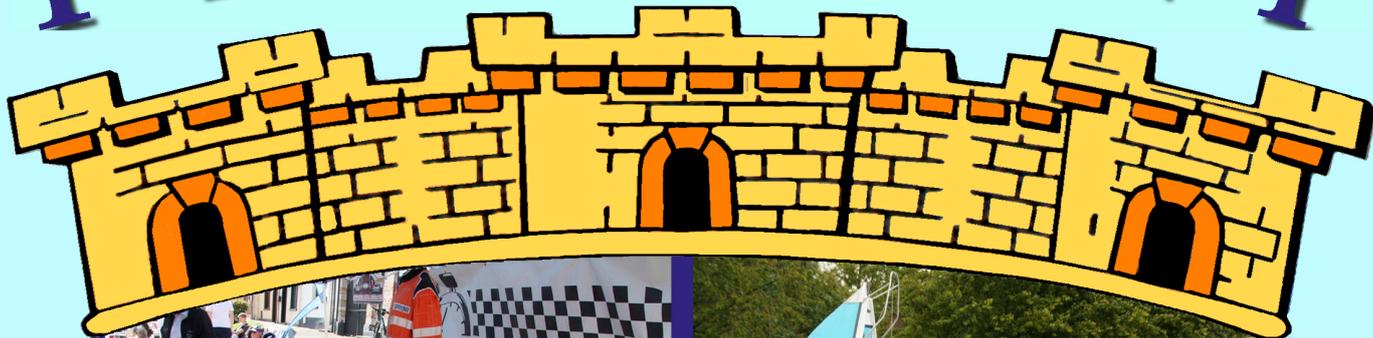


PICQUIGNY



Bulletin municipal

www.ville-de-picquigny.fr

picquigny.free.fr/

Bulletin n° 47 Janvier 2025

Les convives du repas des aînés

Samedi 30 novembre 2024

Photos : Michel DENIS - mise en page : J.P.PIERRE





Madame, Monsieur,

Recevez, au nom du personnel communal et du Conseil Municipal, tous mes vœux de bonne année 2025. Encore une fois, je tiens à saluer Madame Lucienne LAMONT, entrée dans sa 101^{ème} année depuis le 29 décembre dernier. Son portrait sera installé prochainement dans la salle des mariages, juste à côté du portrait d'Eugénie BREZIN, dernière centenaire dame de la commune, en 2012. A Picquigny, et notamment à la Maison de Retraite, on vit de plus en plus vieux et c'est très bien ainsi : d'autres centenaires devraient émerger dans les prochaines années.

Madame, Monsieur, l'année 2025, déjà bien en route, devrait être encore une belle année, une année de travaux en tout genre, une année pleine de manifestations où deux dates doivent être inscrites dans nos agendas respectifs et avec seulement 5 jours d'écart : le dimanche 24 août, deuxième épreuve de courses de caisses à savon avec en prime le 1^{er} championnat de la Somme ; une formidable journée en perspective avec une organisation, bien rodée depuis la 1^{ère} épreuve réussie et qui peut s'appuyer sur plein, plein de bénévoles. N'hésitez pas à rejoindre le Comité d'organisation. La seconde date à retenir en priorité, c'est bien évidemment la fête, car ce doit être une fête lorsqu'on célèbre une Paix après 100 ans de guerre. Le 29 août, ce sera donc le 550^{ème} anniversaire du Traité de Picquigny, mettant fin à la guerre de cent ans. Et là il faudra aussi des personnes bénévoles pour aider ; rapprochez vous des Amis de la Collégiale, de la Maison du Tourisme, de l'Association du Château et de la Mairie.

Des réunions seront organisées pour préparer ces deux évènements.

Quant aux futurs travaux et réalisations, ils concernent la repose de la grande croix du cimetière ancien, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, rue Jean Choquet, la refonte de l'éclairage intérieur, trop vieux, de la salle des fêtes, rue d'Amour, la poursuite d'aménagements de sécurité dans plusieurs quartiers sensibles ; avec l'aide de nos employés des espaces verts et notamment, les deux maçons de métier Christophe et Clément, nous rénoverons des trottoirs, des caniveaux, des murets, la deuxième partie de la cour de la salle des chanoines

Le fleurissement et la propreté seront toujours d'actualité.

Je souhaite la mise en place d'une journée (ou deux) citoyenne où toutes les personnes désireuses de donner gracieusement pour la commune, un peu de leur temps pour s'occuper en premier de la propreté de notre village, d'un nettoyage ici ou là, bref faire à plusieurs, dans une bonne ambiance, un brin de toilette annuel ou bisannuel : nous pourrions nous retrouver une ou deux fois par an, le samedi matin pour 3 ou 4 heures de travail. L'idée est lancée, n'hésitez pas à me faire part de vos propositions. Madame, Monsieur, en mars 2026, auront lieu les prochaines élections municipales et ma décision est prise, en accord avec mes amis du Conseil Municipal ; au fil de cette année, sans doute vers l'été, vous serez informés de cette décision car ce n'est pas mon rôle d'utiliser le bulletin municipal pour de telles annonces.

A toutes et à tous, profitez, prenez soin de vous tout au long de 2025 et n'hésitez pas à me rencontrer en Mairie (souvent entre 9 h 00 et 17 h 00).

Votre Maire, José HERBET

P.S : un stylo, offert par les Adjoints et le Maire, vous est remis avec ce bulletin

Bulletin municipal n° 47 - janvier 2025 - Sommaire

	pages
Le mot du maire.....	1
Sommaire.....	2
Informations municipales	3
État civil 2024.....	4
Les délibérations du conseil municipal (janvier à avril)	5 à 8
Les activités et réalisations du personnel communal	9 à 15
Réalisations et projets, par Antony Delville	16
Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans.....	17
La vie du marais	18
Nouveaux équipements dans la commune	19
Nécrologie	20
Les associations : Le Judo-Club de Picquigny	21
L'ASA Picardie (Association Sportive Automobile)	22
"Picquigny vieille Somme" (Canoë-kayak).....	23
L'Amicale des donneurs de sang.	24
L'ACPG-CATM (Anciens combattants et prisonniers de guerre, veuves)	25
Le Souvenir Français	25
La Chorale "Chœur en fête"	26
La "Gaule Picquinoise".....	27
Chemins libres et randonnées (Belloy-sur-Somme).....	28
Le Club de la Détente.....	28
Gym Forme	29
Les Amis de la Collégiale	30
Les "Blaireaux de Picquigny".....	31
Association du Château	32
Maison du Tourisme	33
Rétrospective 2022 : Départ en retraite de Mme Dilly	34
Pose d'une Plaque rue Jean Choquet	35
Le Printemps de la Collégiale	36
La fête des Géraniums	37
80e anniversaire des batailles de la Somme.....	38
Exposition Céline CENAC.....	39
La fête à Picquigny le 9 juin... ..	40-41
13 juillet : la course du château fort.....	42
14 juillet : le repas champêtre, concours de pêche et concours de pétanque.	43-46
Les accueils de loisirs	47
La messe en plein air du 15 août... ..	48
Entretien avec Monseigneur Nicolas Jouy.....	49
D'autres images de 2024	50
Un voyage en Alsace	51
25 août, 1 ^{re} course de caisses à savon à Picquigny	52
15 septembre, la rando "Grande Vallée"	53
Le concours des maisons fleuries, remise des prix et diplômes	54
Concours départemental des maisons fleuries, les lauréats	55
Pose d'une plaque à la mémoire de Jean Moulin.....	56
Départ de Christophe Saint-Solieux	57
Le repas des aînés.....	58
Le Téléthon 2024 à Picquigny	59
Le centenaire de Mme Lamont	60
Les lutins du CCAS à la maison de retraite	60
Terminus pour le Terminus	60
La soirée, repas dansant de la Saint Sylvestre.....	61-62
550 ^{ème} anniversaire du traité de Picquigny	63
Les vœux du maire	64
Les délibérations du conseil municipal (suite et fin).....	65 à 70
Tirage public de la tombola de la quinzaine commerciale	71
Syndicat intercommunal à vocation scolaire (S.I.V.O.S.)	72

Bulletin municipal de la commune de Picquigny

- Maquette, réalisation, mise en pages, couverture : Jean-Paul Pierre.
- Rédaction : José Herbet, Jean-Paul Pierre, Claire Roussel, Antony Delville, les associations.
- Photos : Patrice Padé, Michel Denis, Régis Sinoquet, Jean-Paul Pierre et les associations.

— Informations diverses —

- **Permanence, en Mairie**, sans rendez-vous du Conseiller Départemental : M. J-J STOTER : les Mardis de 18 à 19 h : le 18 février, le 18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin, salle des Mariages de la Mairie.
- **Consultations juridiques gratuites** avec Maître Angélique CRÉPIN de 9 h à 11 h : les Samedis 22 février, 15 mars, 26 avril, 17 mai, 14 juin, 5 juillet : prise de rendez-vous en mairie.
- **Permanence gratuites de Madame DILLY** Marie-José, ancienne secrétaire de mairie, tous les mois et demi, permanence le mardi de 9 h 30 à 12 h 00 : le mardi 25 février ; prendre rendez-vous au secrétariat de Mairie. Madame DILLY vous aide à résoudre toutes sortes de problèmes (dossier retraite, carte d'identité)
- **Relevé des compteurs d'eau** : Véolia procédera au relevé de votre compteur, dans le courant du mois de Mars. Surveillez un prochain bulletin d'informations de la Mairie ou regardez les affichettes du tableau d'affichage à l'entrée de la Mairie pour connaître la semaine du relevé.

• Tri sélectif et abandon des bacs sur les trottoirs :

Le début de cette nouvelle année devrait être mauvais pour les gens qui ne respectent pas le tri, c'est pourtant si simple : Trinoval va accentuer les contrôles et pour les gens, « qui s'enfichent », les bacs ne seront pas vidés (le jaune : principalement du plastique, des boîtes alu, des bricks de lait et le noir : des ordures ménagères ; plus de papier, plus de carton, plus de verres dans ces deux bacs ; il existe 5 dépôts de containers à verres et à papier-carton) ; de plus les couvercles des bacs doivent être fermés et aucun sac noir au pied du bac ne sera récupéré ; Picquigny doit être un village propre et on ne peut plus supporter une accumulation de bacs dans certains quartiers, surtout qu'avec la prolifération de nombreux rats, cela devient très problématique.

Quelques dates à retenir en 2025 :

- 14 février : Saint Valentin : salle polyvalente : repas dansant
- Du 10 au 21 février : centre de loisirs d'Hiver
- 8/9 mars : tournoi des Jonquilles - Judo
- 14 et 15 mars : Nettoyage « Hauts de France » propres
- 7 au 18 avril : Centre de loisirs de Printemps
- 25-26-27 avril : exposition de peintures à la Collégiale
- 3 et 4 mai Fête des Géraniums
- 6/7/8 et 9 Juin : Fête locale - Réderie - Musiques
- 22 juin : Challenge Paul Fourquier - Stade de Football
- 28 Juin : Fête de l'école de la vigne
- Du 7/07 au 14/08 : centre de loisirs d'été
- 13 - 14 juillet : Circuit du Château, feu d'artifice, "cochon grillé".
- 15 août : Messe au parking de la grotte
- 24 Août : Course de caisses à savon, Championnat de la Somme
- 29 Août : 550ème anniversaire du Traité de Picquigny
- 14 Septembre : Rando. « Grande Vallée »
- Du 20 au 31 Octobre : Centre de Loisirs
- 11 novembre : Trail du Château-Fort
- 21 novembre : Repas beaujolais Nouveau : Téléthon
- 29 novembre : Repas des Aînés
- Fin novembre : Rallye d'Airaines

- 7 décembre : Concert de Noël
- 23 décembre : Passage du Char de Noël.

Les comptes de l'année 2024 Dans les grandes lignes

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter les chiffres clés des dépenses et recettes pour votre commune, en 2024 : ces chiffres, pour une meilleure lisibilité ont été arrondis et j'ai rassemblé volontairement les deux sections de fonctionnement et d'investissement pour chacune et chacun d'entre nous afin de permettre à tous de comprendre plus facilement la gestion financière d'une commune. Cette gestion, nous pourrions la comparer au porte-monnaie des ménages : vous savez que sur un mois, vous avez en poche un montant et que vous pouvez dépenser un certain montant après avoir réglé les factures habituelles et en face vous aurez un total de recettes (salaires, ou retraites) correspondant au montant X cité précédemment.

Voici donc quelques éléments de notre gestion 2024 :

En dépenses :

- Salaires personnel, titulaire ou non titulaire, apprentis, contrats aidés, indemnités des élus, + charges Sociales 686 000 €
- Dépenses eau, électricité, gaz, carburant, assurances..... 297 000 €
- Cotisations aux syndicats et au SDISS (les pompiers) 171 000 €
- Les subventions aux associations, dont le CCAS 34 000 €
- Les intérêts des emprunts 46 000 €
- Les amortissements 10 000 €
- Le capital des emprunts 118 000 €
- Les travaux (aire de fitness, fenêtres du stade de foot, toiture de la sacristie, rénovation électrique de la Collégiale 188 000 €

En recettes :

- Les loyers, les huttes, les régies de garderie et de CLSH, remboursements de personnel aidé 262 000 €
- Les impôts, les dotations de l'état, les aides diverses.... 1 005 000 €
- Les amortissements 10 000 €
- Les subventions diverses d'investissements 238 000 €

Le poste des salaires et charges est donc le poste le plus important mais il faut savoir assumer et personnellement, je sais que notre gestion est à flux tendu ; il faut bien se dire que, si nous avons autant de dépenses de personnel, c'est tout simplement qu'en face de cela il y a un réel rendu à notre population : si demain nous voudrions réduire la masse salariale, nous pourrions le faire avec des conséquences fâcheuses sur notre cadre de vie : moins de personnel à l'école, ce sera l'abandon des garderies, du périscolaire, des CLSH ; moins de personnel aux espaces verts, ce sera un village plus sale, moins bien fleuri, un cimetière moins propre qu'aujourd'hui. Et ça je ne le veux pas, le cadre de vie des Picquignois doit être sauvegardé : hors de question de réduire nos efforts. Il vaut mieux différer certains travaux pour continuer à vivre dans un village fleuri, propre et que beaucoup nous envie.

José



ETAT CIVIL

MARIAGES 2024

JEZ Guillaume & BALÉDENT Alison	1 ^{er}	juin	2024
LEBLOND Kévin & JACOBS Anaïs	22	juin	2024
POIGNANT Christophe & LECLERCQ Jennifer	6	juillet	2024
BLOT Jordan & PÉCOURT Élodie	7	septembre	2024
PILLON Ludovic & ROGER Laetitia	14	septembre	2024

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

Noces de diamant : (60 ans)

- Dany et Lionel HERBET : 12/09/1964 – 12/09/2024
- Paulette et Joël BOUTTE : 28/09/1964 – 28/09/2024

CAGMAN Aslan	19 janvier
ACOULON Héloïse	20 avril
CARON Augustine	22 avril
LASSAL Mathéo	24 avril
YAHIA-CHERIF Kamil	02 mai
BRAUT Inaya	29 mai
FOULIN Margot	30 juin
DELIENS Moëna	12 juillet
BOYARD MAGNIER Martin	5 septembre
THALLOT DUFOUR Lilou	9 novembre

NAISSANCES

DECES

VIGNERON Marie-Rose veuve GRESSIER (12/01) ; GRARE Jean-Luc (18/01) ; ERMENAULT Vincent (30/01) ; LEBRUN Marcelle veuve LOIRE (01/02) ; LENGLET Thérèse veuve LEJOSNE (09/03) ; SANTUNE Ginette veuve FERTEL (20/03) ; DUPUIS Reine veuve VASSEUR (24/03) ; PELGRIN Jean-Marc (14/04) ; GALLAND Dominique (15/04) ; LEQUIEN Gilbert (30/04) ; LEFEVRE Régis (11/05) ; DEPUILLE Pierrette (01/06) ; FAVIER Jean-Philippe (05/06) ; DELAVIER Patrice (12/06) ; CARPENTIER Solange veuve GODARD (02/07) ; DE SAINTE MARESVILLE Reine-Marie veuve CANTILLON (05/07) ; ROGER Rosette veuve FRANCOIS (07/07) ; LARGEMAIN Muguet (23/07) ; LECOMTE Eliane veuve LOYER (03/08) ; DUPONT Paul (18/08) ; NOBLESSE Alfred (03/09) ; DIEU Bernard (14/09) ; GONNAIS Aude (28/09) ; OSSART Andrée veuve DESMARQUEST (30/09) ; SAUGURET Marcel (05/10) ; DIEU Jean-Luc (10/10) ; DEVAUCHELLE Jean-Michel (21/10) ; LOUVARD Pierre (25/10) ; SCHIMEL Georges (13/11) ; DECAVE Éric (22/11) ; GRICOURT Michelle veuve AUDEGOND (25/11) ; BELLIN Franck (06/12) ; PORTZERT Marie-Hélène veuve DEBONLIER (15/12) ; PICHONNIER Jean-Claude (23/12) ; SARA Josiane veuve BRÉZIN (31/12).

— Séance du 24 janvier 2024 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : Gérald BRÉZIN à Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE à Guillaume FLAHAUT.

Absent non excusé : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Véronique VAAST

José HERBET donne lecture du compte rendu de la séance précédente qui n'appelle aucune observation. Pendant que les membres procèdent à la signature du registre, Monsieur le maire fait part d'infos au conseil municipal :

- Hommage à André SEHET : la disparition d'André nous affecte tous ; des actions étaient prévues avec André et les deux communes de La Chaussée et de Picquigny. Par respect pour lui, nous nous efforcerons d'organiser au mieux ce qui était prévu : notamment le 16 mars avec inauguration d'une plaque de rue pour la rue Jean Choquet à Picquigny et ensuite inauguration du square Jean Moulin à La Chaussée. Et dans quelques mois, installation de la plaque gravée à la mémoire de Jean Moulin dans la salle des mariages à Picquigny.
- Une réunion de fin de chantier a eu lieu ce mardi matin en présence de l'architecte Pascal BRASSART, de deux représentants de la DRAC, Madame HEGO et Monsieur EVAÏN et l'entreprise NS GUILBERT. Cette dernière a reçu les félicitations à la fois de l'architecte mais aussi de la DRAC pour l'excellent travail réalisé sur les deux toitures de la sacristie : une première phase s'achève, place à la seconde avec la mise aux normes électriques du bâtiment.

Encasement chèques

- 988,08 € des assurances mutuelles de Picardie en remboursement de dégâts causés à l'escalier angle place du Général de Gaulle et rue des Chanoines.
- 336 € de José HERBET concernant le remboursement de l'achat de stylos offert aux administrés.
- 200 € de Madame DULHOSTE représentant un don
- 731,28 € et 646,57 € représentant un remboursement de l'achat de marchandises pour le repas du 31 décembre.

Autorisation de dépenses avant le vote du budget 2024 pour le SIVOS de picquigny

Il y a lieu de délibérer afin de pouvoir régler un acompte sur les cotisations de 2024 à l'article 65568 en dépenses de fonctionnement avant le vote du budget du budget primitif 2024. Le montant des paiements autorisés jusqu'au vote du budget primitif 2023 est de 25 % du montant inscrit au budget 2023 sur l'article 65568 soit 50880 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à mandater à l'article 65568 la somme de 12 720 € en dépense de fonctionnement.

Autorisation de dépenses pour le SIVU de voirie

Il y a lieu de délibérer afin de pouvoir régler un acompte sur les cotisations de 2024 à l'article 65568 en dépenses de fonctionnement avant le vote du budget du budget primitif 2024. Le montant des paiements autorisés jusqu'au vote du budget primitif 2024 est de 25 % du montant inscrit au budget primitif 2023 sur l'article 65568 soit 70 828 € x 25 % = 17 706,90 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à mandater à l'article 65568 la somme de 17 706,90 € en dépense de fonctionnement.

Zones d'accélération des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, géothermie, méthanisation)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 7 décembre 2023 ayant pour objet le lancement de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE nR) prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023. Après résultats de la concertation et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à

l'unanimité et décide de manière définitive de fixer les modalités déclinées ci-dessus et propose d'identifier les zones, telles que définies ci-après : pour réseau de chaleur, photovoltaïque, géothermie, hydraulique : il est proposé l'ensemble du territoire communal soit la surface de 10,31 km².

Cadeau de départ en retraite de madame Dilly :

Monsieur le maire rappelle le départ en retraite de Marie-Josée DILLY au 01/03/2004 et invite le conseil municipal à réfléchir sur le montant de versement d'une prime exceptionnelle. Il est proposé d'allouer la valeur d'un mois de salaire.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée à l'unanimité accordent à Marie-Josée DILLY une prime exceptionnelle de départ en retraite équivalente à un mois de salaire brut et qui sera versée avec le salaire du mois de février 2024. Un arrêté portant attribution de cette prime lui sera notifié.

Renouvellement de baux pour garages rue du Marais

- MERLEVEDE Jason : renouvellement pour une durée de 6 années à compter du 1er avril 2024 moyennant un loyer mensuel de 40 €
- LEGRAND Laëticia : renouvellement pour une durée de 6 années à compter du 1er avril 2024 moyennant un loyer mensuel de 40 €
- GEST Dolorès : renouvellement pour une durée de 6 années à compter du 1er avril 2024 moyennant un loyer mensuel de 40 €

Tarifs centre de loisirs vacances de février

Sur proposition de M. PIERRE, l'assemblée vote à l'unanimité les tarifs pour le CLSH des vacances de février qui se déroulera du 26 février au 8 mars 2024, soit :

Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

- Quotient familial inférieur à 525 € : 8 €/ jour ; 31 € par semaine
- Quotient familial entre 525 et 900 € : 9 € / jour ; 35 € par semaine
- Quotient familial supérieur à 900 € : 11 € / jour ; 41 € par semaine

Enfants Hors CCNS :

- Quotient familial inférieur à 525 € : 11 € / jour ; 40 € par semaine
- Quotient familial entre 525 à 900 € : 13 € / jour ; 47 € par semaine
- Quotient familial supérieur à 900 € : 15 € / jour ; 54 € par semaine
- Cantine : 3,20 € / repas

Déduction carte loisirs : 3,50 € par jour

Une majoration de 10 € sera demandée si l'enfant n'est présent au centre que le jour de la sortie.

Une participation pour les voyages en bus pourra également être mise à la charge des parents.

Dénonciation de la convention avec le SDIS :

Monsieur le maire rappelle les termes de la délibération du 23 octobre 2023, par laquelle avait été décidée la dénonciation de la convention signée avec le SDIS le 30 décembre 2013 et indique que par courrier, la Préfecture nous demande, dans le cadre du contrôle de légalité, d'annuler la délibération prise.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'annuler la délibération prise le 23 octobre 2023.

Une réunion est prévue courant février avec le colonel CONTAL, directeur du SDIS.

Communications diverses

- Guillaume FLAHAUT fait retour au conseil municipal de son accompagnement pour le séjour à la classe de neige avec un reportage photos et indique que la semaine s'est bien déroulée.
- Alain CARPENTIER adresse ses remerciements au personnel communal pour avoir déneigé et salé les accès routiers la semaine dernière.
- Monsieur le Maire indique que ce n'est pas moins de 7 tonnes de sel qui ont été déversés.

— Séance du 20 février 2024 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

José HERBET donne lecture du compte rendu de la séance précédente qui n'appelle aucune observation. Pendant que les membres procèdent à la signature du registre, Monsieur le maire fait part d'infos au conseil municipal :

- Félicitations à l'association « La Gaule Picquinoise » qui vient d'obtenir un très beau prix, à un concours organisé par le Crédit Agricole auprès d'associations du département. La gaule picquinoise obtient un cadeau de valeur : un chèque de 4000 euros. Bravo à toute l'équipe.

- Des travaux ont lieu dans le cour de la salle des Chanoines avec rénovation complète des lieux : pose de bordures, de pavés, d'un caniveau pour récupérer les eaux de pluie et pose d'enrobés à chaud (environ 10 tonnes). Dans un deuxième temps, la cour, côté des appartements, sera également rénovée.

- Réunion le mardi 13 à 14 heures au centre de premiers secours de Picquigny avec le colonel Contal et Emmanuel Ducrocq ; une nouvelle convention nous sera proposée en mars. D'ici là, il y aura des travaux avec Enedis et une entreprise pour la partie électrique ; le chauffage au gaz sera supprimé et de nouveaux abonnements au téléphone et à la fibre vont être réclamés au nom du SDIS

- Au nom du conseil municipal, j'adresse tous mes remerciements aux trois dames qui ont effectué le dernier recensement et qui ont rempli leur tâche avec beaucoup de sérieux. Grand merci également au coordonnateur communal, Madame DILLY.

Ouverture d'une ligne de trésorerie pour travaux

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de mettre en place une ligne de trésorerie afin de parer aux dépenses liées aux travaux sur la collégiale Saint Martin (mise aux normes électriques) et de création d'une aire de fitness dans l'attente du versement des subventions liées aux travaux.

Une seule proposition nous a été faite par la Caisse d'Epargne.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal décide de retenir cette offre, à savoir :

Prêt court terme : ligne de trésorerie interactive

- Montant du prêt : 100 000 € - Durée 12 mois
- Taux : €STR + Marge de 1,10 % - Dernier €STR (taux interbancaire de la zone euros) connu : 3,91 %
- Commission de non utilisation : 0,30 %
- frais de dossier, commission : 300 €

les tirages seront effectués selon la procédure de crédit d'office, au crédit du compte du comptable public teneur du compte de l'emprunteur.

Les remboursements et les paiements des intérêts et commissions dus seront réalisés par débit d'office dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable, à l'exclusion de tout autre mode de remboursement.

Le Maire est autorisé à procéder à toutes les formalités, et à signer tout document nécessaire pour la mise en place de ce prêt.

Encaissement chèques :

- 4 chèques de 300 euros des Amis de la collégiale, des racines calcéennes, l'association ACPG et le Souvenir Français pour participation avec la commune de l'achat d'une plaque à la mémoire de Jean Moulin.

- 744 € de Philippe BRUNEEL pour participation aux frais de bornage entre la commune, sa propriété et la propriété de M. Cuvillier - Vasseur Ludovic.

- 2500 € de l'ACAP pour participation à l'animation musicale de la fête locale 2024 (pris sur les bénéfices du réveillon du 31 décembre).

Renouvellement du bail pour le camping municipal

Monsieur le maire présente le projet de bail du camping municipal établi par Maître REVILLON, notaire à Ailly sur Somme.

Absents avec pouvoir : Gérald BRÉZIN à Jean-Paul PIERRE.

Absent non excusé : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Delphine CALAIS.

Les conditions générales du bail demeurent inchangées par rapport au précédent ; le bail, pour une durée de 9 ans à compter du 01/01/2024, serait consenti à Monsieur et Madame DEFOULOUY pour un loyer mensuel de 1050 euros.

Entendu les explications du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les termes du bail, décide de louer le camping municipal à Monsieur et Madame DEFOULOUY à compter du 01/01/2024 pour une durée de 9 ans moyennant un loyer de 1050 euros par mois et autorise le Maire à signer le bail .

Proposition de mission à Pascal BRASSART

Monsieur le maire présente à l'assemblée la proposition de mission à Pascal BRASSART concernant l'expertise de la toiture du bas côté sud de la Collégiale pour un montant de 3950 euros HT et indique qu'une subvention à hauteur de 50 % peut être obtenue de la DRAC.

Cette expertise est rendue nécessaire par le mauvais état de la charpente de cette toiture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de confier la mission à Pascal BRASSART pour un montant de 3950 euros HT de solliciter l'aide de la DRAC à hauteur de 50 %, soit 1975 €.

Attribution de logements rue des chanoines

Monsieur le Maire donne lecture de deux courriers :

L'un de Francis Harlé libérant le logement qu'il occupe 50 rue des Chanoines apt 2 au 31/03/2024

L'autre de Jocelyne Leriche libérant le logement qu'elle occupe 50 rue des Chanoines apt 3 au 31/03/2024

Plusieurs candidatures ont été enregistrées pour ces deux logements : DHERVILLERS Christophe, FRANCOIS Michelle, JACQ Jean-François, BAUDIMONT Jordan et PÉRET Théo et RÉMOND Charlotte. Le conseil municipal étudie les candidatures déposées.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée à l'unanimité décident d'attribuer les logements aux personnes suivantes :

- L'appartement 3 au 50 rue des Chanoines à PERET Théo et RÉMOND Charlotte pour une durée d'un an à compter du 01/04/2024 moyennant un loyer mensuel de 530 €

- L'appartement 2 au 50 rue des Chanoines à DHERVILLERS Christophe pour une durée d'un an à compter du 1/04/2024 moyennant un loyer mensuel de 530 €.

Une caution correspond à un mois de loyer, soit 530 €, sera à déposer.

Une attestation d'assurance devra être à fournir à la signature du bail.

Travaux fenêtres vestiaires stade :

Monsieur le maire présente à l'assemblée un devis de la menuiserie du Berger pour un montant total HT de 5 201,36 € concernant le remplacement des fenêtres des vestiaires au stade et indique qu'une aide du département peut être obtenue à hauteur de 40 %.

Le conseil municipal accepte le devis proposé de 5201,36 € et décide de solliciter l'aide du département à hauteur de 40 %, soit 2080,54 €.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2024 à l'article 615221.

Remplacement de deux actionnaires à la grande hutte

Monsieur le maire informe l'assemblée du départ de deux actionnaires de la grande hutte : GRICOURT Sébastien et Richard.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 12 voix pour et deux abstentions de choisir messieurs DERICQUEBOURG Geoffrey et Pierre afin de les remplacer pour la prochaine saison de chasse.

Travaux de mise aux normes électriques à la collégiale Saint -Martin

Monsieur le maire présente à l'assemblée trois devis, soit :

- DELESTRE pour un montant HT de 68 559,09 €
- JPELEC pour un montant HT de 49 900 €
- CLOP'ELEC pour un montant HT de 49 240 €

Après examen des devis présentés, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse de Monsieur Pascal BRASSART, architecte et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de choisir l'entreprise CLOP'ELEC afin de réaliser les travaux et autorise le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Compte de gestion 2023

L'assemblée, statuant sur l'ensemble des opérations réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2023, déclare que le compte de gestion dressé par le service de gestion comptable de Doullens, n'appelle ni réserve, ni observation de sa part et est approuvé à l'unanimité.

Compte administratif 2023

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les recettes et dépenses de l'exercice 2023, tant en section d'investissement et de fonctionnement, et après que José HERBET ait quitté la salle, sous la présidence d'Antony DELVILLE, approuve le compte administratif 2023 à l'unanimité, lequel présente les résultats suivants :

• Section de fonctionnement :	
-Résultat reporté	32 159,81 €
-Résultat 2023	72 357,51 €
-Résultat de clôture.....	104 517,32 €
• Section d'investissement :	
-Résultat reporté	- 52 889,61 €
-Résultat 2023	- 42 035,10 €
-Résultat de clôture.....	94 924,71 €
- Solde des restes à réaliser	43 754,00 €

Affectation des résultats de l'exercice 2023 :

affectation au compte 1068 afin de couvrir le déficit d'investissement : 51 170,71 €

-Affectation complémentaire au compte 1068 pour l'équilibre financier du budget : 43 754 €

-Total affecté au compte 1068 : 94 924,71 €

-Teport en fonctionnement compte 002 : 9 592,61 €

Communications diverses

- Des travaux vont être entrepris dans les toilettes de la maternelle
- Démission de Francis HARLÉ du CCAS ; nomination par arrêté pour le remplacer, de Madame Berthe PADÉ.
- Antony DELVILLE indique que la CCNS va allouer au SIVOS de Picquigny une somme de 4000 € pour les frais de transport à la piscine
- Alain CARPENTIER demande si une étude peut être faite quant à l'implantation d'une maison médicale ; à voir en fonction des locaux disponibles, dans les bureaux de la CCNS, rue du Marais.
- M. PIERRE indique avoir assisté à l'AG du Canoé Kayak et indique qu'une plantation d'érables est envisagée
- Claire ROUSSEL indique que Nicolas Guillou, Maraîcher à Picquigny, cherche un local pour y produire de la soupe à partir de ses légumes.
- Laurence BÉCUE rappelle le problème du bloc béton mal signalé devant le PMU ; un plot va être installé
- Claudine LEQUIEN demande où en est le dossier catastrophe naturelle (éboulement de la falaise derrière les maisons de Mmes POUSSET ET LEQUIEN) ; le dossier a été déposé et est en cours de traitement ; pas de réponse pour l'instant
- Lysiane CAPON signale des dégradations au niveau du mur de soutènement Cavée d'Airaines ; des travaux vont être envisagés peut être par la pose d'un mur de briques.

— Séance du 28 mars 2024 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, , Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : Gérald BRÉZIN à Alain CARPENTIER, Claire ROUSSEL à Antony DELVILLE.

Absent non excusé : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Véronique VAAST.

Devis latitudes pour le bornage d'un terrain

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a un terrain qui pourrait être constructible entre Monsieur DAULT et Monsieur BASSET-HOUBRON et qui appartient à la commune.

Le géomètre doit passer afin de connaître la surface, puis le bornage.

Le devis est de 2 070,00 € HT.

A l'unanimité, le devis est accepté et le conseil municipal charge Monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités et à signer les documents nécessaires.

Devis C2ST pour la rénovation de la croix

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la réfection de la Croix du cimetière ancien. Le devis reçu de la société CS2T de la Chaussée-Tirancourt s'élève à 5 200,00 € HT.

Monsieur le Maire propose également qu'un dossier de demande de subvention soit déposé au conseil départemental au titre du fonds d'appui aux communes à hauteur de 40%.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte le devis ainsi que la demande de subvention quant à ce dossier.

Encaissement de chèque « les amis de la collégiale »

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'assemblée générale des Amis de la Collégiale s'est tenue la semaine dernière. A cette occasion, il a été remis un chèque de 35 000 €. Cette somme servira notamment pour la remise aux normes de l'électricité.

A l'unanimité des membres présents, le chèque est accepté. Les membres du conseil municipal remercient très sincèrement les Amis de la Collégiale.

Renouvellement de bail à M. Anthony JORON

Le bail de Monsieur Anthony Joron arrive à échéance le 30/04/2024.

Monsieur le Maire propose de renouveler son bail pour une durée de 3

ans soit du 01/05/2024 au 30/04/2027. Monsieur le Maire propose un loyer de 410 €.

Le conseil municipal après avoir délibéré accepte le bail de 3 ans, le nouveau montant de loyer et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités.

Recrutement d'Ophélie BEDNARZ

Monsieur le Maire propose le recrutement de Madame Ophélie BEDNARZ, actuellement en contrat pour la commune.

Il convient de créer un poste d'adjoint d'animation pour 24h/semaine, et de faire une vacance d'emploi sur CDG80 afin de pouvoir la nommer.

Madame BEDNARZ serait stagiaire un an à compter du 01/06/2024 puis titulaire à l'issue de cette année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition.

Retour aux activités périscolaires à partir du 06/05/2024

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PIERRE, 3è Adjoint.

Monsieur PIERRE fait un point complet sur les activités périscolaires suite à la visite de Madame CRONIER de la CCNS. Cette dernière explique que nous pourrions faire un retour aux activités périscolaires puisque nous en avons matériellement la possibilité.

Monsieur le Maire et Monsieur PIERRE proposent un retour aux activités périscolaires à partir du 06/05/2024. La CAF ainsi que la SDJES veulent une délibération en ce sens afin de pouvoir prétendre aux subventions.

Ce retour aux activités périscolaire permettra une hausse sensible des aides de la CAF.

À l'unanimité des membre présents, le projet est accepté.

Tarifs centre de loisirs printemps

Sur proposition de M. PIERRE, l'assemblée vote à l'unanimité les tarifs pour le CLSH des vacances de Printemps qui se déroulera du 22 avril au 03 mai 2024, soit, selon le quotient familial (QF) :

• Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

QF < 525 € : 8 €/ jour ; 31 € par semaine

525 < QF < 900 € : 9 € / jour ; 35 € par semaine

QF > 900 € 11 € / jour ; 41 € par semaine

• Enfants Hors CCNS :

QF < 525 € : 11€/ jour ; 40 € par semaine

525 < QF < 900 € : 13 € / jour ; 47 € par semaine

QF > 900 € 15 € / jour ; 54 € par semaine

Cantine : 3,20 € / repas

Déduction carte loisirs : 3,50 € par jour

Délibération fongibilité des crédits M57

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il convient de délibérer sur la fongibilité des crédits en M57 chaque année.

Les membres de l'assemblée autorisent le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section ; donnent tous pouvoirs à Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Préau couvert à l'école : avis du conseil municipal

Monsieur le Maire souhaite connaître l'avis du conseil municipal concernant le dossier du préau couvert à l'école. Doit-on continuer le projet, les demandes de subvention ?

À l'unanimité des membres présents, le conseil municipal donne son accord et charge Monsieur le Maire de poursuivre le projet.

— Séance du 10 avril 2024 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS, Gérald BRÉZIN.

Absents avec pouvoir : Lysiane CAPON à Claudine LEQUIEN, Laurence BÉCUE à Jeannine BENOIT.

Absent non excusé : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Véronique VAAST

Pendant la signature du registre, Monsieur le Maire fait part d'informations aux conseillers :

- Encouragements à l'ASP qui joue en ce moment un match de coupe de la Somme contre le club de Roye largement favori.

- Ce matin, avec l'entreprise F. DELORY, la cour de la salle de chanoines a été recouverte d'enrobés noirs, environ 8 tonnes : à nouveau beau boulot des employés communaux.

- Il faudra prévoir l'organisation d'une cérémonie pour les 80 ans de la Libération de Picquigny (dimanche 1er septembre 1944-2024).

Remplacement d'un actionnaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Nicolas NOEL souhaite quitter la Grande Hutte. Monsieur Christopher DESSON qui habite au 47, rue Jean Catelas à la Chaussée-Tirancourt souhaite reprendre sa place. La contribution annuelle est de 450 €/an avec un acompte de 150 € au 15/06/2024. Le conseil municipal accepte le choix de Monsieur DESSON.

Délibération subvention préau

Monsieur le Maire souhaite déposer une demande de subvention à l'agence nationale du sport concernant le préau et ses possibilités de faire du sport.

- Montant HT du projet : 178 666,39 €
- Montant subvention 80 % : 142 933,11 €
- Reste à charge : 35 733,28 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette demande de subvention et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités.

Délibération caution appel d'offre

Monsieur le Maire fait part de la demande du SGC de Doullens concernant la caution de la société LEBRAS Frères (suite au retrait du dossier d'appel d'offre de la toiture de la sacristie).

Il s'agit de prendre une délibération afin de la conserver et d'ouvrir les crédits nécessaires.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte cette demande et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités.

Délibération amortissements FDE80

Monsieur le Maire informe que suite aux travaux d'enfouissement de réseaux par la FDE 80, il convient de délibérer sur une durée d'amortissement de ces travaux. Le montant total s'élève à 155 842,46

Communications diverses

- Mme BENOIT : les problèmes de propreté des salles des fêtes sont récurrents. Il serait bien d'inclure un forfait ménage. Monsieur le Maire lui répond que maintenant, dès que la salle ne sera pas récupérée propre, le chèque de caution sera encaissé.
- Mme VAAST fait état de l'installation du compteur ENEDIS dans le local des pompiers.
- Mme LEQUIEN : à quand l'ouverture du parking de l'EPHAD ? Monsieur le Maire lui répond ouverture prochaine.
- M. CARPENTIER : fait un point sur les éoliennes potentielles sur le territoire de Picquigny. Il mentionne une réunion le 17/04/2024 à Fourdrinoy.
- Monsieur le Maire salue le travail des agents communaux pour le fleurissement de la commune, la pose des poteaux pour les filets de ballons à l'aire de fitness ainsi que le réaménagement des parkings situés devant le camping.

€. Monsieur le Maire propose une durée de 15 ans et le montant annuel serait de 10 389,40 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal est d'accord avec cette proposition de tableau d'amortissement.

Renouvellement de bail à Camille ALLART

Monsieur le Maire annonce au conseil municipal que le bail de Madame Camille ALLART arrive à échéance le 31/05/24. Monsieur le Maire propose son renouvellement pour 3 ans soit du 01/06/2024 au 31/05/2027 pour un montant mensuel de 360 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition.

Dématérialisation des actes avec la préfecture

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il convient de continuer à dématérialiser notamment l'envoi des actes avec la préfecture. Il faut donc signer une convention et acheter une clé de RGS pour la signature électronique.

À l'unanimité des membres présents, le conseil municipal charge Monsieur le Maire d'établir les formalités et signer les documents.

Provisions pour les créances douteuses

Suite au mail du SGC de Doullens concernant les provisions pour les créances douteuses, il convient de prendre une délibération en ce sens :

- chapitre 78 article 781 pour 730 €
- chapitre 65 article 6541 pour 66,93 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte les provisions pour les créances.

Fiscalité directe locale : vote des taux

À l'unanimité, le conseil municipal décide de reconduire les taux de l'année 2023 soit :

- taxe d'habitation : 19,24 %
- foncier bâti : 49,23 %
- foncier non bâti : 29,93 %

permettant d'obtenir un produit fiscal de 459 334,00 €.

Budget primitif 2024

L'assemblée vote à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2024 lequel peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement : 1 400 267,62 € en dépenses et recettes
- Section d'investissement : 457 036,51 € en dépenses et recettes

Communications diverses

- Monsieur le Maire annonce l'abandon de la vente du terrain puisque Monsieur et Madame Dault et Monsieur et Madame Basset-Houbron ont choisi d'acheter pour moitié chacun le dit-terrain.

- M. DELVILLE : les travaux de revêtement du tour du bois de la vigne par le SIVU seront réalisés cette année ; il y a un problème de le

Travaux des employés communaux

Janvier

- Aide à l'organisation de la quinzaine commerciale, avec le tirage de la tombola (installation de la salle des fêtes, de matériel divers, apport de boissons...)
- Nettoyage des ateliers communaux.
- Rénovation de bancs, installés en divers endroits de la commune.
- Début d'un nouveau chantier, rue de la guinguette : nettoyage du grand talus à droite, en montant vers le château d'eau avec taille et coupe de la végétation (petits arbustes en tout genre.)
- Épisode de "froid et neige" : pendant plusieurs jours, les employés ont été mis à contribution pour dégager, nettoyer les routes, étendre par tous les moyens du sel de déneigement et permettre la circulation des piétons et des automobilistes et également assurer la sécurité lors des obsèques de Monsieur André Sehet.



- Reprise des activités normales après les épisodes de grand froid.
- Taille de haies et d'arbustes aux bords du chemin d'accès de la rue du Traité de Picquigny à l'aire de jeux.
- Reprise du chantier, rue de la Guinguette avec nettoyage du grand talus à droite en montant la côte.
- Intervention dans les chemins du marais communal pour reboucher d'énormes trous qui se sont formés avec les pluies de l'automne (mise en place de grave avec damage du sol).
- Aide à l'organisation du repas de début d'année des anciens combattants.
- Début d'un nouveau chantier de maçonnerie avec création d'un chemin d'accès à la classe neuve. (côté parking des enseignants.) avec décaissement et pose de dalles béton gravillonnées sur lit de sable.

Février

- Intervention dans les chemins du Tour du Marais, avec nettoyage des bords de chemins, élagage, tronçonnage d'arbustes gênants, ramassage de détritux divers...)
- Finition du chemin d'accès créé pour accéder à l'arrière de la classe "neuve".



- Travaux d'entretien dans les cimetières nouveau et ancien (enlèvement d'un gros laurier poussé, au milieu d'une tombe, nettoyages divers dans les allées du cimetière et à l'arrière du bâtiment communal).
- Nettoyage de rues (trottoirs et caniveaux).
- Nouveau chantier de maçonnerie-voirie : rénovation complète de la cour de la salle des chanoines
- (côté salle) avec pose de pavés, de bordures et revêtement d'enrobé noir.



- Travaux de nettoyage des massifs de la commune et taille des graminées.
- Taille d'arbustes dans plusieurs massifs de la commune.
- Aide ou stockage d'archives dans le grenier de la mairie et descente au premier étage de documents à éliminer.
- Rénovation de plusieurs bancs de la commune.
- Nouveau chantier à l'école, dans les sanitaires des maternelles, avec réfection des lieux : pose de plaques en PVC (imitation faïence) sur les murs intérieurs des WC des petits, ponçage, rebouchages avec enduit et mise en peinture des murs et des portes avec des couleurs vives. Poursuite de l'entretien des massifs de la commune avec taille d'arbustes, de graminées et début de taille des rosiers.
- Avec Monsieur Guy CAPON, taille des arbres fruitiers de l'école de la vigne.

Travaux des employés communaux (suite)

Mars

- Finition des sanitaires des classes maternelles (une belle réalisation !)



- Abattage, nettoyage du talus communal, situé derrière les maisons de la rue Jean-Jacques Rousseaux, côté droit, direction Amiens ; travail, délicat et nécessaire pour éviter que des arbres arrachés lors de tempêtes viennent détériorer certains cours des Maisons.
- Abattage, nettoyage du talus communal, situé derrière les maisons de la rue Jean-Jacques Rousseaux, côté droit, direction Amiens ; travail, délicat et nécessaire pour éviter que des arbres arrachés lors de tempêtes viennent détériorer certains cours des Maisons.
- Réalisation d'un petit massif, devant la mairie, entre les deux escaliers, avec pause d'un rang de vieux pavés, après apport de terre végétale et de terreau. Des fleurs champêtres y seront semées au printemps.
- Après ces travaux de maçonnerie, nettoyage au Kärcher, de trottoirs et caniveaux devant la mairie.
- Début d'un nouveau chantier rue du Marais, avec la rénovation des places de stationnement entre l'entrée du camping et la première entrée de la communauté de communes (décaissement, pose de pavés, et dès que possible, réfection définitive, en enrobé noir).
- Aide à la cérémonie d'installation d'une nouvelle plaque de rue Jean CHOQUET (voir page...) et organisation de la circulation alternée lors de la manifestation.
- Aide à l'école de la vigne pour l'opération "Hauts-de-France propres" (embarquement des déchets récoltés, puis tri et dépôt en déchetterie de La Chaussée).
- Début des tontes de printemps sur divers secteurs de la commune.
- Réaménagement des terrains, secteur Catiche, suite à la pose d'une aire de fitness, ratissage des terres et semis de gazon).
- Nettoyage des massifs de rosiers, allée du Château.
- Poursuite des travaux de voirie, rue du Marais, face au camping.
- Dépose des vieux buts de football au stade Paul Fourquier et installation de deux buts, tout neufs, scellés sur le devant avec des fourreaux.
- Première tonte avec le Grillo, notamment sur les pelouses de l'école avant la chasse aux œufs des enfants, le 28 mars.

Avril

- Poursuite des tontes dans tous les secteurs de la commune.
- Nettoyage des abords de la collégiale, avec entretien, des massifs, des allées, des chemins pavés en préparation pour l'exposition de Peinture.
- Mise en place de 6 tonnes d'enrobé dans la cour de la salle des Chanoines (avec régulation de la circulation dans la rue du même nom).



- Le surlendemain mise en peinture ton "pierre" des murs extérieurs de la cuisine et de l'arrière-cuisine de la salle des Chanoines.
- Poursuite des débroussailllements d'hiver dans plusieurs secteurs de la commune (parking de la grotte, résidence du presbytère ancien).
- Passage du tracteur avec le Giro-broyeur dans les chemins du Marais et fauche des rives de l'Étang Fermé avant le concours de pêche du dimanche 21 avril.
- Aide à l'organisation de l'exposition de Peinture à la collégiale.
- Tontes diverses, nettoyage des trottoirs et des caniveaux rue Jean Choquet, rue des Chanoines, escaliers Saint-Jean et Saint-Martin.
- Aide à l'organisation d'un concours de pêche à l'étang fermé.
- Début de pose d'une nouvelle clôture en panneaux de grillage d'une hauteur de 2 m. en remplacement de la vieille clôture existante, entre les logements de l'école et la cour de cette dernière.
- Rempotage de fleurs, annuelles dans les jardinières et vasques avec des plans achetés chez Horti-Passion à Vignacourt, puis forçage dans les serres de la commune.
- Nettoyage complet des massifs de la rue Jean-Jacques Rousseaux.

Travaux des employés communaux (suite)

Tontes Cavée, d'Airaines et résidence la garenne.

- Après la pose d'une nouvelle clôture à l'école de la vigne, côté logement, nettoyage des lieux (enlèvement de la vieille clôture, déracinement des vieux arbustes de la haie existante, apport de terre...)
- Avant la fête des géraniums, nettoyage de plusieurs rues de la commune (caniveaux, trottoirs, pieds des façades de Maison...)

Mai

- Aide à l'organisation de la fête des géraniums à la base de la Catiche (montage de barnums, apport, de tables, bancs, chaises, frigos...)
- Nettoyage du cimetière nouveau avant les obsèques de Monsieur LEQUIEN Gilbert.
- Aide au démontage de la fête des géraniums et préparation des cérémonies du 8 mai.
- Installation d'un banc rouge, parking de la grotte.



- Tonte, débroussaillage au terrain de football.
- Nettoyage du cimetière ancien.
- Préparation des panneaux pour les élections européennes du 9 juin et installation du bureau de vote à la salle des fêtes.
- Petits raccords d'enrobé noir sur quelques secteurs de la commune, dont la cavée d'Airaines et la rue du 60e RI.
- Tonte secteur de la collégiale et résidence la Garenne.
- Intervention sur des gouttières et descente d'eau pluviales à la collégiale bouchées par les fientes d'oiseaux divers.
- Avec Grégory ROUSSEL, agent de l'APC, rénovation en peinture des menuiseries de la Mairie : fenêtres et portes de la salle des mariages, côté extérieur, ainsi que le hall d'entrée (porte et boiseries diverses). Dans un deuxième temps, rénovation de la rampe d'escalier donnant accès au secrétariat.
- Rénovation en peinture jaune, des socles de poteaux incendie de la commune et début de nettoyage, de l'aire d'aspiration du camping.
- Nettoyage des deux rives de l'abîme situées entre le pont SNCF et l'aire d'aspiration à l'intérieur du camping.
- Tontes et nettoyages divers, secteur de la gare et du R.A.M.
- Poursuite de l'entretien des jardinières vasques et suspen-

sions fleuries conservées aux ateliers communaux (arrosages réguliers, enlèvement des fleurs, fanées...)



- Nettoyage du chemin piétonnier, allée du château, donnant accès à la rue Philippe Ermenault (sol, plus taille des haies de chaque côté).
- Taille légère du grand massif situé à côté du château d'eau.
- Tonte au terrain de football avant la dernière journée du championnat qui a eu lieu le dimanche 2 juin.
- Nettoyages divers, tonte au groupe scolaire, dans la montée de l'école, à la salle polyvalente et dans la cour de l'école...
- Avant la fête locale, nettoyage des parkings de l'ancienne gare SNCF et des terrains de boules, taille des haies, nettoyage des massifs et des pieds de la clôture avec la SNCF.
- Débroussaillage divers et fauches au tracteur Girobroyeur dans le marais communal (notamment les bords de l'étang fermé et des chemins du tour du Marais).
- Préparation des barrières de signalisation pour la fête locale du 9 juin (pose de panneaux, d'interdiction et de direction).
- Débroussaillage, résidence la garenne et chemin de Fourdrinoy.
- Avant la fête locale, tonte diverses, secteur de Carrefour-Contact à et entrée du village en venant d'Amiens.

Juin

- Tontes au R.A.M. et au terrain de boules.
- Nettoyage des rues, secteur de la salle des fêtes et rue d'amour et du Guindal.
- Début d'un nouveau nettoyage au cimetière ancien.
- Tontes, résidence la Garenne et chemin de Fourdrinoy.
- Nettoyage du fossé de la ville, du terrain de boules et des annexes.

Travaux des employés communaux (suite)

- Dans le cadre de la fête locale, apport de tables, bancs chaises et barnums pour les cafés et restaurants du village.
- Tontes et nettoyages divers, parking de la Grotte.
- Mise en place des barrières pour la fête locale avec diverses interdictions et signalétiques pour les déviations.
- Après la rèderie et la fête du village, remise en état des rues et de la place avec nettoyages divers.
- Début de l'installation des jardinières et des charrettes.....
- Nettoyage des panneaux électoraux avant les élections législatives.
- Aide à la circulation routière lors de l'arrivée d'un bateau à la maison du tourisme.
- Poursuite de la mise en place des jardinières et des charrettes.
- Tailles dans le talus, rue Jean Choquet, entre les Maison, Brunel et Bulard.
- Nettoyage et taille dans les escaliers, Saint-Martin.
- Nettoyage, rue Philippe Ermenault, rue Boileau est dans la cavée d'Airaines.
- Taille de la haie, Jean CHOQUET, entre les maisons des frères Comont, avec évacuation des déchets.
- Nettoyage du terrain de football : tontes et débroussailllements avant le tournoi du 23 juin et apport de Barnums, tables et bancs.
- Nettoyage du groupe scolaire avant la fête de l'école, mise en place de barnums, apport de tables, bancs et chaises.
- Nettoyage des pieds de haies dans le cimetière nouveau.
- Intervention sur le pied de façade d'une maison, rue Jean-Jacques Rousseaux, à cause d'infiltrations d'eau de pluie dans le sous-sol (découpage d'enrobé, rebouchage, pose d'un enduit de colmatage).
- Aide à la pose de deux tonnelles à la maison de retraite, à l'occasion d'une petite fête pour les résidents.
- Poursuite des tontes au Grillo dans de nombreux secteurs de la commune.
- Poursuite de la mise en place des installations pour la fête de l'école (apport de réfrigérateurs et congélateurs.)
- Nettoyage des massifs de la rue Jean-Jacques Rousseaux, nettoyage des caniveaux et trottoirs.
- Début d'arrosages réguliers des jardinières et des vasques fleuries.

Juillet

Aide au nettoyage de l'école après la kermesse.

- Fauchage et débroussailllement à l'étang, fermé avant le concours de pêche du 14 juillet.
- Taille légère, des haies de la rue Jean-Jacques Rousseaux.
- Démontage des isoloirs et des panneaux électoraux après les élections législatives.
- Taille et fauche dans le talus, à droite en montant à l'école de la vigne.
- Aide à l'organisation des festivités du 14 juillet, de la course, à pied et du feu d'artifice : installation de barnums,

de barrières de ville, de tables, bancs, chaises, réfrigérateurs et congélateurs.

- Tontes au Grillo à l'école et au terrain de foot.



- Aide aux transports de matériel pour un camping du centre de loisirs à Gamaches (barnum, tentes tables et bancs...)
- Démontages et nettoyage après le repas du 14 juillet.
- Taille des haies dans la résidence, la Garenne.
- Nettoyage du château après le feu d'artifice et récupération des déchets.
- Nettoyage au fossé de la ville du terrain de pétanque, taille des haies sur les Parkings).
- Nettoyage des bords de talus derrière la lisse en béton sur les trottoirs, rue de Saint-Pierre.
- Taille sur le talus à côté de Monsieur Cuvillier-Vasseur, rue Jean Choquet.
- Nettoyage régulier des cimetières ancien et nouveau, des allées pour se rendre à l'église, des escaliers Saint-Martin et Saint-Jean, des caniveaux et des trottoirs, rue Boileau, rue Philippe, Ermenault, Cavée d'Airaines, rue de Saint-Pierre... Travaux effectués régulièrement par Monsieur Francis Darras dans le cadre d'un contrat PEC.
- Nettoyage des terrains de boules, place de la Gare et tonte à l'intérieur du R.A.M.
- Taille de la haie, rue du Château-d'Eau, devant l'aire de jeu de la résidence la Garenne.
- Nettoyage des trottoirs et caniveaux, résidence de la Garenne.
- Tontes au Grillo, secteur Catiche et sur tout le groupe scolaire.
- Fauchage et débroussailllement des chemins du tour du Marais.
- Remise en état d'un regard d'eaux pluviales dans la cave d'Airaines (rescelllement complet de la plaque en fonte).

Août

- Reprise d'un trottoir en dalles gravillonnées, rue de Saint-Pierre et réfection des joints au mortier.
- Nettoyage et tailles, rue du Guindal, en direction du pont SNCF.
- Nettoyage, divers des abords, des escaliers du presbytère, des haies, des pelouses.
- Nettoyage du mur en pierres, autour de la grotte et réfection des joints.
- Nettoyage, divers des abords, des escaliers du presbytère, des haies, des pelouses.

Travaux des employés communaux (suite)

- Début de nettoyage, Parking de la grotte en vue de la messe du 15 août : avec l'aide d'une nacelle, nettoyage autour de la statue de la vierge, rénovation en deux couches de peinture de cette statue et remise en dorures de la plaque, située au-dessous.
- Nettoyage des trottoirs et caniveaux de la rue Jean Choquet.
- Travail de préparation à la course de Caisses à savon du 25 août aux ateliers (taille en pointe de piquets, de bois, peinture blanche et rouge sur des pneus usagés de voitures...)
- Débroussaillage dans la cour arrière de la maison des conjoints Kœnig au coin de la rue des Chanoines et de la place du Général de Gaulle (accès seulement possible par la propriété de Monsieur DOURLENS).
- Nettoyage de la cour de la Mairie et du talus situé derrière la réserve de la chaufferie (débroussaillage).
- Nettoyage du mur en pierres, autour de la grotte et réfection des joints.



- Poursuite du nettoyage et tontes et tailles diverses au parking de la grotte, avant la messe du 15 août.
- Tontes au tracteur, Grillo, résidence la Garenne et au terrain de football (travaux effectués par Florian BREZIN, qui, après quelques heures de formation maîtrise parfaitement la conduite du tracteur Grillo.)
- Aide à l'organisation de la messe du 15 août : apport de tables, bancs et chaises, puis récupération et rangement de ce mobilier à l'issue de l'office.
- Réfection de joints entre des bordures et des pavés, près de la salle des fêtes et au fossé de la ville.
- Aide à l'organisation de la course de Caisses à savon du 25 août : avec les emplois verts de la CCNS, mise en place de

barnums, tables, bancs, barrières de ville, panneaux de signalisation et ballots de paille pour les chicanes, séparateur de voies, banderoles, etc....

- Le lundi 26, aide à la remise en état des lieux, avec nettoyage des secteurs concernés par l'évènement.
- Nettoyage des secteurs du groupe scolaire, cavée de la Vigne, rue de la Vigne avant la rentrée des classes. (tontes, tailles et débroussaillage.)
- Tontes au Grillo, secteur Catiche et cavée d'Airaines.

Septembre

- Débroussaillments divers dans les chemins du Marais, taille à l'ancienne décharge (à côté du passage à niveau) avec tracteur girobroyeur, débroussailleuses et taille-haies.
- Fauche au cimetière anglais de la pelouse, laissée en friche pour la biodiversité.
- Début d'un nouveau chantier de maçonnerie rue des Chanoines avec la réfection complète du mur de soutènement en pierre, à droite, juste avant le parking de la grotte.
- Début de rénovation de la porte d'entrée du stade de football (application d'une peinture antirouille) avec un lavage au Kärcher avant Peinture.
- Poursuite régulière des nettoyages des deux cimetières, des deux escaliers, Saint-Jean et Saint-Martin, des pavés d'accès à la collégiale et de plusieurs rues du secteur ; opérations effectuées par Monsieur Francis Darras, recruté en juin comme agent PEC.
- Aide à l'organisation de la "Grande Vallée" : montage de barnums, apport de tables, bancs, barrières à la base de loisirs de la Catiche... Puis le lundi, récupération du matériel et finition du nettoyage des lieux.
- Avant la reprise du judo à la salle des fêtes, réparation, avec le grand échafaudage de la CCNS, d'une rampe d'éclairage intérieur et nettoyage des vitrages de la salle des fêtes côté intérieur et extérieur.
- Nettoyages autour de la collégiale avant les journées du patrimoine.
- Poursuite du chantier de maçonnerie rue des Chanoines.
- Tonte au Grillo de plusieurs secteurs : école, Catiche, collégiale, résidence la Garenne.
- Fin des travaux du mur rénové rue des Chanoines avec réalisation d'un chapeau en béton.



Travaux des employés communaux (suite)

Octobre

- Poursuite des travaux de maçonnerie à l'entrée du parking de la grotte avec la rénovation des deux murs en brique situés de chaque côté de l'entrée.
- Rénovation en peinture Rouge de plusieurs poteaux incendie.
- Taille des broussailles du talus, rue Jean CHOQUET, devant la maison de Monsieur CUVILLIER-VASSEUR.
- Nettoyage des caniveaux et bordures, place de la gare, rue de Saint-Pierre, rue du Guindal.
- Nettoyages divers au groupe scolaire.
- Taille de branches au fossé de la ville, en limite de propriété avec le bâtiment et la clôture de l'entreprise Bally.
- Intervention place de la gare avec taille et nettoyage de la haie côté Christophe FLAMANT et nettoyage du massif de vivaces à côté du RAM.
- Aide au passage des 100 km sur le chemin de halage, avec poste de ravitaillement devant les ateliers (montage barnum, apport de tables, chaises...)
- Poursuite des travaux de maçonnerie devant le parking de la grotte.



- Nettoyage de plusieurs rues de la commune.
- Installation de la signalisation routière : peinture blanche au sol pour le stop nouveau à la chapelle Montligeon, devant la gendarmerie nationale, mise en place de panneaux, annonçant en amont le nouveau stop qui oblige désormais les automobilistes venant du côté de Fourdrinoy à s'arrêter, et donc par conséquent à réduire leur vitesse.
- Dernière tonte dans plusieurs secteurs de la commune : rue de La Chaussée, résidence la garenne.
- Intervention rue Jean-Jacques Rousseaux sur un écoulement d'eaux pluviales de la commune traversant une propriété privée (joints et plusieurs colmatages à refaire au mortier suite au déversement d'eau pluviale dans le sous-sol de la maison.
- Remise en place de deux regards d'eaux pluviales situés juste après le passage à niveau, côté La Chaussée, souvent endommagés par les camions ou tracteurs montant sur les trottoirs ; scellement au mortier et béton.
- Dernière tonte au Grillot (secteur catiche, groupe scolaire, résidence La Garenne...

- Mise en place d'un panneau "stop" lumineux à la chapelle pour bien identifier ce stop la nuit lors, notamment de l'extinction de l'éclairage public et même dans la journée. Le dispositif interpelle vraiment bien les automobilistes venant de Fourdrinoy.



- Réfection en peinture blanche de plusieurs "stops" dans la commune.
- Dernière tonte dans plusieurs secteurs de la commune : rue de La Chaussée, résidence la garenne.
- Réfection en peinture blanche de plusieurs "stops" dans la commune.



- Poursuite des chantiers de maçonnerie au parking de la grotte.



Travaux des employés communaux (fin)

Novembre

- Débroussaillage divers au terrain de football ainsi qu'à l'école.
- Aide à l'organisation du Trail des vidames, le 11 novembre, pose de barnums tables et barrières au groupe scolaire.
- Débroussaillage dans le fossé du Château, face au cimetière, ancien afin de permettre le passage des coureurs du trail du 11 novembre et des cyclistes du cyclo-cross du 24 novembre (lequel a malheureusement été annulé.... Souhaitons prompt rétablissement à notre ami Frédéric Bleux son sympathique organisateur).
- Nettoyage des massifs devant la mairie, rue Jean CHOQUET, au coin de la rue de la Guinguette et à la Chapelle devant la gendarmerie.
- Aide à l'organisation des manifestations du 11 novembre (nettoyage des abords du cimetière anglais, du monument aux morts, de l'entrée du vieux cimetière...)
- Nouveau chantier de maçonnerie avec la réfection du trottoir, rue Jean CHOQUET, à droite en montant vers Fourdrinoy, devant la propriété des frères Comont : enlèvement des arbustes constituant une haie (une partie des arbustes est repiqué dans trois massifs de la rue Jean-Jacques Rousseaux et à la place de Graminées devenues trop hautes et envahissantes).
- Décaissement de cette partie de trottoir par l'entreprise, François DELORY, aidé par le camion et le tracteur de la commune.



- Élagage d'un marronnier au groupe scolaire.
- Nettoyage des caniveaux et trottoirs dans le secteur de la salle des fêtes et place de la gare.
- Taille de branches, coupe d'arbustes sur le parking devant la maison du tourisme en vue de l'installation d'un kiosque à Pizza.
- Réception de sel en vrac et en sacs pour le déneigement de la voirie communale (aménagement aux ateliers d'une aire de stockage pour le sel en vrac).
- Aide de l'organisation du téléthon (placement, salle polyvalente de tables et chaises pour la soirée repas. Transports divers.
- Reprise du chantier de maçonnerie rue Jean CHOQUET, avec pose de poteaux et plaques béton, entrecoupés de murets de brique.
- Aide à l'organisation du repas des aînés à la salle polyvalente, installation de table et de chaises).

Décembre

- Aide à l'organisation du concert de Noël à la collégiale : apport de tables, nettoyage des extérieurs.
- Aide à l'organisation du marché de Noël au château : montage de barnums, apport de tables et de bancs.
- Élagage dans les escaliers, Saint-Martin, juste avant le tunnel.
- Poursuite des travaux de maçonnerie rue Jean Choquet, avec finition des murets de briques rouges et pose de pavés. Puis avec l'entreprise DELORY, remise à niveau des trottoirs avec pose de graves, calcaire et tassement régulier des couches de grave avant la pose, au printemps, d'enrobé et de béton désactivé.
- Nettoyage complet des rues et caniveaux de la commune avec les jeunes en contrat d'apprentissage.
- Nettoyage régulier des abords de l'école et des pelouses intérieures avec ramassage des feuilles.
- Organisation du passage du Père Noël, dans les classes de l'école de la vigne.
- Récupération des barnums, tables et bancs après les deux week-ends de marché de Noël au château.
- Mise en place des illuminations devant la mairie avec l'entreprise HEUDRON-DAUPHIN.
- Préparation du char de Noël (nettoyage des véhicules, décoration, mise en place de paille et autres, guirlandes, lumineuses...)



- Quelques petites réparations à la salle polyvalente et nettoyage du bar et de la scène ; nettoyage complet avec ramassage des débris et papiers dans la cour de la salle polyvalente et de l'ensemble de l'école de la vigne.
- Enlèvement régulier des fleurs, dépôt et autres débris des grands bacs d'ordures au cimetière.
- Aide à l'organisation de la quinzaine commerciale avec pose des affiches et des banderoles ainsi que distribution de boîtes et tickets au commerçant et artisans.

**Merci aux agents des espaces verts,
continuons sur une bonne voie en 2025 !**

José

Point sur les travaux et projets

Par Antony Delville

- Les travaux de réfection de la toiture de la sacristie et de mise aux normes électriques ont été réceptionnés. Le conseil municipal a voté, en décembre dernier, l'attribution d'un marché de réfection des maçonneries de la collégiale pour 2025.
- Le projet de construction de vestiaires pour le club de judo est toujours en attente du bouclage du plan de financement.
- L'antenne de téléphonie mobile est construite. Reste à la raccorder au réseau électrique.
- Les hébergements insolites de la Communauté de Communes ont été réalisés à côté de la Maison du Tourisme.
- Le plateau de fitness de la Catiche a été aménagé.
- Le projet photovoltaïque sur la toiture des bâtiments du groupe scolaire est toujours d'actualité. Une étude est programmée afin de vérifier que la toiture puisse supporter la surcharge des panneaux solaires.
- La Communauté de Commune va engager de nouveaux travaux de renforcement de l'îlot déflecteur de l'île de la Trêve qui a mal supporté les crues de l'an dernier.
- Une zone de mise à l'eau sera également aménagée.
- L'aménagement des berges est soumis à une étude globale menée par le service navigation du Conseil Départemental.
- Des permanences ont toujours lieu dans les locaux de la Communauté de Communes pour l'opération d'amélioration de l'habitat, financée majoritairement par la Communauté de Communes et l'ANAH. Elle permet d'obtenir la prise en charge d'une grande partie des travaux pour les foyers aux revenus modestes.
- La société Véolia a enfin remplacé la deuxième pompe de surpression du château d'eau.
- Le revêtement de la chaussée du chemin du Bois de la Vigne a été renouvelé.
- Un panneau Stop lumineux a été installé, rue Jean Choquet, au niveau de la Chapelle. Il permet de fluidifier le trafic important lors des entrées et sorties d'école, mais aussi de ralentir les véhicules qui descendent la rue Jean Choquet en imposant un arrêt.
- Un panneau rappelant la priorité aux véhicules montant le chemin du Bois de la Vigne a été installé afin d'inciter à la prudence les conducteurs qui descendent. La mise en place d'un deuxième coussin
- Deux chicanes ont également été aménagées rue Jean Choquet pour ralentir les véhicules, en particulier ceux en direction de Fourdrinoy. Nous aurions préféré la création de zones de stationnement sur une demi-chaussée, mais les services routiers du Conseil Départemental ont refusé pour permettre le passage des véhicules agricoles.
- De même, le projet de reproduire un mini giratoire au carrefour de la place du Général de Gaulle et de la rue des Chanoines est bloqué. Ces mêmes services veulent nous imposer des îlots bordurés, alors que l'îlot franchissable existant à l'autre extrémité de la place ne pose aucun problème.



Bonne année à toutes et tous !

Bienvenue aux nouvelles entreprises



CHEZ MIETTE
Salon de tatouage 97 place
Charles de Gaulle, Picquigny, 80310

Facebook: Petite miette
Instagram: petite_miette_tattoo
Email: la.petite.miette.tattoo@gmail.com

Pour réserver un flash/
proposer un projet:
https://encre.me/petite_miette_tattoo

Chez MIETTE

Miette, artiste tatoueuse reçoit dans un cadre cosy où elle peut vous proposer toutes sortes de motifs pour décorer votre épiderme.

Elle s'est, entre autres, spécialisée dans le **tatouage "NÉOTRADITIONNEL COULEUR"** (les initiés comprennent) et déjà la clientèle à répondu très favorablement.

NB : le portrait de Miette sur la vitrine est un montage photo.



La fermeture de l'agence immobilière n'aura pas laissé vide un local bien situé au cœur de notre village, et c'est un **restaurant traditionnel** qui y a posé ses fourneaux depuis le 30 mai.

"Au Petit Plat" Ouvre essentiellement le midi, et le vendredi soir et ferme mercredi.



**CONTRÔLE
TECHNIQUE**
Automobile & Moto
CHRISTOPHE DANTEN
03 22 48 35 80

Picquigny ne manque pas de garages et l'implantation d'un centre de contrôle technique dans un local adjacent vient compléter à la perfection les besoins des automobilistes de Picquigny et des environs.

Ne manque plus à présent que la réouverture de la station-service...

Autre bonne nouvelle, l'**ouverture prochaine d'une quincaillerie** dans les locaux du bar "Le Terminus" qui vient de cesser son activité. C'est à notre sympathique amie Charlotte, la fille de Laurence et Francis qui tenaient le bar, que nous devons l'idée de ce nouveau commerce qui ravira bricoleurs et jardiniers.

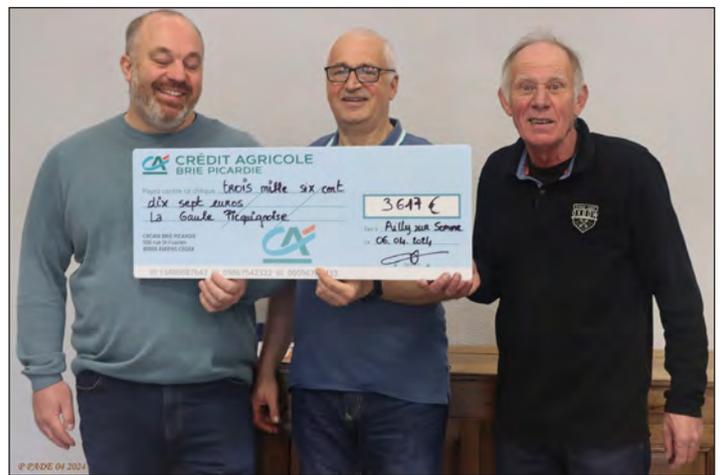
La vie du marais par Claire Roussel

La vie dans les marais change peu, année après année. En début d'année chaque association (Grande Hutte, Pyrémont et La Gaule Picquignoise) font leur bilan et listent les sortants et les nouveaux venus afin de préparer la prochaine saison qui ne se bornera pas seulement à leur procurer le plaisir de chasser ou pêcher mais aussi avec la bonne volonté de chacun, permettra d'entretenir et de nettoyer les marais. Merci à eux, même si je déplore voir souvent les mêmes t



Dans le cadre de l'opération "j'aime mon territoire" la Gaule picquignoise a déposé le projet de création d'une école de pêche. Retenue par le crédit agricole et les adhérents à cette opération, le 6 avril 2024, l'association de pêche perçoit un chèque de 3617€. Bravo !. (voir aussi page 27)

Juste avant la fête du village, le 8 Juin, Monsieur le Maire pense que nous avons besoin d'un peu de sport, il organise donc une nouvelle sortie aux marais, avec visite de la Grande Hutte, merci Benoit, qui nous donna l'occasion de découvrir la nouvelle barque subventionnée par le conseil départemental, suivi d'un petit repas en plein air, du tour du marais et retour vers la Catiche afin d'inaugurer en toute simplicité l'aire de fitness accessible à tous.(voir page 19)



Lors de cette saison, la gaule picquignoise a organisé plusieurs concours et établi un planning de pêche à la carpe de nuit, pêche apparemment très appréciée des connaisseurs. Le 14 juillet a vu son traditionnel concours se dérouler autour de 13 pêcheurs et a été remporté par Frédéric Bleux, félicitations. Il remporte un bon d'achat offert par la commune comme tous les participants et évidemment le trophée du meilleur pêcheur. (voir page 45)

Bonne année à tous, Claire Roussel



De nouveaux équipements !



Voici, semble-t-il au visiteur, un bateau qu'un camion-grue s'apprête à déposer sur la Somme afin que son skipper l'emmène sans doute jusqu'à la mer via le port de Saint-Valéry...

Mais, à la surprise de certains spectateurs, l'engin de levage ne déposera pas le voilier sur l'eau, mais se tournera du côté opposé pour l'installer sur la terre ferme, dans le terrain attenant à la Maison du Tourisme !...



...Ce bateau ou plutôt ces deux bateaux ne fendront plus désormais les flots, mais deviendront, après découpage et aménagements idoines un habitat dit "insolite" pour des touristes désirant s'endormir pour une nuit ou deux bercés par des rêves de Vendée-Globe !

Une aire de fitness !

Tout près de la base nautique et en complément du plateau sportif existant depuis plusieurs années, une aire de fitness en plein air vient de voir le jour à destination des adeptes de l'entretien musculaire.

Sur un dallage béton armé recouvert d'un sol de sécurité, l'équipement comporte :

- Un vélo éliptique (fessiers, cuisses, mollets, bras).
 - Un push-pull multiprise (Pectoraux, dorsaux, bras).
 - Une échelle de rythme (fessiers, cuisses, mollets).
 - Une station dite "Crosstraining" multipostes.
 - Un double pédalier.
 - Un compact training (connectable à votre smartphone via une application).
 - Un patineur (fessiers, cuisses, mollets).
 - Une machine à squats (fessiers, cuisses, mollets).
 - Une balancelle (lombaires, abdominaux, obliques).
- Enfin, juste à côté, une table de Ping-Pong.



Mais bien sûr, chacun peut adapter l'exercice à ses goûts ou... son repos !



Ils nous ont quittés en 2024

Ils sont partis, bien trop tôt pour la plupart d'entre eux à qui la mort n'a pas accordé les nombreuses années qu'il auraient dû vivre encore.

À leurs familles et à leurs amis, nous présentons nos très sincères condoléances.



M. Jean-Luc GRARE
le 18 janvier



M. Vincent ERMENAUULT
le 30 janvier



M. Jean-Marc PELGRIN,
le 14 avril



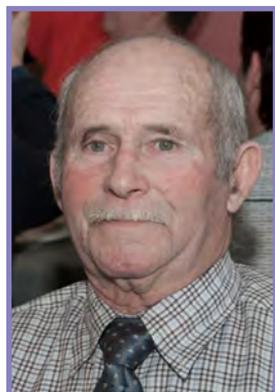
M. Gilbert LEQUIEN,
le 30 Avril



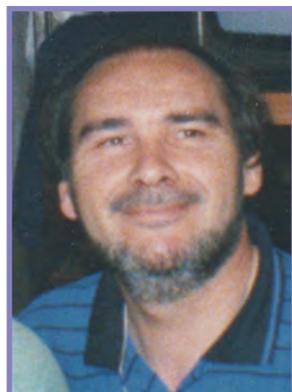
M. Patrice DELAVIER,
le 12 juin



Mme Rosette ROGER
le 7 juillet



M. Christian NOBLESSE,
le 3 septembre



M. Bernard DIEU,
le 14 septembre



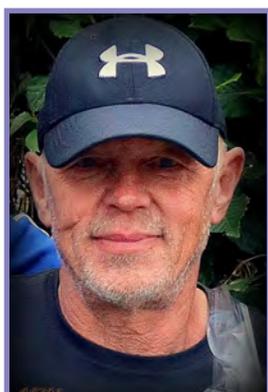
Mme Aude GONNAIS,
le 28 septembre



M. Jean-Luc DIEU,
le 10 octobre



M. Jean-Michel
DEVAUCHELLE,
le 21 octobre



M. Éric DÉCAVÉ,
décédé le 22 novembre
à Libreville, Gabon



M. Franck BELLIN,
le 6 décembre



Mme Josiane BREZIN,
le 31 décembre

Judo et Chanbara Club de Picquigny



Présidente :
Boucher Liliane
Trésorière :
Bridel Emilie

Vice trésorière :
Cousin
Stéphanie

Secrétaire :
Frederic Warnet

**Directeur
Technique :**
Vincent
Constant

Le Judo Club et la Chanbara de Picquigny sont heureux de faire partie des associations de votre commune .

Notre village est un lieu de vie familiale qui permet de se ressourcer lors de nos temps libres.

Toutes les associations œuvrent dans ce sens, afin de procurer bien-être et qualité de vie.

Nous remercions la commune qui nous accueille dans ses locaux, ce qui permet de dynamiser les activités communales, un atout certain pour bien vivre en zone rurale.

Notre équipe s'efforce de rendre pérennes les activités que nous proposons, grâce à votre participation.

2024 a été une année d'évolution pour nos activités, durant laquelle nous avons eu le plaisir de proposer le E-sport, ouvert à tous. Cette nouvelle initiative a permis de diversifier notre offre en mettant en pratique l'esprit de compétition tout en restant fidèle à notre code moral et engagement pour le sport.

Nous sommes soutenus par nos diverses affiliations Handisport et Sport adapté, ce qui nous permet de répondre aux besoins du sport pour tous et adapté à chacun.

La diversité des activités proposées par notre club offre l'opportunité d'accueillir des personnes de tout âge, dans un esprit convivial et familial.

Sous la direction de notre responsable technique, Vincent Constant, nous renforçons notre collaboration avec d'autres clubs, comme le JC 80 à Amiens .

Cette collaboration inclut l'entraîneur Frederic Warnet, récemment diplômé du Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur Arts Martiaux sous le tutorat de Vincent. Ainsi cela nous permet d'offrir un plus vaste choix d'horaires adaptés à tous. (JC 80 ,Samedi après-midi)

Jour	Lieu	Activité	Catégorie	Heure
LUNDI	Picquigny	CHANBARA	Ado/Adultes (A partir de 12 ans)	19h / 20h30
MARDI	PICQUIGNY	JUDO	Enfants 3-5 ans	18h / 18h45
			Enfants 6-8 ans	18h45 / 19h45
			Ado et Adultes (A partir de 12 ans)	20h / 21h
MERCREDI	PICQUIGNY	TAÏSO SANTE	Tous	18h / 19h
		TAÏSO FITNESS	Tous	19h / 20h
JEUDI	PICQUIGNY	JUDO	Enfants 9-11 ans	18h / 19h
		JUJITSU	Adultes	19h / 20h30

3 ESSAIS GRATUITS

Pour tout renseignements :

Mail :

judoclubpicquigny80@hotmail.com

Tel :

06 14 20 95 60

Nous restons à votre disposition tout au long de la saison sportive : pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par e- mail : judoclubpicquigny80@hotmail.com

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour une excellente année 2025. Nous serons ravis de vous accueillir lors de nos activités et de vous informer sur nos différentes disciplines.



l'Association Sportive Automobile de Picardie

Fondée en 1967, l'Association Sportive Automobile de Picardie (agrée Jeunesse & Sport) a son siège social au 63 rue des Chanoines à PICQUIGNY depuis février 2015.

Elle a pour objet d'organiser et de développer, sous l'autorité et le contrôle de la FFSA (Fédération Française du Sport Automobile) et de la LSA des Hauts de France (Ligue du Sport Automobile des Hauts de France), la pratique et l'encadrement du sport automobile.

Réélu président pour 4 ans, Jean-Pierre Lenglet veille à sa destinée depuis plus d'une décennie.

Le 19 janvier, lors de l'Assemblée Générale, il annoncera que l'association a dépassé les 200 licences. Celle-ci sera suivie de la traditionnelle remise des prix : les licenciés de l'ASA Picardie seront mis à l'honneur, certains pour leurs performances et d'autres pour leurs nombreuses participations à différentes épreuves.



On peut déjà vous dévoiler que Louis Lejeune (1er de la Coupe de France de Sprint Car Maxi Sprint)

Chloé Leroy (3ème du Championnat de France de Sprint Car Sprint Girls) et Florian Briché (3ème du Championnat de France FFSA GT SILVER) seront récompensés.

Bien qu'absents, Lilou Wadoux, Hugues Moilet, Paul Duramé et Olivier Pernaut seront également mis à l'honneur. En effet Lilou Wadoux sera à Daytona pour ses deuxièmes 24 Heures de Daytona où, à 23 ans, elle espère jouer les premiers rôles dans la catégorie GTD. Quant aux trois autres licenciés, ils participent aux Dakar 2025 : l'Optimus d'Hugues Moilet, pour sa 4ème participation, portera le n° 253.

Pour leur première participation au Dakar, le Maverick R d'Olivier Pernaut aura lui le n° 433 et le Polaris RZR XP PRO que co-pilotera Paul Duramé le n° 419.

Depuis sa création, l'ASA de Picardie a organisé différentes épreuves : de la Course de Côte au Slalom en passant par le Rallycross... En 2024, l'association a organisé en mai les 9 Heures d'Endurance Tout Terrain du Santerre ainsi que le Rallye de Picardie en Novembre et a participé à la 1ère course de caisse à savon de Picquigny.



Pour 2025, 2 nouvelles épreuves sont inscrites au calendrier : le 1er slalom Abbeville Baie de Somme (premier week-end de mars) et une manche du challenge Orne (discipline Autocross & Sprint Car en juin) viendront compléter le calendrier.

L'Association est ouverte à tous les passionnés de sport automobile (les pratiquants comme les encadrants)

Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre, les formations sont gratuites et organisées à Picquigny par Jean-Pierre Lenglet.

En route pour la saison 2025...

FFSA ASA PICARDIE

ENTREZ DANS LA COURSE
REJOIGNEZ NOUS !

RENSEIGNEMENTS AU 06 03 21 24 17
OU PAR MAIL : lenglet_jean-pierre@orange.fr



Picquigny Vieille Somme

Dans la mémoire du club 2024 restera l'année la plus sportive par excellence.



En effet, avec notre nouvelle équipe de jeunes compétiteurs, nous avons participé cette année à pas moins de 28 courses slalom régionales, nationales et internationale entre mars et novembre. Jeanne et Robin ont pu se qualifier pour la finale N3 à Albi, Vincent, Jean François, et Johann pour les championnats de France Master de Metz, où Caroline Loir, qui été qualifiée également, est revenue avec les deux titres en canoë et en kayak.

La consécration vient des championnats du monde Master à Cracovie en Pologne, où là, Caroline est devenu vice-championne du monde en canoë, mais revient également avec la médaille de bronze en kayak.



Nous comptons actuellement 26 bateaux en Nationale 3, trois bateaux en Nationale 2, huit en régionale, et le club se classe 36ème au classement national sur plus de 200 clubs.

Nous avons participé également avec l'équipe départementale au championnat de France de Dragon Boat au lac de l'Ailette, et les filles sont revenues avec la 3ème place lors de la coupe de France à Vaires sur Marne, sur le bassin Olympique en novembre dernier.

Notre école de pagaie quant à elle a fait de nouveau le plein cette année et nos jeunes pousses ont participé également aux différents stages, rassemblements et compétitions proposés par le club, le comité départemental de la Somme, et le comité des Hauts de France.

Nous en profitons donc au passage pour les féliciter, les remercier pour leur ténacité et leur persévérance ainsi que leurs entraîneurs, les cadres techniques et l'équipe d'accompagnement.

Le club compte actuellement 73 licenciés, dont 26 jeunes, et 25 filles.



Notre bassin aurait pu accueillir une délégation étrangère lors de ces JO de Paris, si les travaux d'aménagement avaient été réalisés ces dernières années, mais malheureusement les études tardent et n'en finissent pas d'avancer.

Nous espérons que ces études serviront de bonnes bases de construction pour le futur bassin, car l'île de tête récemment consolidée en automne 2023 est de nouveau en proie aux assauts des vagues. Ce courant si fort l'a déjà dégradée considérablement, et nous craignons pour la suite. Le programme d'abatage des frênes morts a permis de renforcer la sécurité aux abords du bassin. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés sous le contrôle de la CCNS et nous les en remercions.

Le reste du bassin est encore en souffrance et nos efforts de consolidation ne parviennent plus à le maintenir en état, et si rien n'est fait, bientôt les maisons des riverains après le pont routier serviront de remblais en contre bas.

Il est bon de noter que cette année encore l'activité touristique et le nombre d'embarquements sont toujours aussi importants, surtout en juin, juillet, et août. Nous en profitons donc pour remercier les acteurs du club qui ont œuvré pour satisfaire cette demande toujours croissante, car il est vrai que l'attrait touristique des lieux y est incontestable.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la commune de Picquigny, pour son soutien lors des différentes manifestations que nous avons l'habitude d'organiser chaque saison. Merci également pour son aide financière et pour la considération que nous portent tous les membres de la municipalité.

Merci à José HERBET qui, depuis cinq ans, a tenu à aider financièrement les associations à titre personnel.

- quatre grands rendez-vous pour l'année 2025:
- Dimanche 23 février, slalom régional de Picquigny.
- Samedi 24 mai, sélectif régional de descente sprint.
- Samedi 11 octobre Challenge course jeunes.
- Dimanche 12 octobre Challenge René Jarnoux

Nous rappelons que le club est ouvert tous les mardis de 18h00 à 20h00 (d'avril à octobre) ainsi que tous les samedi après-midi de 14h00 à 17h00.

Durant l'hiver, des séances en piscine ont lieu les vendredi soir.

La cotisation annuelle (de janvier à fin décembre) n'est que de 75 €, et dégressive en fonction du nombre d'adhérents de la même famille. Celle-ci comprend, le prêt du matériel, les leçons, l'encadrement et la majorité des sorties.

Tout au long de l'année, les activités sont variées : eau-vive, eau-calme, mer, descente de rivières, stages, formations, es- quimautage en piscine, randonnées, compétitions, etc ...

Le canoë et le kayak offrent à eux seuls, une multitude de possibilités d'évasion, d'émotion et de plaisirs intenses, que vous ne retrouverez nul par ailleurs ! La seule condition pour la pratique de ce sport, est de savoir nager 25 mètres et de pouvoir s'immerger complètement.

Infos sur :

<https://www.canoe-kayak-picquigny.fr/>

<https://www.facebook.com/ClubCanoeKayakPicquigny-VieilleSomme>



Amicale des donneurs de sang de Picquigny et environs

La première collecte du 8 mars a été annulée précipitamment car, afin de respecter le protocole de l'Établissement Français du Sang (E.F.S.) qui nous a été dicté en fin d'année 2023 nous n'avons pas pu envoyer un courriel aux fidèles donateurs pour les prévenir et éviter un désagrément. Autre modification, la collecte du 20 décembre a été avancée au 29 novembre.

Résumé de l'activité durant l'année 2024

(qui nous le déplorons ne fut pas bonne.) :

- le 24 mai : 21 présentés, 20 prélevés, 1 nouveau.
- le 26 juillet : 40 présentés, 38 prélevés, 6 nouveaux
- le 27 septembre : 26 présentés, 26 prélevés.
- le 29 novembre : 25 présentés, 21 prélevés, 3 nouveaux.

Soit un total de **112 donateurs** qui se sont présentés.

Pour rappel en **2023** : 151 donateurs - 2022 : 155 donateurs - en 2021 : 204 (5 collectes)

La collecte est réalisée maintenant sur une durée de 4h30mn (14h à 18h30) et les prévisions attendues par l'E.F.S. à chaque collecte sont de 40 donateurs.

L'assemblée générale s'est tenue le 12 avril 2024. Notre amicale compte désormais 9 membres.

L'année dernière 2 personnes ont souhaité quitter notre amicale pour convenance personnelle et cette année nous déplorons le décès de M. Gilbert LEQUIEN. Il fut durant de nombreuses années le trésorier de notre amicale.

Après un vote à l'unanimité, Mme Brigitte LEQUIEN est reconduite dans sa fonction de présidente, Mme Dany HERBET comme trésorière, M. Gildas EVENO comme secrétaire et M. Jean-Louis CHIRAULT notre porte-drapeau.

Nous n'avons pas fait la proposition du calendrier de l'E.F.S cette année mais nous avons participé aux diverses commémorations et manifestations proposées par la Commune et ses associations.

Lors de la dernière collecte, des chocolats ont été donnés pour remerciements au personnel de l'E.F.S. et un petit cadeau à chaque donneur de sang.



Les 4 dates de collecte de sang pour l'année 2025 sont les suivantes :
7 mars — 25 juillet — 26 septembre — 28 novembre
de 14h à 18h 30

Nous remercions la Municipalité qui met gracieusement à notre disposition la salle des fêtes pour effectuer les dons. La Présidente et les membres de l'Amicale présentent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

			
1 million de patients soignés chaque année grâce aux dons bénévoles de généreux citoyens.	1h à 2h de votre temps C'est aussi l'occasion de faire une pause pour soi et pour les autres.	Une équipe à vos côtés Nous sommes là pour vous à chaque étape de votre don.	1 acte vital et citoyen facile et sans engagement.



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Comité Cantonal Ailly-sur-Somme - Flixecourt secteur de Picquigny

« À NOUS LE SOUVENIR, À EUX L'IMMORTALITÉ »

Le Souvenir Français a pour vocation :

De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par

de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.

D'animer la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.

De transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir.

Distincte des associations d'anciens combattants, car notre association se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à celles et ceux de tous âges et de toutes nationalités.

Afin d'accomplir sa mission, Le Souvenir Français a besoin du concours, de tous. À ce titre il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.



J.P. Delory et Denise Humez, présidents respectifs du souvenir Français et des ACPG.

Adhérez au Souvenir Français,

Votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

En adhérant à l'Association :

- Vous manifestez votre reconnaissance à tous ceux qui sont morts pour la France, comme à ceux qui l'ont bien servie.
- Vous permettez à l'Association d'entretenir et de fleurir les sépultures et les monuments commémoratifs.
- Vous participez à l'indispensable travail de mémoire en favorisant la transmission du message du Souvenir aux nouvelles générations.

Le président, Jean-Pierre DELORY



A.C.P.G.-C.A.T.M.-O.P.E.X.-T.O.E

Veuves d'Anciens Combattants

La section de Picquigny - La Chaussée Tirancourt est composée d'Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, d'OPEX, T.O.E., leurs VEUVES, et de sympathisants des deux communes.

Elle est toujours bien représentée aux cérémonies Commémoratives tant sur le plan local que Cantonal, avec la participation infaillible de ses deux porte-drapeaux Francis Bécue et Pascal Greneau.

Nous déplorons la disparition de trois fidèles adhérents Anciens Combattants d'Algérie décédés en 2024, Marcel Féroul, Claude Delobel et Christian Noblesse, ils avaient tous la Médaille du Combattant, La Médaille Commémorative Algérie et la Médaille de Reconnaissance de la Nation, Christian Noblesse avait obtenu en Algérie la Croix de la Valeur Militaire !

Nous avons une pensée particulière pour André Sehet décédé en Janvier. André qui a travaillé pour le souvenir et la mémoire de ceux qui sont morts pour la France nous apportait son soutien

et toujours sa participation quant il s'agissait d'aider le monde combattant, leurs sépultures et leurs monuments.



Mme Brigitte Lequien, présidente des donateurs de sang.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 25 Avril, salle de la Mairie, avec la participation de M. Dechoz, Président Cantonal, de M. Le Maire de Picquigny et d'une nombreuse assistance.

Le Congrès Cantonal aura lieu à Picquigny en Mars.

En 2024 nous avons apporté un aide financière pour le financement de la plaque dédiée à Jean Moulin apposée dans la salle d'honneur de la Mairie. L'hiver dernier nous avons apporté une aide financière aux enfants des écoles pour un séjour à la montagne.

Madame la Présidente remercie les habitants de Picquigny et La Chaussée pour le bon accueil qu'ils ont réservé au calendrier et pour leur générosité. Elle souhaite à tous une excellente année 2025.

La présidente, Denise Humez



Chœur en Fête



Nous sommes 36 choristes à ce jour, dont 4 nouveaux arrivants à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre chorale, laquelle se compose de :11 sopranes – 12 altis – 10 ténors et 3 basses.

Nos réalisations de la saison 2023-2024 :

9 concerts

– À Belloy sur Somme, – à St Sauveur (au marché de Noël) – à la Collégiale de Picquigny (concert de Noël avec les enfants de l'école de la vigne et l'harmonie de Quesnoy Molliens), – à L'EHPAD de Picquigny, – à Riencourt au profit de l'association Rétina avec nos amis de la chorale En Plein Chœur), – à Crouy St Pierre (pour l'inauguration de l'église), – à la fête des géraniums à Picquigny pour remercier la mairie de son soutien, – à Molliens Dreuil avec le chœur d'Airaines et la chorale "Roye de Chœur", – à Seux.

et 3 aubades :

À la commémoration du 11 novembre 2023 aux monuments aux morts de Picquigny et la Chaussée Tirancourt,
à l'inauguration des plaques commémoratives à Picquigny et à la Chaussée Tirancourt, à la commémoration du 8 mai 2024 aux monuments aux morts de La Chaussée- Tirancourt et de Picquigny ainsi que nos participations au concert de la fête de la musique le 21 juin 2024 à St Fuscien et aux concerts Goldman avec la chorale Multivoix,
à Fort Mahon, Cagny, Albert, Airaines, Boves, Wailly, Longueau, Tilloloy et à l'auditorium du Crédit Agricole à Amiens.

Notre assemblée Générale s'est tenue le 05 Novembre 2024 :

Faisant suite à la modifications de nos status, un conseil d'administration de 7 membres a été élu lequel a confirmé la composition du bureau :

- Président : Patrick CENSE
- Trésorière : Christiane GARDY
- Secrétaire : Rose Noëlle VILLUENDAS

Chœur en Fête fêtera ses 25 ans

le 8 novembre 2025 avec un concert à la salle polyvalente. Venez nombreux participer à notre fête.

Nos répétitions ont lieu chaque mardi (hors vacances scolaires) de 20h30 à 22h30 à la salle polyvalente.

Nous interprétons des chansons françaises apprises au cours des répétitions et chantons sans partition durant les concerts, ce qui rend plus chaleureux le contact avec le public.

Notre association est depuis juin 2024 déclarée d'intérêt général par l'administration fiscale. À ce titre elle peut recevoir des dons qui de ce fait donneront droit à réduction d'impôts.

Si vous voulez apporter votre aide à notre chorale, un reçu vous sera délivré et vous pourrez ainsi bénéficier d'une réduction de 66% de votre impôt sur le revenu.



Chœur en Fête Picquigny



choeurenfete2020@gmail.com



La Gaule Picquinoise



Association de pêche désireuse de promouvoir l'esprit, l'éthique et les techniques de pêche dans le marais de Picquigny.
Au cœur de la Moyenne Vallée de la Somme, le Marais de Picquigny abrite une grande variété de poissons blancs et carnassiers.

Bonjour à tous,

Quelques mots pour vous informer sur la vie de notre société, "La Gaule Picquinoise", avec de très bonnes nouvelles : tout d'abord, grâce à un super travail de notre trésorier, Alain, nous avons eu la chance de remporter le challenge "J'aime mon territoire" organisé par le Crédit Agricole, avec un très beau chèque. Merci à toutes les personnes qui ont voté pour nous. Nous avons ensuite récupéré le petit étang de Breilly avec un cadre exceptionnel. Merci à Sébastien pour son implication.

Nous avons encore effectué deux rempoissonnements :

- Dans l'étang fermés (250 kg de gardons et une centaine de kilos de carpes)
- Dans l'étang de Breilly avec gardons, carpes, carassins et de belles petites tanches qui nous promettent encore de bons moments de pêche entre amis.

Je voudrais remercier ici les personnes qui nous aident pour les travaux d'entretien aux étangs de notre village ; hélas nous manquons de bénévoles et vous êtes les bienvenus pour venir nous aider ; ensemble nous ferons un travail remarquable

Je finirai, comme chaque année, en remerciant Monsieur le maire et nos élus toujours à nos côtés ; sans eux, rien ne serait possible.

Je vous souhaite à tous une bonne fin d'année et à bientôt au Bord de l'eau !

Le président, Alain POUSSET



La Gaule Picquinoise a gagné un gros chèque !

C'est un « gros » chèque de 3617 euros que la dynamique association « La Gaule Picquinoise » vient de recevoir des mains des deux représentants de la caisse régionale du Crédit Agricole, comme prix du concours « J'aime mon territoire », en récompense de leur projet

de création d'une école de Pêche pour les jeunes de Picquigny et des environs. Le président Alain POUSSET et les heureux dirigeants de l'association ont été chaudement félicités non seulement par les cadres de la banque Régionale, mais également par MM. José HERBET, maire de Picquigny, Philippe FRANÇOIS, vice-Président de La communauté de communes et Jean-jacques STOTER, conseiller départemental. (Photo : Patrice PADÉ)





Le Club de la détente



CONVIVIALITÉ

REPAS FESTIFS

JEUX DE SOCIÉTÉ

GOÛTERS

VOYAGES



PICQUIGNY
VENDREDI 14 FÉVRIER 2025
vers 12h00

Salle Polyvalente



LA FÊTE DES AMOUREUX



Repas dansant
avec **Éric LALOT** et **Pascal GRANDSERRE**

Organisation : Club de la Détente
Repas : Tartiflette/Salade-Dessert : 20 €

Réervations : Mairie au 03.22.51.40.31
Mme BENOIT au 06.52.79.23.73

Notre club compte actuellement 35 adhérents qui se réunissent un mardi sur deux dans la salle de la rue des Chanoines. On y partage quelques douceurs et formons des groupes pour pratiquer divers jeux de société.

Des repas sont organisés, sur place ou bien dans un restaurant.

Chaque année, nous organisons un **repas dansant le 14 février, jour de la saint Valentin**, mais aussi des voyages comme cette année 2024, en Alsace (Voir page 51)

Renseignements : Mairie de Picquigny ☎ 03 22 51 40 31

Mme Benoit : ☎ 06 52 79 23 73



Chemins libres et randonnées



Voilà, 2024 a tiré sa révérence et se range au rayon des souvenirs.

Nos activités 2024 à partir des localités suivantes :

Janvier à Flixecourt, Février à Belloy-sur-Somme, Mars à Hangestsur-Somme, Avril à Condé Folie, Mai à Belloysur-Somme, Juin à Liercourt, Juillet à Métigny, Septembre à Bacouel-sur-Selle, Octobre à Belloysur-Somme et Long, Novembre à Bouchon, Décembre à Belloysur-Somme, Brucamps, La Chaussée Tirancourt, auxquelles il faut ajouter une vingtaine de sorties à vélo et quelques-unes à moto.

Malgré une météo assez capricieuse, nous avons souvent passé entre les gouttes, quelle chance avons-nous !

En 2025 nous proposerons nos trois disciplines : pédestre, à vélo, à moto, et en plus nous proposerons l'acquisition possible de vélos rénovés pour les adhérents.

Nos sorties sont libres d'accès, mais nous proposons aussi une formule «adhésion» très abordable. La randonnée peut avoir un impact très positif sur la santé (sauf contre-indication médicale), permet de lutter contre la sédentarité, le surpoids, voire l'obésité. La pratique de la randonnée est facile, nullement réservée aux «sportifs», mais demande une période d'adaptation par palier.

A vous tous, Picquinois et Picquinoises et vos proches, nous vous souhaitons une excellente année 2025 en super forme avec une touche de fraternité.

Michel LAVOISIER

06 80 01 48 01



Gym-Forme



En janvier 2024, le club comptait 37 licenciés ; 22 pour le lundi avec Julian notre animateur et 15 pour le mercredi avec Sarah, notre fidèle coach depuis plusieurs années.

Nous nous sommes retrouvés en janvier pour déguster la galette des rois et, à cette occasion, nous avons annoncé, Céline, Nathalie et moi notre décision d'arrêter notre engagement au niveau du club. Toutefois, notre souhait était que la gym continue dans notre village.

En septembre, l'arrivée de Madame O Léone en tant que présidente et de Madame Pousset Aline en tant que secrétaire-trésorière a mis fin à nos préoccupations. La relève était assurée !

J'adresse une nouvelle fois mes remerciements à la commune pour la mise à disposition des salles et à Monsieur le Maire pour ses dons personnels aux associations.

Joyeuses fêtes de fin d'année et longue vie à l'association Gym Forme.

Léone Décavé



Nous avons eu le plaisir, Aline et moi, de reprendre le flambeau suite aux bons et loyaux services de Léone Décavé, Céline Delporte et Nathalie Marceau, que nous remercions encore chaleureusement.

Notre souhait est de faire perdurer cette association dans la joie et la bonne humeur.

Cette année, nous avons décidé de ne pas organiser de réunion «galette des rois» afin de ne pas fragiliser le budget qui est toutefois à l'équilibre grâce aux 35 adhérent(e)s.

Nous pourrions bien entendu remettre en place cette tradition par la suite si le budget le permet.

Nous remercions à notre tour Monsieur le maire pour sa gentillesse et sa générosité.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Léone O et Aline Pousset



— Les amis de la Collégiale —

2024 fut encore une année riche en réalisations avec la restauration de l'électricité, une exposition de peinture toujours de grande qualité et plusieurs concerts.

Actions, travaux réalisés ou en cours d'achèvement

- Restauration de l'installation électrique de la Collégiale qui en avait bien besoin. C'est l'entreprise Mathieu Clop de Molliens-Dreuil qui a réalisé ces travaux.



- L'entretien et le fleurissement des abords de la collégiale impressionnent toujours le visiteur, merci la commune et ses employés.

Manifestations organisées en 2024

Le 13ème "Printemps de la Collégiale", le dernier week-end d'avril a encore obtenu un grand succès. 64 peintres, sculpteurs et photographes avaient répondu présents, ainsi que les élèves de l'école de la Vigne. Plus de 700 visiteurs. (voir aussi page 36)

- Très beau concert de jazz classique new Orléans avec l'orchestre "Dixieland seniors", impressionnant tous les musiciens dont monsieur Mayeur, 99 ans.



- La Collégiale a été ouverte tous les après-midi de juillet et d'août. Un peu moins de visiteurs que les années précédentes, le mauvais temps en est sans doute la raison, mais toujours des visiteurs très intéressés.
- Les journées du Patrimoine en septembre ont connu un grand succès, plus de 200 visiteurs.
- Le concert de Noël, le dimanche 8 décembre a eu lieu pour le plus grand plaisir de tous. Il réunissait les enfants de deux classes de l'école de la Vigne, la chorale "Choeur en fête" et l'harmonie de Molliens Quesnoy. Un grand moment de convivialité terminé par les traditionnels "flip" (cidre et calva chaud), soupes et chocolat chaud sans oublier les chouquettes et brioches.
- La publication du livre d'André Sehet et Sylviane Schawll, "Création d'une grotte à la gloire de notre Dame de Lourdes" donné à l'association a rencontré un franc succès, il reste quelques exemplaires. Merci André et Sylviane.

Bilan financier

- Année exceptionnelle quant au montant des dons : un peu plus de 6 500 €,

par 112 donateurs. Merci aux nouveaux. Comme les années précédentes, la totalité de ces sommes sera affectée aux travaux à venir de la Collégiale. Les recettes liées aux ventes de livrets, de cartes postales, à l'exposition de peinture, aux produits financiers ont couvert largement les quelques frais de l'association.

- L'association a participé à hauteur de 35 000 € au financement des travaux d'électricité. Il est prévu de participer également aux prochains travaux

Actions en cours et projets

- La remise en état du bras nord du transept et de la sacristie de la Collégiale devrait être réalisée au printemps prochain
- La 14ème édition de l'exposition "le Printemps de la Collégiale" se tiendra les 25, 26 et 27 avril 2025. Un prix spécial "550ème anniversaire du traité de Picquigny" sera créé à l'occasion.
- Les visites guidées de la Collégiale en été seront reconduites à partir du 15 juillet jusque fin août ainsi que la participation aux journées du Patrimoine.
- Le 29 août 2025 sera le 550ème anniversaire du traité de Picquigny. Nous étudions avec d'autres associations locales la célébration de cet événement en insistant particulièrement sur l'aspect historique et ses conséquences. Réservez cette date.
- Le concert de Noël, un dimanche de décembre 2025.

Continuez de nous soutenir en 2024 en renouvelant votre



adhésion. Merci à l'avance

- Dans le respect de la réglementation relative à la protection des données, ci-joint un bulletin à compléter et à retourner avec le renouvellement de votre adhésion ou à donner le jour de l'assemblée générale.
- Le site internet : <http://www.collegiale-picquigny.fr> est mis à jour très régulièrement. Continuez à le consulter.

Nos prochains rendez vous :

- L'assemblée générale le jeudi 3 avril 2025 à 18 h à la salle des mariages de la mairie.
- l'exposition de peintures les 25,26 et 27 avril 2025.
- Le 29 août 2025, 550ème anniversaire du traité de Picquigny.

Le président, Philippe Bruneel

Les « Amis de la Collégiale » — Siège social : Hôtel de ville de Picquigny, 48 place du Général de Gaulle 80310 PICQUIGNY
Contact : Philippe BRUNEEL Tel. : 03 22 51 48 10
- Courriel : ph.bruneel@orange.fr
- Site internet : <http://www.collegiale-picquigny.fr>



2024 chez les Blaireaux

25 Août : Super dimanche ensoleillé !

Des ballots.....

Un public enthousiaste.

Encore des ballots.....

Des participants heureux.

Et.... des ballots.....

Une organisation au top pour une première réussie.

Et la belle quatrième place des Blaireaux.

Alors pas si ballots que ça, les blaireaux constructeurs et les blaireaux pilotes !

Vivement celle de 2025 !!!!!



Cerise sur le gâteau : La Grande Vallée

Exceptionnelle cette 25^{ème} édition.

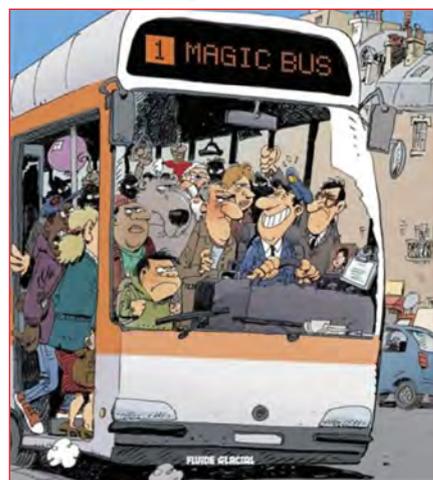


Et pour célébrer ça, tout le monde s'y est mis, le club, la ville, les bénévoles.....

Une multitude de parcours, un BBQ frites, un site exceptionnel, un dimanche ensoleillé, des participants heureux comme jamais, une tombola de fou, des ravitos comme seulement on sait les faire à Picquigny.

Bref une journée qui restera dans les mémoires.

Et on ne saurait conclure sans féliciter nos deux extraterrestres que sont Fred et Corinne Bleux qui pilotent tout cela, et qui ont en plus, oeuvré pour les J.O. et Para de Paris en tant que bénévoles. Mille Bravos pour eux !!



Quelle année !!!!!

Ah oui quelle année mes amis.

Pensez donc : on a commencé cette année 2024 par un car, (on ne fait pas les choses à moitié) pour aller encourager le phénomène VDP, on avait même emmené notre mascotte vivre une manche de championnat du monde de cyclo-cross. L'année était partie sur les chapeaux de roues.



Puis, au printemps, c'est devenu une tradition, le XC, le championnat au champ de tir où nous avons élu domicile. Une autre tanière pour les blaireaux.

Et avant les vacances, on a enchaîné avec la Christobike à Bacouel. Toujours une rando avec une copie parfaite et des parcours encore nconnus. Bravo à Christophe Herisset pour ces découvertes !

Juillet: La course du château, les marches.

Même si nous n'en sommes pas les organisateurs, c'est toujours un plaisir de prêter main forte à cette manifestation dont la notoriété grandit de plus en plus dans le monde de la course à pied.



Toute l'équipe de la tanière vous présente ses meilleurs vœux d'une très belle année 2025 !

Association du Château de Picquigny



Cette année, le château de Picquigny n'a pas changé de propriétaire mais de locataire. Le mandat de l'association ARCHE, présidée par M. Damien Maupin n'ayant pas été reconduit, en plein accord avec la municipalité de Picquigny, M. Morange, propriétaire des lieux a confié la gestion du monument à une nouvelle association, l'**Association du Château**, présidée par **Anaïs Berrier**, une enfant du village et qui plus est archéologue de profession, qui dirige les fouilles pratiquées depuis plusieurs années.

La nouvelle association s'expose dans les manifestations de notre village (Fête des géraniums, fête locale...). Elle organise en outre des animations dans le château (marché de Noël, projections...).



Sceau de Renaud de Picquigny - 1313



Blason d'Antoine d'Ailly Vidame de 1522 à 1548

MAISON DU TOURISME NIEVRE & SOMME



La Maison du Tourisme Nièvre et Somme, installée dans l'ancienne maison éclusière de Picquigny, a été pensée pour vous offrir un véritable lieu de vie et de détente, au bord du canal de la Somme.

Poussez les portes et découvrez les nombreux sentiers de randonnée balisés du territoire ou installez-vous confortablement dans un transat !



NOS ACTIONS

- Valoriser le patrimoine historique, architectural et naturel de l'ensemble des communes du territoire,
- Promotion des acteurs du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, activités de loisirs...),
- Créer des sentiers de randonnée pédestre,
- Gestion de 3 hébergements à destination des familles, randonneurs et cyclistes,
- Organiser des animations à destination des habitants et visiteurs de passage.

NOS LOCATIONS

Nous vous proposons toute l'année des vélos classiques ainsi que des trottinettes cross et vélos électriques. Dès le mois de mai, nous vous proposons d'embarquer sur un bateau électrique sans permis, pour une balade entre Picquigny et Ailly-sur-Somme. Prendre les commandes, c'est facile et sans stress ; quelques minutes suffiront pour faire de vous un vrai marin d'eau douce.



Désignation	Formule	Tarif habitant CCNS *
BATEAUX	1h30	40 €
	3h	56 €
	5h	80 €
VAE	demi-journée	16 €
	journée	24 €
	2 jours	40 €
VELO CLASSIQUE	demi-journée	8 €
	journée	12 €
	2 jours	16 €
SIEGE et REMORQUE ENFANT	journée	4 €
TROTTINETTES	session de 1h30	8 €

NOTRE BOUTIQUE

Besoin de vous réchauffer après une balade ? Venez boire un café, torréfié à Picquigny, dans le canapé du salon.

Aux beaux jours, installez-vous sur notre terrasse qui surplombe le canal, pour découvrir nos produits locaux. Vous aurez l'impression d'être comme à la maison !



MAISON DU TOURISME NIEVRE & SOMME

5 chemin de Halage – 80310 Picquigny - Tél. : 03 22 51 46 85

officedetourisme@nievresomme.fr

www.nievresomme-tourisme.fr



Longue et heureuse retraite Madame Dilly !

Vendredi 23 février, conseillers municipaux, employés de la commune actifs et retraités, présidents d'associations, étaient réunis en la salle des mariages de notre mairie pour une cérémonie joyeuse mais non dépourvue d'émotion.



En effet, Madame Marie-josée DILLY, secrétaire principale depuis 25 années, venait d'achever sa dernière journée de travail avant de s'envoler vers des cieux plus cléments, commencer une retraite bien méritée par des vacances familiales au soleil.

José Herbet, en tant que maire, retraça la carrière de sa secrétaire, évoquant avec une émotion perceptible les vingt-trois années de leur collaboration et les immenses services rendus à la commune, dans un climat de confiance et d'estime réciproque.

Prenant la parole à son tour, M. Jean-Jacques Stoter, conseiller départemental, insista sur l'importance de cette relation de confiance entre maire et secrétaire pour un fonctionnement harmonieux d'une commune rurale comme celle dont il est également maire ou Picquigny. Puis, sous les applaudissements nourris de l'assistance nombreuse, Madame Dilly se vit remettre la médaille départementale de la Somme, ainsi que de nombreux cadeaux.

Madame Dilly ne nous a cependant pas quittés pas tout à fait car elle assure en mairie des permanences d'aide aux démarches administratives.



Madame Dilly ne nous aura pas quittés sans avoir formé au préalable celle qui lui succède désormais en tant que secrétaire principale, Madame Angélique LEPLAY.

Les deux secrétaires ont ainsi travaillé ensemble durant tout un mois afin d'assurer un relais dans les meilleures conditions

Madame LEPLAY réside à Flixecourt. Elle a exercé la profession d'assistante en communication puis celle de secrétaire de mairie dans plusieurs communes dont Bouchon, Ergnies, Vauchelles-les-Domart... Et ses nombreuses compétences se révèlent d'ores et déjà très précieuses pour notre commune.

Une plaque de rue à la mémoire de Jean Choquet

Samedi 16 mars, une nouvelle plaque de la Rue Jean Choquet a été posée en remplacement d'une ancienne plaque vieille de plus de 50 ans. Le dévoilement de cette plaque revêtait cependant un caractère particulier car cette initiative était due au regretté André SEHET, historien local, disparu deux mois auparavant, auteur d'ouvrages sur les héros picards de la résistance dont Jean CHOQUET, qui fut l'homme de confiance de Jean Moulin.

La brève, mais solennelle cérémonie regroupait le sous-préfet de la Somme, le conseiller départemental, les maires des deux communes de Picquigny et la Chaussée-Tirancourt, commune où résidait André SEHET, le président de l'association nationale des Amis de Jean MOULIN, plusieurs représentants du Souvenir Français, les porte-drapeaux du canton, les présidents des quatre associations ayant participé au financement de la plaque, ainsi que de nombreuses personnes. Des membres de la chorale «Chœur en Fête» de Picquigny ont entonné le Chant des Partisans ainsi que la Marseillaise. Une seconde cérémonie se déroula ensuite à la Chaussée-Tirancourt en hommage à André SEHET et où une plaque fut érigée à la mémoire de Jean Moulin.



Texte et photos : J.P.Pierre

19-21 avril : Le Printemps de la collégiale

Ce 13ème "Printemps de la Collégiale" a été un grand succès, tant par l'ambiance tout au long des trois jours, la participation nombreuse des exposants et du public avec au moins 700 visiteurs et le niveau record des recettes et 40 tableaux vendus.

Cette année encore, 63 exposants, peintres, photographes et sculpteurs étaient présents tandis que les élèves de l'école, accompagnés de la directrice, Mme Caroline Capel et de plusieurs enseignantes, présentaient leurs créations sur le thème des jeux olympiques.

Au cours du vernissage le maire, José Herbert n'a pas manqué de rendre un hommage mérité au président de l'association "Les Amis de la Collégiale", Philippe Bruneel.

Philippe François, maire de la Chaussée-Tirancourt et vice-président de la CCNS s'est plu à noter la qualité du travail fourni par les enfants des écoles, tandis que Jean Jacques Stoter, conseiller départemental, mettait l'accent sur l'émotion que lui procurait ce rendez-vous annuel qui permet de découvrir des talents inconnus, et diversifiés. Quant à l'Abbé Jouy, arrivé sur le tard et prié par le public de s'exprimer à son tour, il s'en est tiré par une pirouette en forme de d'injonction : « Si vous voulez m'écouter, eh bien venez dimanche me voir à la messe ! »



Témoignages d'exposants :

« Encore une belle réussite de cette 13ème exposition dans ce superbe lieu « la Collégiale de Picquigny » Un grand moment de convivialité, de partage et d'amitié. Tous nos remerciements à vous et à votre équipe de bénévoles qui œuvrez pour la réussite de cet évènement annuel. »

Amicalement. Jean Beauflis

« C'était ma première exposition. Un grand merci à vous pour toute l'organisation et le choix de ce lieu magnifique ! »

Dorothee FILASSIER

Le palmarès de l'exposition :

Prix de l'association :	Prix du conseil départemental :
1er : Jacques Fouquet	1er : Jacques Fouquet
2ème : Pierre Drussant	2ème : Pierre Drussant
3ème : Michel Standard	3ème : Michel Standard

4 et 5 mai : 27^{ème} fête des Géraniums

Photos : Patrice PADÉ

Depuis plus d'un quart de siècle, la fête des géraniums fait partie des temps forts qui ponctuent le déroulement de l'année dans notre village. L'édition 2024 présentait une palette variée d'exposants : horticulteurs bien entendu, mais aussi producteurs régionaux de boissons et alimentation, ainsi que des artisans locaux. Elle fut riche aussi en animations, avec une exposition de tracteurs anciens, de voitures anciennes, un repas avec orchestre et chanteurs pour 120 personnes à la salle polyvalente et plusieurs thés dansants les après-midi.

Encore une belle réussite dont OTS et Jean-Paul PLEZ, son sympathique créateur, peuvent être satisfaits !



Jean-Paul PLEZ accompagne nos conseillers départementaux.



Note de charme et de sourire avec les miss récemment élues.



L'équipe des jeunes porteurs prêts à intervenir pour aider.



La nouvelle association du château de Picquigny s'expose.

80^e anniversaire des batailles de la Somme

La présentation des Drapeaux à Picquigny.



Le 8 mai 1944 marque la fin de la guerre et la victoire de la France et ses alliés contre le nazisme. 80 ans plus tard ce 8 mai 2024 devant la mairie de Picquigny s'est déroulée la cérémonie des Flambeaux avec la présence des élus locaux, Jean Jacques Stoter, conseiller départemental, les maires José Herbet (Picquigny), Régis Sinoquet (Crouy) et Philippe François (la Chaussée Tirancourt) et d'Andre Dechoz, président cantonal des ACPG, sans oublier les porte-drapeaux qui étaient venus d'un peu partout dans le canton. Cérémonie simple et émouvante qui s'est terminée par des discours et l'interprétation de la Marseillaise. Les élus ont ensuite rejoint la Chaussée-Tirancourt puis sont revenus à Picquigny au cimetière anglais et devant le Monument aux Morts où des gerbes ont été déposées.

Le 8 juin, cérémonies des batailles de la Somme

Le 6 juin 1944, voilà 80 ans que le débarquement des troupes alliées a eu lieu sur les côtés normandes, annonçant la fin de l'invasion allemande et de la seconde guerre mondiale.

Des combats acharnés ont également eu lieu plus près de chez nous au cours desquels, en dépit de forces inégales, les unités françaises se sont battues avec héroïsme.



Pour commémorer ces batailles de la Somme, plusieurs cérémonies ont eu lieu à Condé folie et notamment à Breilly, devant la stèle de la 13^e Division Blindée située entre Picquigny et Breilly.

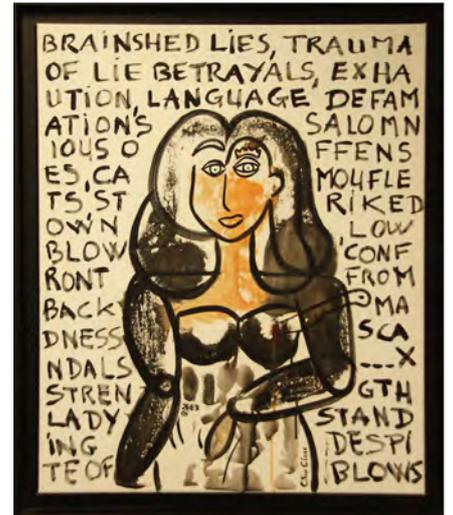
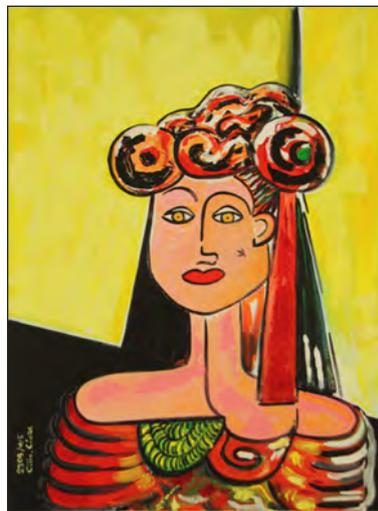


Céline Cénac, artiste amiénoise exposait à Picquigny

Parallèlement à la fête du village, la galerie « Au bord de l'art » accueillait l'artiste amiénoise Céline Cénac durant tout le week-end. Elle y exposait 44 œuvres, des portraits de femmes, inspirés du cubisme.

Elle utilise principalement l'acrylique et d'autres techniques comme le collage. Elle développe l'utilisation de la céramique dans ses tableaux et les décline sur des créations en terre blanche avec engobes.

Artiste engagée pour les femmes, Céline Cénac est une femme de culture, de scène et de management. De son vrai nom, Céline Garnier, elle est la directrice du Zenith d'Amiens.



9 juin, la fête sous le soleil !

Il aurait été sans doute préférable de surseoir aux élections européennes afin qu'elles ne perturbent pas l'organisation de la fête de notre village, mais il s'est avéré, nous a-t-on fait comprendre, impossible de les déplacer !... Nous avons donc dû faire avec et organiser les deux événements simultanément. Et même si la fête locale aura attiré plus de monde que l'appel des urnes, les deux manifestations se sont parfaitement déroulées.



Jean-Pierre LENGLET déjà fin prêt pour la course du 25 août !

FÊTE LOCALE SUITE



La Banda max en basketteurs



la Banda de Molliens-Quesnoy



Devinez qui... ils ont changé de couleur !



Pampana et leur mascotte



La Boite à ZIK



Devinez qui... ils ont changé de costume !



Extrême Georgette

13 juillet la course du château fort

Photos : Patrice PADÉ, Jean-Paul PIERRE

Challenge Maurice HERLEIN

245 inscrits à l'édition 2024 du **challenge Maurice Herlein**, mais quelques défections... Crainte du mauvais temps, peut-être ? Et une participation féminine plus timide que l'an dernier. 227 courageux ont affronté à quatre reprises la montée de l'escalier Saint-Marin, la rude côte de la Guinguette ainsi que la descente par l'escalier Saint-Jean. Charles FRANCKAERT, de Beauvais, qui avait terminé 5ème l'an dernier, a franchi, cette année la ligne d'arrivée en tête, améliorant de presque deux minute son temps de l'an dernier et devançant Clément RINGARD de l'Amiens UC et Jean-Jacques TROGNEUX d'Esprit RUN. Antoine dont on ne compte plus les participations victorieuses à cette course qu'il ne manque jamais a terminé à une honorable 4ème place. Chez les dames le tiercé gagnant se compose de Chacha HEU de Compiègne en 37 mn 30, Élodie BELLETTRE du club Val de Somme et Alice CANAPLE, première féminine l'an dernier.

À noter la participation de 16 coureurs locaux, habitant Picquigny ou (et) membres du Picquigny Running Club.



Cyril ACOULON



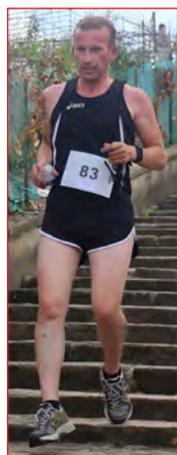
Rose DELPORTE



Alain CARPENTIER



Jean-Michel DELPORTE



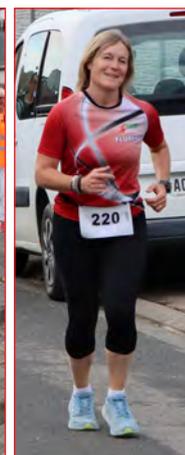
Samuel DESGARDIN



Prescillien LEFOURNY



Jean-michel DEVAUCHELLE



Florence VERDEGHEM



Delphine CALAIS



Séverine LEGAGNEUR



Thomas MIZZI



Kévin ROGER-SENÉ



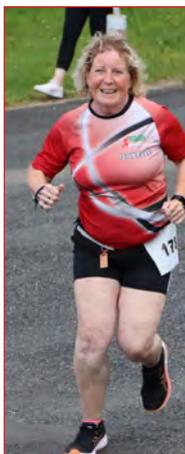
Sophie ROSSET



Anabelle DELPORTE



Stéphane DELPORTE



Isabelle MOURET

Les coureurs de Picquigny	leur temps
MIZZI Thomas	00:46:06
ROGER SENE Kevin	00:46:22
LE FOURNIS Prescillien	00:50:33
STEPHANE Delporte	00:56:18
CARPENTIER Alain	00:56:47
LEGAGNEUR Severine	00:58:08
DESGARDIN Samuel	00:59:17
DEVAUCHELLE Jean Michel	00:59:53
DELPORTE Rose	00:59:54
CALAIIS Dephine	00:59:56
DELPORTE Annabelle	01:01:07
ACOULON Cyril	01:02:46
ROSSET Sophie	01:03:14
VERDEGHEM Florence	01:03:24
DELPORTE Jean-michel	01:04:03
MOURET Isabelle	01:25:33



La première et la dernière féminine un bref instant au coude à coude !



Les podiums masculin et féminin



14 juillet, le concours de pêche

Le traditionnel concours de pêche du 14 juillet s'est déroulé comme chaque année à l'étang communal «fermé». 15 concurrents y participaient. Une fois de plus, ce sont les perches soleil qui en ont fait les frais en constituant la grande majorité des prises. Les concurrents qui avaient opté pour la pêche au gros ont eu encore moins de chance ayant eu affaire à de trop grosses prises pour la solidité de leur monture voire de leur canne...



Frédéric BLEUX et le magnifique attirail de pêche offert par ses collègues de travail pour sa retraite et qui lui a permis de remporter le concours.



Le Président Alain POUSSET, à gauche, présente le podium : 1er, Frédéric BLEUX, 2ème, Alain SAINT-SOLIEUX, 3ème, Jean-Pierre SPICHER.



Quelle que fut la taille des prises, la bonne humeur était de mise !



l'heure de vérité avec la pesée...
Au milligramme près !

Le traditionnel, mais encombrant panier garni a été remplacé par un bon d'achat, offert par la mairie à chacun des participants.



14 juillet : Bal champêtre et cochon grillé

Aux 440 convives inscrits à ce traditionnel repas s'étaient jointes les personnes qui faute d'avoir pris leur place à temps, ont pu se restaurer au camion-restaurant et profiter elles aussi de la musique et de l'ambiance festive du lieu. En l'absence de notre accordéoniste Serge Carpentier, c'est son habituel complice, Michel et sa compagne Barbara qui ont assuré avec brio l'animation musicale et une ambiance de folie !



Une équipe bien rôdée à la manœuvre avec guy à la rôtisserie, une de découpeurs, une chaîne pour garnir les plateaux, et une quatrième équipe chargée des boissons, ont permis de servir tous et chacun avec très peu d'attente.



P. FADE 07 2024

**Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que cette grande fête soit une réussite !
Merci aux employés municipaux pour le montage puis le rangement des barnums, tables et chaises !**

Repas champêtre « cochon grillé » suite



Photos : Patrice PADÉ

Le concours de boules

Photos de Patrice PADÉ

Pas moins de 24 équipes étaient engagées dans ce concours qui s'est prolongé tout au long de la journée, sous un doux soleil à peine voilé offrant des conditions idéales pour la réalisation de belles performances. À noter que la Pétanque attire de plus en plus d'adeptes chez les dames et la manifestation de ce 14 juillet à Picquigny en est une belle illustration.



Vainqueurs du concours général : Jérôme Forestier et Mathieu Dumont devant Valentin et Florian Brezin.

Vainqueurs de la consolante :

Jérôme Flamant - Christophe Dhervillers devant Jérémie Ducrotoy - Lavilette Florentin.

Les accueils de loisirs

Les accueils extrascolaires (vacances scolaires)

Depuis maintenant trois ans, le centre de loisirs de notre village a étendu son ouverture aux vacances d'hiver (février) et d'automne soit quatre périodes de vacances scolaires : hiver, printemps, automne et, bien entendu, les grandes vacances pour une période allongée cette année jusqu'au 14 août.

Une équipe d'animateur stable et dévouée s'applique à faire passer de super vacances aux enfants prêts à vivre des vacances de folie avec toujours de nombreuses activités proposées (piscine, cinéma, parc d'attractions, fiesta, Laser-Quest, camping, veillée, goûter avec les parents et etc.) sans oublier nos grands jeux, et toujours de la bonne humeur pour encadrer les enfants en toute sécurité. Je tiens à remercier mon équipe pour son investissement, ainsi que les parents pour la confiance qu'il nous accordent.

Nombre d'enfants accueillis en 2024 :

Février : 69 ; Avril : 106 ; été : 151 ; automne : 66



L'accueil périscolaire (matin, midi, soirs et mercredis en période scolaire)

Après quelques mois d'interruption, le retour aux activités périscolaires permet de proposer de nombreuses activités : jeux extérieurs dans le cadre verdoyant du groupe scolaire ou activités manuelles et jeux d'intérieurs selon les conditions météorologiques.

Des intervenants extérieurs proposent en outre une activité typiquement picarde, le ballon au poing ainsi qu'une aide aux devoirs.



Pour ce qui concerne les mercredis, je souhaite remercier l'association "Grenouilles et bricolages" pour le temps que ses bénévoles consacrent à la préparation des activités ainsi que pour la bienveillance et la gentillesse dont elles font preuve auprès des enfants.

La directrice, Ophélie BEDNARZ

La messe du 15 août

Photos : Patrice Padé
J.P.Pierre



Entretien avec l'Abbé Jouy par Lionel Herbet



« La grotte de Picquigny, c'est la cathédrale d'un jour »

Dans notre village, le 15 août est devenu un rendez-vous incontournable pour celles et ceux qui veulent assister à la messe en plein air, célébrée sur le parking de la grotte de Picquigny.

Cela fait une dizaine d'années que croyants ou non, ont rendez-vous le matin du 15 août afin d'assister non seulement à la messe célébrée par l'Abbé Nicolas Jouy mais aussi écouter religieusement les propos qu'il tient et qui, pour la plupart sont rattachés à la situation non seulement dans le pays mais aussi dans le monde. Il s'avère aussi que ces propos tenus au cœur de l'été sont toujours d'actualité au moment où vous prenez connaissance de cet article.

Interrogé peu après cette messe, l'Abbé Nicolas Jouy se félicite d'être encore présent à Picquigny et chaque année, il prend beaucoup de plaisir non seulement à célébrer cette messe mais aussi à bavarder sans retenue avec les personnes présentes.

L'Abbé Jouy ne refuse jamais la discussion et c'est ce qui fait son charisme :

« C'est toujours avec plaisir que je viens ici célébrer la messe sur le parking de la Grotte de Picquigny. Je dis souvent qu'on croirait se trouver l'espace d'une journée, dans une grande cathédrale. C'est grand, c'est joyeux et nous sommes bien ensemble. Et surtout, il y a du soleil ! »

Le 15 août a été longtemps une des trois grandes dates du calendrier français et surtout durant l'Empire. Napoléon avait notamment décrété pour capter la ferveur que la Saint Napoléon serait le 15 août. Il avait décidé que ce serait donc la Fête Nationale. Avant lui, le Roi Louis XIII qui, dans un premier temps, ne pouvait être papa avait vu enfin l'arrivée du futur Louis 14 et il avait décidé que le 15 août serait Fête nationale. après avoir fait un vœu à la Vierge.

Le 15 août reste encore aujourd'hui un jour férié, une date importante car les familles ont l'habitude se retrouver. C'est aussi le jour où sur les stations balnéaires font de grands feux d'artifice et où il y a de nombreux événements. À Amiens, nous avons le Drapeau et le ballon au poing ; c'est aussi le jour où on commence à penser à la rentrée.

Dans notre monde marqué de plus en plus par l'individualisme, nous avons beaucoup besoin de belles histoires comme celles de ces gens qui se mettent au service d'autrui et qui relèvent les manches pour le bien des autres.

L'Abbé Jouy a aussi évoqué ce voyage à Lourdes à l'intention de personnes âgées de notre département et qui étaient accompagnées d'hospitaliers ou ambulanciers. Il y a une grande fraternité entre les uns et les autres.

« La plupart de ces personnes âgées ne sortent jamais de leur maison de retraite. Lourdes leur permet donc de faire des choses qu'elles ne peuvent plus faire en maison de retraite. Je me souviens par exemple de ces dames âgées qui, un après midi, avaient pris place dans un petit train qui fait le tour de la ville de Lourdes ».

L'Abbé a aussi fait allusion aux Jeux Olympiques de Paris avec cette délicieuse comparaison. Les Jeux illustrent bien ce vieil adage qui veut que la trêve soit respectée et on l'a vu dans le pays qui n'avait pas de Gouvernement.

« Je dis souvent que ce qui nous rassemble est plus important que ce qui nous divise Vous savez être curé c'est un peu être entraîneur. Vous devez avoir confiance en tout le monde mais vous savez après les Jeux, nous retrouverons nos problèmes et ce n'est pas gagné d'avance ».

Lorsqu'il a célébré cette messe, l'Abbé Jouy a beaucoup pensé au regretté André Sehet qui est décédé au début de l'année et qui avait consacré un recueil sur la grotte de Picquigny.

« Il m'avait demandé d'écrire la préface du livre et c'est ce que j'ai fait avec plaisir indique l'Abbé. André a beaucoup fait pour notre commune ».

Enfin, l'Abbé a été formel: « Vous me reverrez le 15 août 2025 à la Grotte de Picquigny dans la même forme et la même joie ».

Pêle-mêle d'images

Au début du mois de juin de jeunes écoliers britanniques et leurs accompagnateurs sont venus nous rendre visite dans le cadre d'une correspondance initiée par madame Marianne Lefèvre.



Le 15 juin, les “Amis de la collégiale” recevaient pour la deuxième fois l’orchestre de Jazz Nouvelle Orléans, les **“Dixieland Seniors”**.

La musique, dit-on, adoucit les mœurs ; au vu du dynamisme et de la virtuosité des musiciens de cette formation il semble évident qu’elle contribue aussi à une grande longévité dans une forme intellectuelle et physique remarquable, certains membres du groupe ayant dépassé 90 ans !



Le 19 décembre, avec une légère avance sur son planning, le père Noël rendait visite aux enfants de l'école de la Vigne.

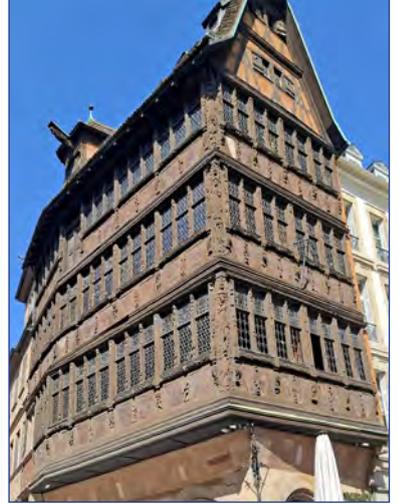


Décidément infatigable, le 24 décembre, il sillonnait, flanqué de quelques lutins, les rues du village à bord de son char motorisé.

Deux jours féériques en Alsace

avec le Club de la Détente

4H00, tout le monde est là, nous voilà partis pour deux jours en Alsace. Notre périple nous mène le 19 Septembre au centre de Strasbourg, déjeuner frugal non loin de la Cathédrale et balade en bateau mouche sur la rivière l'Ill pour découvrir la grande île de Strasbourg, car oui, le vieux Strasbourg est bâti sur une île. Le bateau nous fait découvrir l'architecture de la ville au fil de l'eau dont celle moderne et immense du Parlement Européen. De retour sur la terre ferme, nous avons quartier libre avant que le bus nous emmène vers notre hôtel où une choucroute ravira les papilles de chacun avant un repos bien mérité.



Après un bon petit déjeuner, nous partons à la découverte du Domaine viticole Xavier Muller. Reçus par le Maître des lieux, nous visitons les caves. S'en suivent une petite dégustation et maintes explications sur le Domaine, ses vins et la façon de les déguster. Impossible de repartir les mains vides...



Pour la dernière étape de notre périple, direction Kirwiller. Qui s'attendrait à trouver un si grand Music-Hall dans un si petit village, le Royal Palace. De l'entrée, aux multiples salles en passant par les toilettes, tout est grandiose et magnifiquement décoré. Après un bon repas en chansons, nous sommes invités à nous rendre dans la salle du spectacle et quel spectacle !! Mêlant artistes de haut niveau (voltigeurs, magiciens, acrobates, dresseur de chiens, artistes de music-hall et danseuses aux habits scintillants et colorés.) Un moment féérique.



Toute bonne chose ayant une fin, nous devons laisser cette féerie et reprendre notre bus pour un retour dans notre Picardie, dans la joie et la bonne humeur et des images plein la tête.

Un grand merci au club de la détente et à la Mairie pour l'organisation réussie de ce petit voyage.

D'ores et déjà, un autre voyage au Royal Palace est prévu pour Septembre 2026.

Claire Roussel

25 août :

1^{re} COURSE DE CAISSES À SAVON À PICQUIGNY

27 bolides étaient venus ce 25 août de diverses régions, dont 6 de Picquigny et environs immédiats (Belloy, Ailly-sur-Somme, la Chaussée-Tirancourt...) Devant une foule nombreuse massée de part et d'autre de la rue Jean Choquet en amont de la gendarmerie les véhicules drôlatiques ont dévalé à six reprises les 400 mètres du parcours, rivalisant de maestria pour franchir tobogan et chicanes le plus vite possible.

Les quatre plus rapides :



1er : Le "bidule"



2ème : Le "bolide"



3ème : "bob l'Éponge"



4ème : "la Blairelle"

Quatre autres véhicules et leur équipage ont reçu un prix pour leurs qualités esthétiques et humoristiques :



La Chouquette de "Bougeons"



La Méméharie (meilleurs costumes)



Les Nounours (Meilleure féminine)



Saint-Patrick (la mieux décorée)

Et bien d'autres encore :



L'ASA Picardie de J.Pierre Lenglet



La Zitoire



La Heineken



Le Bidon



"Gendarmerie" : ils ont 7 et 9 ans !



La Harley



Les Crazy d'Ailly



The Zombie car



Remontées à la queue leu leu tirées par les quads.



Pas de vraie fête sans musique, avec l'Harmonie de Quesnoy.

15 septembre, la 25^{ème} "Grande Vallée"

Photos : Régis Sinoquet et Patrice Padé

La température assez fraîche le matin du 15 septembre, avant qu'un soleil généreux ne vienne dissiper la brume et réchauffer l'atmosphère, n'a aucunement découragé les 511 vététistes et randonneurs (nombre record), inscrits à la 25^{ème} édition de la "Grande Vallée" et rassemblés sur la base de la Catiche où leur était offerts café et viennoiseries par les nombreux bénévoles de l'association « Les Blaireaux de Picquigny ».



Plusieurs parcours, dûment balisés, longs de 6 et ... Km pour les marcheurs à... 100 km pour les cyclistes les plus aguerris étaient proposés.

Parmi ces sportifs, on notait la présence de notre champion olympique des jeux d'Atlanta, le sympathique Philippe Ermenault, toujours fidèle à cette rencontre annuelle, d'Adilio Sanchez, récent performer de la "Diagonale des fous" à la Réunion, ainsi que du doyen des participants, portant beau ses 87 Automnes !

Après l'effort, le réconfort ; tous les sportifs ont pu se restaurer et se réhydrater au bord de la vieille Somme.



La restauration, un des points essentiels.



Prise de contact entre adeptes du « cani-cross ».



Cohabitation harmonieuse entre marcheurs et cyclistes.

Frédéric Bleux, président de l'association exprimait sa satisfaction à l'issue de l'épreuve par ces quelques mots :

« Ce temps de convivialité que nous partageons tous ensemble après les efforts sportifs pour fêter notre 25^{ème} anniversaire, restera dans les annales de l'association. »

Il ne manqua pas de remercier au passage l'équipe des bénévoles qui se sont mobilisés sans compter, les sponsors qui ont apporté leur aide financière, la commune de Picquigny pour l'appui logistique et la communauté de communes pour le prêt de la base nautique, cadre idéal pour l'organisation de la manifestation.



Savoir se détendre avant (peut-être) l'effort.

Concours des maisons fleuries 2024



Liste des 32 lauréats 2024

Mme Anita CORROYER	35	escalier saint Jean
M. et Mme Gérard OBJOIS	8	allée du Château
M. Marc BRICMONT	80	Rue de l'avrevoir
M. et Mme Jean-Pierre LENGLET	63	rue des Chanoines
M. et Mme Éric DEFOULOUY		CAMPING
M. et Mme André DEFOULOUY	57	CAMPING
M. et Mme Hervé GRICOURT	47	Chemin de halage aval
M. et Mme Jean-Marc DOLLÉ	188	rue de la Chaussée
M. et Mme Guillaume JEZ	44	rue du traité de Picquigny
M. et Mme Alain POUSSSET	311	rue de la Chaussée
M. et Mme Philippe BONTEMPS	150	rue de la vigne
M. Mme AUDEGOND-LASSALLE	194	rue Jean Choquet
M. et Mme . Alain SAINTSOLIEUX	2	allée du Château
M. et Mme Franck DUCROTOY	18	Cité Jean-Jacques Rousseaux
M. et Mme DARRAS Cédric	206	rue de la vigne
Mme Marie-Claude DA SILVA	170	rue de Saint Pierre
M. et Mme Christian DIEU	36	rue du traité de Picquigny
Mme Dominique VITTE	34	CAMPING
M. et Mme Nicolas BERQUIN	216	rue de Saint Pierre
M. et Mme Éric LERICHE	22	Cité Jean-Jacques Rousseaux
Mme Ariane COUDER	597	rue Jean-Jacques Rousseaux
M. et Mme Olivier DORÉ	320	rue de la Chaussée
M. et Mme Bernard PACQUET	266	rue de la Chaussée
M. Jean-Claude JOSEPH	234	rue de la vigne
M. et Mme Sébastien LORGE	381	rue du marais
M. et Mme HOCHART Jean-philippe	72	rue du vieux chaufour
M. et Mme BULARD Francis	285	rue Jean Choquet
M. et Mme Jean-Claude PROBIN	30	rue Jean-Jacques Rousseaux
Mme Sonia HOLLEMAERT	60	Rue au-delà-du-Pont
M. et Mme Fabrice MERLEVÈDE	6	Cité Jean-Jacques Rousseaux
MMmes LEROY Patricia, Béatrice et Marie-Lise	60	rue Jean Choquet
M. Stéphane Maître	191	rue Jean-Jacques Rousseaux

Le 29 octobre, avait lieu la remise des diplômes du concours annuel des maisons et façades fleuries aux 32 lauréats de 2024. La cérémonie s'est déroulée en présence de MM. Jean-Jacques Stoter, conseiller départemental et José Herbet, maire, ainsi que d'une partie du conseil municipal. Parmi les lauréats, Madame Anita Corroyer est arrivée en tête à l'unanimité du jury (Pour rappel, nul n'est besoin de s'inscrire pour participer : il suffit de fleurir sa maison, son jardin ou la façade de sa maison si celle-ci est jointive à d'autres maisons, voire les abords de sa maison.)



Maisons fleuries, concours départemental

Comme chaque année, ou presque, le jury communal sélectionne parmi les lauréats des maisons fleuries, plusieurs candidats selon 7 catégories, imposées par l'Office départemental Somme tourisme selon les catégories suivantes :

1. Maison avec un espace visible de la rue (cour, jardin, jardinet).
2. Maison sans jardin ni cour avec un espace ouvert de taille restreinte (uniquement bande de terre en façade).
3. Maison sans jardin ni cour n'ayant comme possibilité que le fleurissement sur façade (suspension, jardinière, balconnière).
4. Artisan, commerce, industrie.
5. Exploitation agricole en activité.
6. Hébergement touristique (Hôtel, camping, chambre d'hôtes, gîte rural, location saisonnière).
7. Jardin potager (particulier, jardin partagé, groupe scolaire).

NB. une seule candidature dans chaque catégorie peut être présentée.

Résultats du concours 2024 :

Quatre des cinq candidatures présentées ont été récompensées par le jury départemental :

Catégorie 1 : **Mme et M. OBJOIS** - Prix d'encouragement



Catégorie 2 : **Mme Anita CORROYER** 2ème prix ex-aequo



Catégorie 6 : **Camping de l'Abîme** - Prix d'encouragement



Catégorie 7 : **Mme et M. CAPON** - Prix d'encouragement



Diplômes et bons d'achats ont été solennellement remis à chacun des lauréats, au cours d'une cérémonie à laquelle ils étaient conviés, le mardi 26 novembre à Saint-Valéry-sur-Somme.

Toutes nos félicitations à Mme et M. OBJOIS, Mme Anita CORROYER, Mme et M. DEFOULLOY, Mme et M. CAPON qui, cette année encore se font les ambassadeurs de notre village dans tout le département.

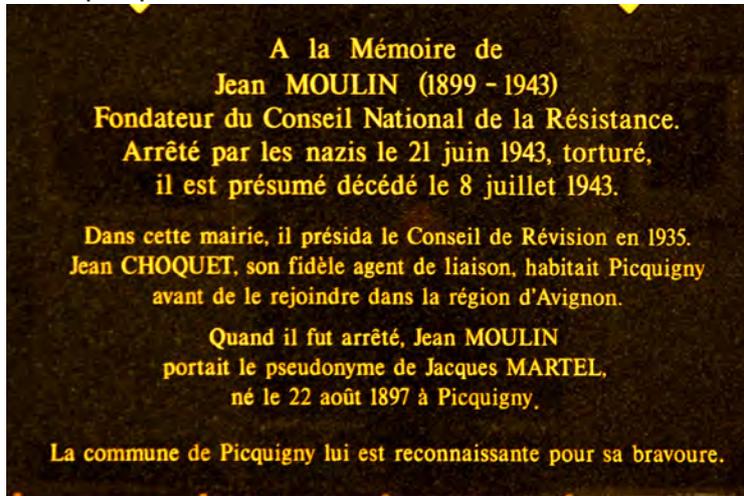
Le souvenir de Jean Moulin à Picquigny

Une plaque commémorative

Samedi 9 novembre, en présence de MM. Jean-Jacques Stoter, conseiller départemental, José Herbet, maire de Picquigny, des conseillers municipaux, de Monseigneur Nicolas Jouy, du délégué des Amis de Jean Moulin, des anciens combattants, des porte-drapeaux du canton et de leur président, M. André Dechoz, du président du Souvenir français, M. J.P. Delory et de Philippe Bruneel, président des « Amis de la Collégiale » ainsi que d'un public nombreux, Une plaque désormais fixée au mur de la salle des mariages fut dévoilée par Mme Micheline SEHET, assistée



du président départemental des Amis de Jean Moulin. Cette plaque retrace l'action héroïque de Jean Moulin et ses liens avec Picquigny. (voir ci-dessous) Les quatre associations dont les présidents étaient présents ont participé financièrement à la création de cette plaque.



Des liens forts avec Picquigny

Jean Moulin présida un conseil de révision en juin 1935 à Picquigny. Jean Choquet, son agent de liaison, que nous avons récemment honoré et dont dont une rue de notre village porte le nom est natif de Picquigny et repose dans son cimetière C'est aussi notre village qu'il choisit comme lieu de sa naissance pour ses faux papiers de résistant.



Avant d'entrer dans la résistance, Jean Moulin avait fait carrière dans l'administration préfectorale dont il avait gravi tous les échelons jusqu'à celui sous-préfet, puis préfet successivement de plusieurs départements dont celui de la Somme, de 1921 à la déclaration de guerre de 1940.

Refusant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, il demanda à être délogé de ses fonctions pour être incorporé. Il rejoint Londres en septembre 1941 où, reçu par le général de Gaulle, il établit un compte-rendu de l'état de la résistance en France.

Envoyé en France par le général de Gaulle pour réunir les principaux mouvements de résistance français, il crée et dirige l'armée secrète et le Conseil National de la Résistance. Jean Choquet que nous avons honoré il y a quelques mois, sera son agent de liaison jusqu'à son arrestation en mars 1943.

Arrêté à Caluire près de Lyon le 21 juin 1943, il est conduit au siège de la Gestapo de Lyon où il sera torturé sous les ordres de Klaus Barbie. Sa sœur écrira à propos des tortures subies : « bafoué, sauvagement frappé, la tête ensang, les organes éclatés, il atteint les limites de la souffrance humaine sans jamais trahir un seul secret, lui qui savait tout ». Transféré à la Gestapo de Paris, il sera expédié en Allemagne en train, il meurt durant le transfert à la suite des tortures le 8 juillet 1943.

Il est considéré comme l'un des principaux héros de la résistance, et c'est à ce titre que sera en 1964 transférée au Panthéon, l'urne ne contenant que ses cendres présumées, son corps n'ayant jamais été identifié avec certitude.

Départ de Christophe Saint-Solieux

Jeudi 10 octobre se tenait à la mairie une réunion en forme de « pot de départ ». Pourtant aucun des participants n'avait lieu de se réjouir. Christophe Saint-Solieux, responsable des espaces verts et de la voirie s'en allait pour une autre commune, poussé à la démission par l'ambiance délétère que certains de ses collègues avaient, depuis quelques mois instauré au sein de son équipe.

Qui ne connaissait pas Christophe ? Tous les habitants du village ont dû le croiser au moins une fois. De l'école aux ateliers communaux en passant par la Mairie, le cimetière, l'église, la cantine, les salles des fêtes, la Catiche sans oublier toutes les rues et parterres fleuris de notre village, on pouvait le voir.

Gentil, serviable, courageux, courtois, humble et respectueux, une force tranquille... trop peut-être, toujours là pour régler les petits problèmes de la commune bien entendu, mais également pour les habitants si besoin était ; toujours là pour préparer les fêtes du village puis pour ranger et débarrasser.

La commune perd avec lui l'un de ces meilleurs éléments qui travaillait pour le bien de la commune depuis 18 ans et a largement contribué à l'obtention de la deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris.

Et même si, dit-on, nul n'est irremplaçable, cela ne veut pas dire que nous arriverons à le remplacer par quelqu'un de même qualité et c'est bien dommage.

Christophe remercia les nombreuses entreprises avec qui il était en contact dans le cadre de sa mission, le conseil municipal, ceux de ses collègues de travail avec lesquels il a travaillé en bonne harmonie depuis plusieurs années, ainsi que personnel de l'école et du centre de loisirs avec lequel il entretenait d'excellents rapports.

José Herbet, maire, a rendu pour sa part un hommage mérité à son chef des services techniques et exprimé sa grande tristesse de le voir nous quitter ainsi, lui répétant à l'envi que « si ça ne va pas, la porte te restera grande ouverte ».

Le conseil municipal, ainsi qu'une grande partie des personnels communaux, à commencer par celles et ceux de l'école et du centre de loisirs s'étaient cotisés pour offrir des cadeaux, manifestant ainsi leur sympathie et leur soutien à leur collègue sur le départ. Ultime marque d'estime et de reconnaissance de la commune, le maire et son conseil décidèrent de décerner à M. Christophe Saint-Solieux, la plaque d'honneur de la ville de Picquigny.

Seuls points positifs pour celui qui nous quitte, son nouveau lieu de travail est beaucoup plus proche de son domicile et le maire de sa nouvelle commune vient de créer un poste nouveau correspondant au niveau de ses qualifications expérience et compétences.

Tous lui souhaitèrent heureuse intégration et épanouissement dans ses nouvelles fonctions.



*M. Clément PÉPIN, a rejoint en revanche l'équipe municipale.
Nous lui souhaitons une heureuse intégration.*



30 novembre, repas des aînés

Samedi 30 novembre se tenait à la salle polyvalente, le repas annuel des aînés organisé par la municipalité et le C.C.A.S. (Centre Communal D'Actions Sociales)

Comme chaque année, ce repas fut un succès ainsi qu'en témoignaient les sourires sur le visage des Aînés qui, en fin de journée, quittaient la salle polyvalente.

Si les convives étaient un peu moins nombreux que l'an dernier, ces absences étaient dues à de nombreux malades, voire, hélas, à des décès ; le maire José Herbet devait du reste rappeler nos disparus de 2024, le dernier en date étant Éric Décavé un enfant du pays décédé malheureusement loin de son village natal.



De l'apéritif au dessert, le repas était de qualité et le service, assuré par les élus et les membres du C.C.A.S. qui durant plusieurs heures ont été à la tâche, tandis que notre ami Serge et son accordéon assuraient l'animation dansante.

Les roi et reine de la fête furent cette année encore, Monsieur et Madame Boulnois, doyens de l'assistance honorés comme il se doit et qui reçurent des jolis paniers gastronomiques.

Comme d'habitude, une tombola gratuite a permis à chacun des aînés présents de repartir avec un des nombreux lots offerts en grande partie par des commerçants et artisans du village, voire de simples particuliers ainsi que par des entreprises extérieures amies.

Avant de quitter la salle, chaque aîné a reçu en outre des bons d'achats qui contribueront à agrémenter ses fêtes de fin d'année.

C'est donc peu de dire que les Aînés sont gâtés à Picquigny, ce qui n'est pas le cas partout ailleurs.

Photos de Patrice PADÉ,
texte inspiré de Lionel HERBET



Téléthon

Deux manifestations ont eu lieu dans notre commune afin de collecter des dons et recettes pour le Téléthon 2024 : Le repas "Beaujolais nouveau" et le cross de l'école.

Même couplé à celui du beaujolais nouveau et à la Vigne (l'école), le cru 2024 du téléthon, ne fut pas tout à fait à la hauteur d'années précédentes, alors même que les différents acteurs s'étaient mobilisés avec énergie et générosité.

Merci aux enfants de l'école de la Vigne, à leurs parents et enseignants. Merci à la mairie, à l'ACAP (l'Association des Commerçants et Artisans de Picquigny), à Madame Dilly, à Christophe et Jean-Jacques des lotos, à Serge Carpentier notre accordéoniste, à nos deux boulangeries de la commune ainsi qu'aux 200 participants au repas du 22 novembre.



Une graine de champion ?



Avec 606 € de recettes et 422,11 € de dons divers, c'est une somme de **1028,11 € qui a été transmise par Mme Jeannine Benoit au siège de l'AFM TÉLÉTHON.**

Une nouvelle centenaire à Picquigny



C'est peut être la troisième centenaire à Picquigny depuis la guerre, après M.Dumoulin et Madame Eugénie Brezin. En effet, Madame Lucienne Lamont actuellement en maison de retraite Vient de fêter son 100^{ème} anniversaire dimanche 29 décembre.

Madame Lucienne Lamont est née à Fourdrinoy le 29 décembre 1924. Elle a été la maman exemplaire de quinze enfants dont trois sont malheureusement décédés.

Elle a eu 35 petits-enfants, et même des arrière-arrière-petits enfants.

Elle vit depuis une dizaine d'années à la Maison de Retraite de Picquigny et reçoit fréquemment la visite de ses proches.

Le Conseil municipal a émis l'intention de mettre un cadre avec la photo de Mme LAMONT dans la salle des Mariages, juste à côté de celui représentant Mme Eugénie BRÉZIN, qui fut, elle aussi centenaire de notre Commune il y a déjà près d'une quinzaine d'années.

Texte de Lionel Herbet

Les lutins du père Noël sont passés à l'Ehpad

Lundi 23 décembre en fin de matinée, le père Noël a envoyé ses lutins, recrutés au **Centre communal d'action sociale**, rendre visite aux résidents de l'Ehpad Mathilde d'Yseu.

Ils ont offert aux aînés du village qui y séjournent quelques douceurs chocolatées. Le groupe, guidé par l'animatrice, a rencontré notamment M. Bernard Sanselme, ancien commerçant bien connu dans la cité des Vidames lorsqu'il était au comptoir de sa quincaillerie et désormais devenu pensionnaire de l'établissement.

Texte de Régis Sinoquet



Terminus, changement d'activité



Dimanche 15 décembre, Le bar "le Terminus", pour la dernière fois, était bondé. En effet les propriétaires M. et Mme Bécue conviaient leurs fidèles clients et le conseil municipal à une petite fête marquant la fin d'un quart de siècle d'activité et le début d'une retraite bien méritée. Le Terminus a en effet baissé le rideau vendredi 14 décembre. Francis sera toujours porte-drapeau des Anciens Combattants et son épouse continuera son rôle de conseillère municipale. Bonne retraite donc et place au nouveau magasin de quincaillerie qui sera tenu par leur fille Charlotte à qui de tout cœur bonne chance et prospérité de son entreprise.



Passage festif de 2024 à 2025 !



Ce soir-là, les 200 convives s'étaient mis sur leur 31, selon l'expression consacrée !





Passage festif de 2024 à 2025 !



Fantastique soirée de réveillon avec l'excellent repas préparé par Rodolphe, aidé par toute une équipe de bénévoles et une ambiance de folie qui devait beaucoup à l'animation musicale créée par le trio de choc, Michel au chant et à la trompette, Barbara aux platines et Éric Lallot, accordéoniste et chanteur.



les 550 ans du traité de Picquigny

Les anciens du village se souviennent encore des festivités grandioses qui ont marqué, en 1975, voici bientôt 50 ans, le 500^{ème} anniversaire de la signature du traité de Picquigny, qui mit fin à la Guerre de Cent ans.

Pour commémorer ce jour historique, une stèle fut érigée dans la cour de la Baille, près de la collégiale. Le peintre Jean Maerten a reconstitué la scène de l'entrevue sur un tableau visible dans la salle des mariages de la mairie. La Poste a consacré à l'évènement un très beau timbre, dans le cadre de sa série "les Grandes Heures de l'Histoire de France", la journée d'émission ayant eu lieu à Picquigny le 30 juin 2017. Un livret, édité par les Amis de la Collégiale retrace les circonstances de cette entrevue et une conférence eut lieu le 25 septembre 2022.



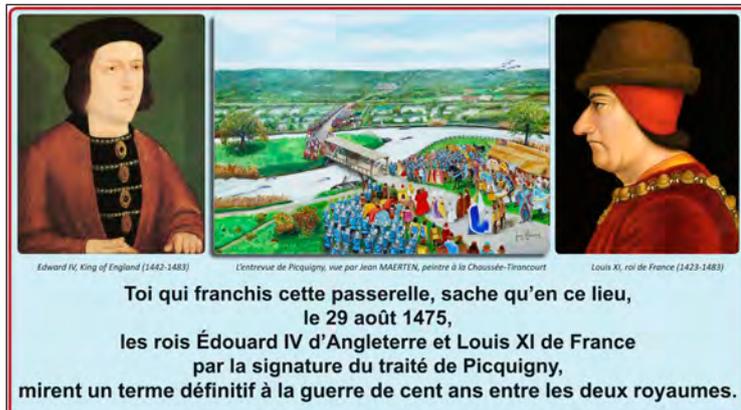
La stèle commémorative érigée près de la collégiale.



Le Magnifique tableau de Jean Maerten.



Le timbre des « Grandes Heures de l'Histoire de France ».



Panneau implanté près de la passerelle et de la catiche.

Nous voici en 2025, et l'idée se fait actuellement jour d'organiser, le 29 août, une fête pour célébrer le 550^{ème} anniversaire de la signature de ce traité qui contribue à la renommée mondiale (enfin, presque) de notre village.

Une commission s'est déjà constituée avec la mairie, l'Association du Château de Picquigny, la Maison du Tourisme et les Amis de la Collégiale.

Une troupe de comédiens fera revivre l'entrevue entre les rois Louis XI et Édouard IV, un défilé costumé parcourra un itinéraire menant de la Passerelle sur la Somme au château où se déroulera un banquet médiéval animé par des musiciens et danseurs. Tandis qu'un "vidéo mapping" sera projeté sur l'aile principale du château. Mais d'autres idées viendront s'y ajouter...

les vœux du maire



Vendredi 3 janvier en soirée, après le tirage au sort de la tombola clôturant la quinzaine commerciale, José Herbert a prononcé le traditionnel discours dit des "vœux du maire à la population".

Il a énuméré les nombreuses manifestations et réalisations de l'année qui font de notre village une commune des plus dynamiques et évoqué les principaux projets à l'étude : la pose de panneaux photovoltaïques à l'école de la Vigne, des aménagements de sécurité routière, la nouvelle course des caisses à savon le 24 août, suivie, le 29 août, d'une grande fête médiévale pour célébrer le 550e anniversaire de la signature du traité de Picquigny...

José Herbert a tenu cependant à ne pas cacher quelques points négatifs ayant quelque peu assombri le cours de l'année écoulée. Il a d'abord déploré les décès de plusieurs personnes encore jeunes au cours de l'année écoulée. mais s'est en revanche réjoui du centième anniversaire que vient de fêter une de nos concitoyennes, Mme Lamont. Des difficultés relationnelles au sein des employés municipaux. l'ont profondément affecté, au point de se répercuter sur sa santé et entamé pour un temps son désir de poursuivre ses projets pour la commune. Réconforté et soutenu par ses adjoints, ses conseillers municipaux et son médecin, ragaillardé par le succès des manifestations festives de l'été, il dit avoir surmonté cette épreuve. En 2026, il veut s'en remettre au choix de ses administrés pour, à 71 ans, ajouter à ses 24 années de mandat encore 3 ou 4 avant de passer le relais à celui ou celle qui pourra lui succéder.



Au cours de cette cérémonie suivie par un public nombreux et enthousiaste, le maire a tenu à honorer Monsieur Gérard FRANÇOIS, charpentier-couvreur dont l'entreprise est située dans la commune voisine mais qui réside à Picquigny.

La remise de la plaque d'honneur de la ville est l'hommage mérité de la commune à ce chef d'entreprise qui après 63 années d'activité songe à prendre une retraite bien méritée.

Rappelons que son entreprise, la NS GUILBERT a réalisé depuis 2012 les toitures de la collégiale : chœur et abside, colatéral nord et sacristie.

surpresseur au château d'eau qui alimente la résidence la Garenne, Véolia doit procéder au remplacement.

- M. CARPENTIER : suite à l'arrêt des candélabres la nuit, il souhaite savoir si de réelles économies ont été faites, ce à quoi Monsieur le Maire répond, oui à hauteur de 1 000 €.
- M. BRÉZIN évoque le club de pétanque et sa difficulté à recruter un nouveau président.
- Mme VAAST informe de la réunion de SISCO qui s'est déroulée la semaine dernière.

— Séance du 13 mai 2024 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : Gérald BRÉZIN à Laurence BÉCUE.

Absent non excusé : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Alain CARPENTIER.

Nouveaux actionnaires à la Grande Hutte

M. Bulard, président de la Grande Hutte a informé Monsieur le Maire du remplacement d'Olivier Dekoninck par Luc Boisdanghien de Rivery dans l'équipe n°7.

Concernant l'équipe n°1, Pierre Dericquebourg (fils) sera bien dans cette équipe. Cependant, Geoffrey (père) devra attendre car la place a été prise par Simon Pinguet de Molliens-Dreuil.

Monsieur le Maire rappelle que les titres seront faits prochainement.

Renouvellement du tracteur

Le tracteur devenu vétuste, il serait souhaitable de le changer.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le devis des établissements Anselin de Domart-en-Ponthieu.

Détail de la proposition :

Un tracteur Deutz pour un coût de	48 500,00 € HT
Reprise du same-argon	20 000,00 € HT
Soit un reste à charge de	28 500,00 € HT
Ajout d'un bras débroussailleuse	<u>8 164,00 € HT</u>
Coût total pour la commune	36 664,00 € HT

Il y aurait donc 7 833,00 € de TVA à régler cette année puis à partir de 2025, remboursement à taux 0% sur 4 ans à la BNP. Le matériel sera disponible courant juin 2024.

Il faudra se renseigner pour le CACES (Adrien et une seconde personne). Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce devis et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités.

Carte cadeau au personnel

Le conseil municipal souhaite offrir une carte-cadeau de 60,00 € au personnel actif et retraité, puisque cette année il n'y aura pas de repas. Madame Lequien et Monsieur Carpentier ne prennent pas au vote car sont concernés.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte la carte-cadeau pour le personnel, qui sera remise contre décharge par Mesdames Roussel et Benoît, Adjointes au Maire.

Renouvellement d'éclairage public

Monsieur le Maire a reçu une offre de la FDE80 concernant le renouvellement des armoires publiques (il y a en environ 12). Cette année, 7 seront rénovées ou remplacées. (rue des Vidames, Cavée d'Airaines, devant la chapelle, rue de la Chaussée, rue Jean Choquet, rue de l'abreuvoir, rue des 4 moulins).

• Monsieur le Maire annonce que la première semaine des vacances scolaires, une nouvelle clôture entre le logement communal et l'école sera refaite, pour un montant de 1 300 € TTC.

• Le samedi 8 juin il y aura une fête dans le marais pour l'inauguration de l'espace sportif à la catiche. Puis le dimanche 9 avec la réderie et les élections européennes.

Monsieur le Maire rencontre Monsieur Durand de la FDE80 ce mardi 14/05 afin de faire le point sur ce dossier.

Coût du projet	29 531,00 € HT
Maîtrise d'oeuvre	<u>2 067,00 € HT</u>
Soit un total	31 598,00 € HT
Part communale	14 765,00 € HT

Le conseil municipal accepte l'offre. Cependant, le conseil municipal souhaite savoir en quoi consiste réellement cette rénovation.

Nouvelle convention avec le CASDIS pour le local pompiers

Suite à la visite du colonel, une nouvelle convention est à délibérer. Monsieur le Maire donne lecture de cette convention.

Le conseil municipal interpelle Monsieur le Maire sur les articles 3 et 8 et propose d'arrêter la phrase après « éventuel ».

Monsieur le Maire informe que l'électricité du bâtiment est terminée. Vont suivre le gaz, l'eau et le téléphone. Le SDIS s'engage à entretenir le bâtiment. Un état des lieux serait à prévoir.

Poste d'adjoint animation

Suite à la vacance d'emploi pour le poste d'adjoint d'animations, la personne retenue est Madame Ophélie Bednarz. Ce sera pour 27h/semaine. La mise en stage sera à partir du 01/06/2024 pour un an puis titularisation.

Un nouvel ordinateur serait à acheter afin de pouvoir faire les tâches administratives.

Communications diverses :

- Monsieur le Maire félicite les employés pour la pose de la clôture à l'école de la Vigne. Il informe que la déclaration de travaux pour l'antenne relais au stade de foot est faite. Le projet suit son cours.
- Mme Calais demande pour la fibre. Monsieur le Maire répond que c'est en cours.
- Monsieur le Maire et Monsieur Delville ont rencontré un investisseur pour construire des logements derrière la salle des fêtes rue d'Amour rue de l'abîme.
- Monsieur Carpentier fait un point sur la réunion du 17/04 concernant les éoliennes. Il n'y en aura pas sur la commune.
- Monsieur Flahaut informe sur les nuisances des voisins dans sa rue. Il est intervenu avec M. Calais. Il faudrait une intervention d'un tiers pour calmer les individus.
- Madame Lequien a constaté que le revêtement posé tout récemment de l'aire de fitness de la Catiche est déjà très endommagé. Ce à quoi Monsieur le Maire répond que la société Rénov'sport doit réparer prochainement. De plus, il faut faire attention lorsque l'on joue au ping pong car la hauteur de la dalle peut faire chuter.

• Madame Bécue évoque les problèmes des pigeons et des nuisances qu'ils provoquent.

— Séance du 11 juin 2024 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Jeannine BENOIT, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS, Gérald BRÉZIN.

Absents avec pouvoir : Claudine LEQUIEN à Gérald BRÉZIN ; Lysiane CAPON à Jeannine BENOIT.

Absent non convoqué : Miguel NIEWIADOMSKI (parti sans communiquer son adresse).

Secrétaire de séance : Guillaume FLAHAUT.

Hutte Pyrémont : renouvellement du bail

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il convient de délibérer sur le renouvellement du bail de la Hutte Pyrémont pour 2024-2025.

Monsieur le Maire propose de conserver la même cotisation soit 100 €/an.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le renouvellement du bail pour 2024-2025 et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités.

Tarifs périscolaire matin, midi et soir

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PIERRE afin qu'il expose le tableau des tarifs du périscolaire du matin, du midi et du soir qui seraient mis en place dès le mois de septembre 2024.

	QF <812 €	813<QF<1054 €	>1054€
½ heure (matin ou soir)	0,50 €	0,60 €	0,80 €
ause méridienne *	0,90 €	1,00 €	3,00 €

* l'animation est comprise dans le prix de la cantine.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte les tarifs proposés du matin, du midi et du soir pour le périscolaire.

Tarifs centre de loisirs été

Monsieur PIERRE donne lecture des propositions de tarif pour l'accueil de loisirs d'été 2024.

* Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 10 €/jour+supplément sortie longue : 10 € ; 35 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 11 €/jour + supplément sortie longue : 11 € ; 40 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

- Quotient familial supérieur à 1054 € € : 12 €/jour + supplément sortie longue : 12 € ; 46 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

* Enfants hors CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 13 €/jour+supplément sortie longue : 13 € ; 48 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 15 €/jour + supplément sortie longue : 15 € ; 55 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

- Quotient familial supérieur à 1054 € € : 18 €/jour + supplément sortie longue : 18 € ; 63 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

* Déduction carte loisirs (aide à la structure : 3,50 € par jour).

Trois journées des 12, 13 et 14 août (Tarif à la journée identique).

* Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 21 € pour une semaine (3 jours) sorties comprises.

- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 24 € pour une semaine (3 jours) sorties comprises

- Quotient familial supérieur à 1054 € € : 28 € pour une semaine (3 jours) sorties comprises

* Enfants Hors CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 29 € pour une semaine (3 jours) sorties comprises.

- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 33 € pour une semaine (3 jours) sorties comprises.

- Quotient familial supérieur à 1054 € € : 38 € pour une semaine (3 jours) sorties comprises.

Après avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour l'application des nouveaux tarifs pour le centre de loisirs d'été 2024.

Travaux d'enfouissement réseaux rue Jean Choquet

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se positionner quant à la poursuite des travaux d'enfouissement de réseaux rue Jean Choquet. Aujourd'hui, les problèmes sont liés au poteau en bois sur la propriété de Monsieur et Madame Bulard et desservant en électricité le pavillon situé rue de la guinguette. La solution envisagée serait d'étendre le réseau basse tension dans cette rue.Monsieur le Maire a eu rendez-vous ce jour avec Enedis pour faire le point et propose de différer les travaux pour le moment, tant que la solution envisagée n'a pas fait l'unanimité.

Le conseil municipal décide de différer pour le moment les travaux.

Concours maisons fleuries

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PIERRE concernant le concours départemental et municipal des maisons fleuries. Celui-ci aura lieu le 15 juillet à 18h00.

Mmes BENOIT, CALAIS et LEQUIEN ainsi que Messieurs CARPENTIER, PIERRE seront les membres du jury.

Facturation périscolaire et centre de loisirs du mercredi

Monsieur le Maire propose de facturer le périscolaire et le centre de loisirs du mercredi tous les deux mois comme ce qui a été fait pour la cantine à compter de la rentrée 2024.

En effet, ce nouveau système permettra de soulager Isabelle dans ses fonctions.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce nouveau mode de facturation et charge Monsieur le Maire d'en établir les formalités.

Déclassement de deux parcelles du domaine public communal

Monsieur le Maire annonce au conseil municipal que le cabinet Latitudes a borné la parcelle ZA 301 de 6750 m² pour en faire trois :

-ZA 301 : 6388 m²

-ZA 340 : 185 m² achetée par Monsieur et Madame Basset Houbron

-ZA 341 : 177 m² achetée par Monsieur et Madame Dault.

Il convient donc de sortir ces parcelles du domaine public communal vers le domaine privé communal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte et charge Monsieur le Maire de signer les documents afférents à ce sujet.

Communications diverses

• Monsieur le Maire annonce que Monsieur Boulnois prend sa retraite et un centre de contrôle technique va s'installer dans la moitié du grand bâtiment.

• Le 12/06 le bateau « habitat insolite » est arrivé à la Maison du Tourisme.

• Le Football Club organise le 4ème challenge Paul Fourquier le 23/06.

• Monsieur Delville informe que le dossier sur les logements rue d'Amour est suspendu pour l'instant faute d'accord avec les propriétaires.

• Monsieur Carpentier a assisté à la réunion « éoliennes » : nous restons associés au projet. Prochaine réunion en septembre.

• Monsieur Pierre a eu un message de Monsieur Lionel Herbet qui souhaiterait une inauguration de l'espace fitness de la Catiche avec les associations de la commune.

• Madame Benoît souligne le succès de la journée de samedi du tour du marais.

— Séance du 16 juillet 2024 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS, Gérald BRÉZIN.

Absents avec pouvoir : Alain CARPENTIER à José HERBET, Frédéric DELPORTE à Jean-Paul PIERRE.

Absent non convoqué : Miguel NIEWIADOMSKI (n'a pas daigné donner à la Mairie sa nouvelle adresse)

Secrétaire de séance : Véronique VAAST.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire donne quelques informations :

• Remerciements pour les personnes qui ont assuré les tours de garde lors des trois dimanches d'élection.

• Remerciements pour les fêtes du 14 juillet, merci au Running Club, aux Blaireaux, à tous les bénévoles, aux sponsors et partenaires du circuit du Château-Fort.

• Merci à la Gaule Picquignoise et à Picquigny-Pétanque, Pour le repas du 14 juillet, merci aux bénévoles, aux élus, à l'Association « les Rires d'Ilyès » et Adam, et bien évidemment à M. Guy CAPON pour son aide pour les quatre cochons grillés.

• Enfin grand merci au personnel communal pour l'installation de barrières, de barnums, de frigidaires, de tables, chaises et bancs avec également le soutien des agents « emplois verts » de la CCNS ainsi que les femmes de service de l'école.

• **Prochains objectifs** : réussir la Messe du 15 Août et assurer le succès de la course de caisses à savons (réunion ce mercredi à 17h00).

Vente d'une parcelle de terrain ZA n°341

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la vente d'une parcelle de terrain ZA n°341 à M. et Mme DAULT.

Le prix de cette parcelle : 10 000 € et les honoraires à la charge des acheteurs.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte la vente de ce terrain pour 10 000 € avec honoraires à charge des acheteurs. Le conseil municipal charge M. le Maire d'établir les formalités et de signer les documents.

Vente d'une parcelle de terrain ZA n°340

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la vente d'une parcelle de terrain ZA n°340 à M. et Mme BASSE-HOUBRON.

Le prix de cette parcelle : 10 000 € et les honoraires à la charge des acheteurs.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte la vente de ce terrain pour 10 000 € avec honoraires à charge des acheteurs. Le conseil municipal charge M. le Maire d'établir les formalités et de signer les documents.

Encaissement de chèques

Monsieur le Maire donne un état des chèques à encaisser suite à la course du Château-Fort. Un reçu fiscal sera émis pour chaque versement. Le montant total est de 1 100 € avec 880 € de chèques, 200 € en espèces et 200 € de verser sur le compte bancaire.

Le conseil municipal accepte les dons mentionnés ci-dessus et charge M. le Maire d'établir les formalités.

Modification de bail

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les locataires du logement n°1 au 50 rue des Chanoines se séparent. Madame quitte le

logement, Monsieur reste. Il convient donc de redéfinir un bail.

Monsieur le Maire propose de conserver le même loyer soit 570 € ainsi que la date de fin à savoir le 14 novembre 2026. Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte les modalités énumérées par M. Maire et le charge de gérer les documents afférents.

Décision modificative au BP 2024

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que lors du budget primitif 2024, aucun montant n'a été attribué au compte 673 concernant l'annulation de mandat sur année antérieure. Il convient d'y mettre 500 € afin d'annuler un titre de centre aéré 2023 et d'équilibrer le budget en prenant les 500 € au compte 75888. Après délibération, le conseil municipal accepte cette décision modificative au BP 2024.

Communications diverses

- Monsieur le Maire annonce que l'éclairage de la poste communale a été refait par l'entreprise LAIGNEL pour un montant de 1 660,08 € TTC et que suite à la demande de subvention, la Poste nous octroie la somme de 830 € TTC.
- L'ensemble du conseil municipal souligne le retour positif des 13 et 14 Juillet par la population.
- M. PIERRE explique que la première semaine du centre aéré s'est bien déroulée, les enfants sont partis ce mardi au camping. Il y a environ 90 enfants cette année.

Concernant le concours maisons fleuries, M. PIERRE demande à ce que des photos soient présentées pour le concours départemental. Le concours communal aura lieu ce mercredi 17 juillet.

- Mme ROUSSEL informe que le concours de pêche s'est bien passé et que M. BLEUX a gagné.
- Mme LEQUIEN demande à ce que la haie rue de Saint-Pierre soit taillée car il est impossible de marcher sur le trottoir.

— Séance du 5 septembre 2024 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Delphine CALAIS, Gérald BRÉZIN.

Absents avec pouvoir : Véronique VAAST à Claudine LEQUIEN, Jean-Paul PIERRE à Lysiane CAPON,

Absent non convoqué (parti sans laisser son adresse) : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Lysiane CAPON.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire souhaite faire un retour sur la course de caisses à savon :

« Tout d'abord, j'adresse tous les remerciements de la commune à l'ensemble des habitants de la rue Jean Choquet, qui auront été très compréhensifs et quelques uns nous ont permis d'avoir accès à des prises de courant tout au long du parcours. Remerciements à tous les bénévoles qui ont assuré le succès de la course de caisses à savon, remerciements aux entreprises, commerçants qui ont aidé soit financièrement soit matériellement à l'organisation, merci à Sono-Plus, merci particulier à M. Anthony LAIGNIER. Remerciements aussi au personnel communal et aux emplois verts de la CCNS, merci aux associations locales, merci aux conducteurs de quad qui ont assuré toute la journée la remontée des caisses et merci au Courrier Picard et ses correspondants et journalistes, merci à nos deux agriculteurs locaux, Frédéric et François pour les ballots de paille, merci à la Brigade de Gendarmerie de Picquigny qui aura su s'adapter aux circonstances, merci à Patrice PADÉ pour ses belles photos, merci à Michel DENIS pour ses vidéos, merci bien évidemment à M et Mme Christophe GAMBE de la Fédération Normande, merci aux 28 équipages tous présents aux 7 tours de circuit et pour terminer un grand merci à Messieurs Francis BULARD et Jean-Pierre LENGLET, un duo d'enfer.

Subvention association GYM-FORME

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'allouer exceptionnellement une subvention de 200 € à l'association Gym-Forme pour l'année 2024.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition de 200 € pour l'association Gym-Forme.

Remboursement facture au camping de l'Abîme

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le camping de l'Abîme a eu une fuite d'eau. La société Véolia ne trouvant pas la fuite, il a fallu faire appel à la société Ax-Eau afin de trouver la fuite avec un gaz bleu. La facture aurait dû être réglée par la commune. Elle s'élève à 891,00 €

Monsieur le Maire demande au conseil municipal la possibilité de rembourser les propriétaires du camping.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la demande de remboursement de la facture à M et Mme DEFOULLOY.

Encaissement d'un chèque

Monsieur le Maire donne un état : chèque donné par les commerçants de Picquigny et correspondant à des achats chez Métro pour le 14 juillet. Le conseil municipal accepte le chèque d'un montant de 321,18 € ci-dessus et charge M. le Maire d'établir les formalités.

Contrat avec VEOLIA pour le curage des grilles et avaloirs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat avec la société Véolia pour le curage des grilles et avaloirs est à renouveler. Il présente le contrat ainsi que le devis. Le montant s'élève à 5 311,78 € HT soit 6 374,14 € TTC et est conclu pour 5 ans.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le renouvellement de contrat et charge M. le Maire d'établir les formalités.

Participation communale éclairage public cavée de la Vigne

Dans le cadre des travaux pour la pose de l'antenne relais au stade, la F.D.E. propose au conseil municipal l'enfouissement des réseaux Cavée de la Vigne ainsi que le renforcement du réseau entre la salle polyvalente et la famille Delporte.

Le coût restant à charge pour la commune serait de 8 728,98 €.

Après délibération, le conseil municipal accepte ce projet d'enfouissement de réseau.

Tarifs centre de loisirs automne 2024 :

Forfait semaine 5 jours, du 21 au 25 octobre :

* Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 10 €/jour+supplément sortie longue : 10 € ; 35 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 11 €/jour + supplément sortie longue : 11 € ; 40 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.
- Quotient familial supérieur à 1054 € : 12 €/jour + supplément sortie longue : 12 € ; 46 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

* Enfants hors CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 16 €/jour+supplément sortie longue : 13 € ; 65 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.
- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 17 €/jour + supplément sortie longue : 15 € ; 70 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.
- Quotient familial supérieur à 1054 € : 18 €/jour + supplément sortie longue : 18 € ; 76 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

Forfait semaine 4 jours, du 28 au 31 octobre :

* Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 10 €/jour+supplément sortie longue : 10 € ; 28 € pour une semaine (4 jours) sorties comprises.
- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 11 €/jour + supplément sortie longue : 11 € ; 31 € pour une semaine (4 jours) sorties comprises.
- Quotient familial supérieur à 1054 € : 12 €/jour + supplément sortie longue : 12 € ; 37 € pour une semaine (4 jours) sorties comprises.

* Enfants hors CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 16 €/jour+supplément sortie longue : 13 € ; 52 € pour une semaine (4 jours) sorties comprises.
- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 17 €/jour + supplément sortie longue : 15 € ; 56 € pour une semaine (4 jours) sorties comprises.
- Quotient familial supérieur à 1054 € : 18 €/jour + supplément sortie longue : 18 € ; 61 € pour une semaine (4 jours) sorties comprises.

* Déduction carte loisirs (aide à la structure : 3,50 € par jour).

Maisons fleuries : résultat du concours communal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du résultat du concours communal des maisons fleuries.

Les trois premiers gagnants recevront un bon d'achat de 30 €.

Les suivants un bon d'achat de 20 €

Les trois premiers sont :

- o Mme Anita CORROYER
- o M et Mme Gérard OBOIS
- o M Marc BRICMONT / M et Mme Jean-Pierre LENGLET ex-aequo

Convention medicale CDG80

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a conventionné avec le cdg80 pour la médecine préventive et qu'il convient de signer une nouvelle convention.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette convention et charge Monsieur le Maire d'en établir les formalités.

Redevance d'Occupation du Domaine Public

Monsieur le Maire fait un état du mail reçu par le fde80 concernant la RODP.

À ce jour, la commune peut percevoir la somme de 351,78 € pour GRDF. Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte la somme de 351,78 € pour GRDF.

Monsieur Delville demande aussi à voir pour Orange.

Renouvellement de bail garage : Mme FLAMANT Geneviève

Le bail de Mme FLAMANT Geneviève arrive à terme le 30/09/2024. Monsieur le Maire propose de réitérer ce bail du 01/10/2024 au 30/09/2027 pour un montant de 40 € / mensuel.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce renouvellement de bail.

Mise en place ou non d'un stop rue Jean Choquet

Afin de réduire la vitesse rue Jean Choquet, Monsieur le Maire souhaite la mise en place d'un stop devant la chapelle Montligeon pour les automobilistes venant de Fourdrinoy.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette demande de mise en place d'un stop rue Jean Choquet, et précise qu'une période d'essai de 3 mois permettra de constater l'utilité ou non de cette mesure.

Communications diverses

- L'ensemble du conseil municipal salue la journée exceptionnelle du 25 août, les caisses à savon.
- Monsieur Delville annonce qu'il a eu une réunion à la CCNS le mercredi 04/09, et que la commune percevra 2x2600 € pour le bus / piscine.
- Monsieur Carpentier informe l'assemblée que le terrassement pour l'antenne au stade de foot se fera la semaine prochaine. Il faudrait faire une information à la population car le jeudi la route sera bloquée pour monter et descendre.
- Madame Calais demande si le déploiement de la fibre est toujours en cours, ce à quoi Monsieur le Maire répond que oui.
- Monsieur Delporte : problème de stationnement au niveau de la maison neuve, n°1 rue J.J. Rousseau.
- Madame Capon : problème de visibilité au cimetière Anglais, Monsieur le Maire va contacter le conseil départemental afin qu'ils puissent intervenir et également pour une remise en peinture de la signalisation routière de la Cavée d'Airaines.

— Séance du 1er octobre 2024 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS, Gérald BRÉZIN.

Absents avec pouvoir : Laurence BÉCUE à Jeannine BENOIT.

Absent non convoqué (n'a pas daigné donner à la Mairie sa nouvelle adresse) : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Jean-Paul PIERRE

Quelques infos pendant la signature du compte-rendu de la dernière séance sont données par M. le Maire :

- Tout d'abord, je tiens à adresser, au nom du conseil municipal toutes mes sincères condoléances à la famille de Madame Aude GONNAIS, décédée samedi matin, et en particulier à sa maman, Thérèse, conseillère municipale pendant 6 ans.
- Remerciements à la commune et au club de la Détente pour avoir permis à 63 personnes de passer deux jours de folie en Alsace, les 19 et 20 septembre.
- Christophe Saint-Solieux va nous quitter le 11 octobre prochain et je tiens à dire publiquement combien est grande ma déception, quasiment ma douleur de perdre un élément compétent, courageux, sérieux, très honnête et qui ne méritait surtout pas le traitement infligé par quelques uns de ses collègues de travail. Je lui souhaite néanmoins bonne chance dans sa nouvelle affectation mais comme j'ai pu le lui dire au

moins dix fois : là où tu vas, si cela ne se passe pas bien à ton goût, la porte de la mairie te sera à nouveau grande ouverte.

- Et pour terminer, encore bravo à Christophe Moniaux, Adrien, Florian et le petit nouveau Clément pour la réfection du mur de soutènement en pierres devant la maison de Gérard François et aussi la rénovation des deux îlots en béton et des bordures, au passage à niveau de la rue au-delà du Pont.

Mission de CSPS et mission de contrôle technique pour les travaux de maçonnerie à l'église

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel d'offre va être fait au mois d'octobre pour les travaux de maçonnerie de l'Eglise prévus pour débuter en janvier.

Monsieur le Maire rappelle également que si des sous-traitants sont sur le chantier, alors la commune doit faire appel à un CSPS. Pour les autres chantiers, Qualiconsult avait été retenu donc Monsieur le Maire a fait faire un devis en ce sens.

Pour la mission de contrôle, 2800 € HT et pour la mission de coordination sécurité : 2400 € HT.

Les membres du conseil municipal acceptent les devis et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités.

Vente d'un terrain, allée du château : constat de désaffectation du terrain

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour vendre un terrain communal, il faut d'abord constater sa désaffectation, le déclasser du domaine public communal vers le domaine privé communal. Pour se faire, ce jeudi 26 septembre, nous avons clôturé la parcelle des deux côtés en y posant piquets et grillage. Nous votons donc ce soir pour constater que cette parcelle n'est plus accessible au public comme le montrent les photos. Après avoir constaté, le conseil municipal déclare la désaffectation de la parcelle.

Rénovation de l'éclairage intérieur de la salle des fêtes rue d'amour

Monsieur le Maire fait un état de l'éclairage intérieur de la salle des fêtes rue d'Amour. Il serait souhaitable de le refaire. Monsieur Laignier, électricien nous propose un devis de 4 268,30 € HT pour le changement de l'éclairage. La société SOLEA de Poulainville fournirait les « ampoules » pour un montant de 4501,37 € HT.

Monsieur le maire souhaite demander des subventions au conseil départemental ainsi qu'au fond vert.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte la demande de rénovation de l'éclairage de la salle et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités relatives aux dossiers de subvention.

Contrat prévoyance collectivité au 01/01/2025

Concernant la prévoyance maintien de salaire, elle sera obligatoire à compter du 01/01/2025. La commune doit participer à hauteur de 7€ minimum.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette participation à hauteur de 7€ par mois et par agent.

Départ de Christophe SAINT-SOLIEUX

Monsieur le Maire propose une prime de 1 000 € pour le départ de Christophe Saint-Solieux.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accorde cette prime.

Communications diverses

- Monsieur le Maire informe de l'arrivée du tracteur neuf et du retour de l'ancien.
- Monsieur CARPENTIER évoque les micro-coupures Enedis. Il lui est répondu que c'est à cause d'un arbre tombé sur une ligne à Fourdrinoy.
- Monsieur DELPORTE : réunion de remembrement avec Monsieur ROUCOU. Il y a aussi une alarme qui sonne régulièrement sur la place.
- Madame CAPON : il y a des poubelles avec de la rubalise pour conserver les places de parking dans la rue J. J. Rousseaux. Elle demande l'intervention de Monsieur le Maire.
- Monsieur le Maire donne la parole à Madame FEBWIN présente dans l'assistance : il faut se renseigner car il y a une interdiction d'avoir des gynériums ou herbes de la pampa sur la commune. Monsieur le Maire se propose de vérifier. Par ailleurs, elle souhaite connaître les opérateurs de l'antenne, il lui est répondu que ce sera SFR et Bouygues comme opérateurs. Les autres viendront ensuite.

— Séance du 7 novembre 2024 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : Claudine LEQUIEN à Lysiane CAPON, Gérald BRÉZIN à Antony DELVILLE.

Absent non convoqué (n'a pas daigné donner à la Mairie sa nouvelle adresse) : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Delphine CALAIS.

Quelques infos pendant la signature du compte-rendu de la dernière séance sont données par M. le Maire :

« Hier matin, j'avais rendez-vous avec la FDE et un cabinet d'études, le cabinet ESCOBAT ; l'objet de cette réunion était de présenter à ce cabinet le groupe scolaire et notamment le secteur des six classes concernées par la pose de panneaux solaires ainsi que les deux préaux, le tout sur une surface de toiture d'environ 900 m². Dans un premier temps, le cabinet va proposer un devis à la FDE pour l'exploration de la charpente métallique, découvrir si des fermes en béton existent et ainsi procéder aux calculs qui pourront confirmer ou pas la possibilité de poser un peu plus de trois tonnes de panneaux sur la toiture ; il ne s'agit pas de prendre le moindre risque quant au poids à faire supporter par la charpente actuelle et qui date de 1962. »

Lancement, mardi dernier, de l'appel d'offres concernant les travaux de maçonnerie à la Collégiale ; remise des offres avant le 10 décembre ; ouverture des plis le 12 décembre et commission d'appel d'offres pour le lundi 16 décembre.

Approbation ou non des rapports du SITAE pour l'eau potable et l'assainissement

Monsieur Delville donne lecture et explications pour le prix et la qualité de l'eau et l'assainissement 2023. Ces rapports sont consultables en mairie.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve les rapports à l'unanimité.

Départ de M. Dhervillers, logement n°2 au 50 rue des chanoines et attribution de ce logement au 1er décembre 2024

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que M. DHERVILLERS quittera le logement n°2 au 50 rue des Chanoines à compter du

30/11/2024. Il faudra lui restituer la caution en fonction de l'état des lieux, qui sera réalisé par Mme Claire ROUSSEL, adjointe.

La candidature de M. Wilfried COUDER est retenue, il convient de lui faire un bail d'un an soit du 01/12/2024 au 30/11/2025 pour un loyer mensuel de 530,00 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce départ, de restituer la caution en fonction de l'état des lieux, ainsi que la candidature et le loyer de M. COUDER.

Renouvellement de baux :

• M Joron et Mme Rubigny : Monsieur le Maire propose un renouvellement de bail pour 3 ans du 01/12/2024 au 30/11/2027 pour un loyer mensuel de 450 €.

• M et Mme Mille : Monsieur le Maire propose un renouvellement de bail de 3 ans du 01/12/2024 au 30/11/2027 pour un loyer mensuel de 530 €. Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces deux propositions et charge Monsieur le Maire d'en établir les formalités administratives.

Décision modificative au budget

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a reçu une demande de remboursement de trop perçu de taxe d'aménagement. La commune doit rembourser 941,66 €. Le compte d'imputation est le 10226, dépenses d'investissement qu'il faut prélever du compte 2135 dépenses d'investissement pour l'équilibre.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette décision modificative au budget.

Déclassement de la parcelle allée du château, autorisation de vente des deux parcelles créées

Monsieur le Maire souhaite poursuivre la procédure concernant la vente de la parcelle.

Il convient de procéder au déclassement du domaine public communal vers le domaine privé communal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le déclassement de la parcelle.

Monsieur le Maire souhaite vendre la parcelle en deux parcelles :

- ZA340, 185 m² à M et Mme Basset Houbron pour un montant de 10 000 € TTC

- ZA 341, 177 m² à M et Mme Dault pour un montant de 10 000 € TC

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette vente des deux parcelles au prix mentionné, et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités.

Remplacement du moteur de tintement l'horloge de la mairie

Monsieur le Maire présente le devis de la société PASCAL concernant le remplacement du moteur de tintement de la cloche n°1 de l'horloge de la mairie.

Montant HT 1179,71 € montant TTC 1415,65 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis.

Communications diverses

• G. Flahaut : a assisté au conseil d'école, les comptes annuels sont satisfaisants et montrent un bénéfice. Il informe que l'alarme PPMS

sera obligatoire à compter de 2028 mais qu'en attendant des malles PPMS peuvent remplacer dans un premier temps (budget d'environ 150 € par mallette). Il précise aussi qu'il y a beaucoup de problèmes d'incivilités et qu'il serait bien de changer de place les barrières d'accès à l'école jusqu'à Noël. Il annonce aussi que les enfants de petite section se rendront à la bibliothèque 3 matinées, le jeudi.

- A. DELVILLE : un dentiste veut venir s'installer à Picquigny mais il y a un manque de local. Le projet de maison médicale dans les anciens locaux de la CCNS serait intéressant afin d'y regrouper kinés, médecins, infirmières et pourquoi pas un dentiste.
- V. VAAST : il devient difficile de stationner à la salle des fêtes le week-end à cause des lotos.
- F. DELPORTE : attention au nouveau stop, ne peut-on pas mettre un autre marquage au sol en plus ?

— Séance du 3 décembre 2024 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS, Gérald BRÉZIN.

Absents avec pouvoir : Lysiane CAPON à Claudine LEQUIEN, Jean-Paul PIERRE à Antony DELVILLE.

Absent non convoqué (n'a pas laissé d'adresse) : Miguel NIEWIADOMSKI

Quelques infos pendant la signature du compte-rendu de la dernière séance sont données par M. le Maire :

- Un éboulement de pierres s'est produit, il y a 15 jours, dans la rue de Saint-Pierre, juste face aux maisons situées en contre-bas, rue de la Catiche ; après un premier rendez-vous sur place avec M. Brasseur de l'Agence Routière du Département et M. STOTER, conseiller départemental, il a été convenu de se rapprocher du BRGM pour examiner les lieux, sonder la route pour constater ou non sa fragilité : affaire à suivre !
- Les associations du village sont invitées à transmettre en mairie ou directement chez Jean-Paul PIERRE leurs informations destinées au bulletin municipal.
- Je vous demanderai d'avoir une pensée pour notre ami Éric DÉCAVÉ, disparu bien trop tôt et je vous invite à assister samedi matin à une messe à 10h00 en sa mémoire.

Demande de garantie SIP

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de la SIP reçue ce jour concernant la réhabilitation d'un logement à Picquigny et que, pour la réalisation de cette opération, la SIP doit contracter un prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce prêt doit être garanti par notre collectivité, le conseil départemental assurant 50 %. Le montant garanti serait de 28528,14 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette demande de porte-caution et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités.

Encaissement de chèques Monsieur le Maire donne lecture des différents chèques reçus en remboursement. Le conseil municipal accepte l'encaissement de ces chèques.

Avis sur installation d'un kiosque à pizzas

Monsieur le Maire a reçu une demande d'installation d'un kiosque à pizzas fraîches de Monsieur et Madame DECONINCK, habitants de Fourdrinoy. Cette installation sur le domaine public (rue de la chaussée) donnera lieu à la signature d'une AOT (autorisation d'occupation du domaine public) et rapportera à la commune une redevance mensuelle de 75,00 € HT la première année et 180,00 € HT mensuels à partir de 2026.

Après avoir délibéré, le conseil municipal se dit favorable à ce projet et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités relatives à cette demande.

Subvention pour le char de Noël des Jeunes Agriculteurs

Monsieur le Maire a reçu une demande de subvention du char de Noël des Jeunes Agriculteurs. Pour que perdure cette tradition et aux vues des dépenses, les Jeunes Agriculteurs nous sollicitent à hauteur de 250 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte la demande de subvention soit 250 €.

Décisions modificatives au budget

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faut délibérer sur deux décisions modificatives au budget.

- la première concerne le compte 65888 qu'il faut doter de 5 000 € afin de pouvoir régler les REOM communales soit établi ainsi :

compte 6288 - 5000 €

compte 65888 + 5000 €

- la deuxième concerne les charges de novembre qu'il convient d'articuler comme suit :

compte 60632 - 8000 €

compte 6064 - 3000 €

compte 615228 - 6500 €

compte 6411 + 17500 €

- Concernant le mois de décembre, il faut :

compte 60612 - 5000 €

compte 60613 - 5000 €

compte 6064 - 2000 €

compte 618231 - 4000 €

compte 681 - 38000 €

compte 6411 + 20000 €

compte 6413 + 20000 €

compte 6450 + 14000 €

Le conseil municipal après avoir délibéré accepte ces décisions modificatives et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités.

Renouvellement bail d'un logement à l'école

Monsieur le Maire explique que le bail du logement de Mme LEFÈVRE Johanne, cavée de la Vigne, arrive à son terme le 31/01/2025. Il propose un renouvellement de bail à compter du 01/02/2025 pour une durée de trois ans soit le 31/01/2028 avec un loyer mensuel de 385,00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce renouvellement de bail pour trois ans ainsi que le montant du loyer.

Renouvellement de bail d'un garage rue du Marais

Monsieur le Maire explique que le bail du garage de Mme KOENIG Sylvie, rue du marais, arrive à son terme le 31/01/2025. Il propose un renouvellement de bail à compter du 01/02/2025 pour une durée de trois ans soit le 31/01/2028 avec un loyer mensuel de 40,00 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce renouvellement de bail pour trois ans ainsi que le montant du loyer.

Communications diverses :

Monsieur le Maire donne quelques informations :

- Jeudi 5 décembre : commémoration de la guerre d'Algérie à 17h00 au Monument aux Morts suivi du verre de l'amitié à la mairie.
- Dimanche 8 décembre : concert à la Collégiale
- Point sur le nouveau stop : de bons retours quant à la fluidité aux heures de pointes, cependant quelques incivilités subsistent.
- Mme LEQUIEN fait part d'un retour d'une personne non invitée au repas des aînés, normal puisque cette dernière n'est pas connue de la mairie.

— QUINZAINE COMMERCIALE 2024 —

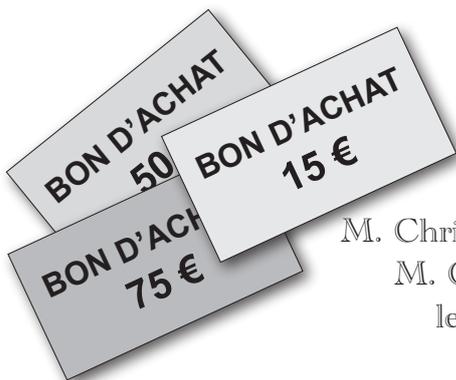
Les Chiffres à savoir

Pour assurer le succès d'une quinzaine commerciale, comme celle de Picquigny, la recette est assez facile : de l'argent, toujours plus pour offrir plus de lots aux fidèles clients de nos commerces et de nos artisans locaux. Pour cette manifestation de 2024, les recettes se sont donc établies comme suit : près de 2000 € offerts par les sponsors et partenaires de la quinzaine, près de 1 500 euros attribués à l'ACAP par l'organisation du Réveillon du 31 décembre (un peu plus de 2 000 € seront reversés à la commune pour la fête locale du 8 juin), une subvention de la commune de 700 €, les cotisations des membres de l'ACAP, à hauteur d'environ 600 €, des bénéfices grâce à des lotos organisés au profit de l'ACAP et de la quinzaine pour un montant d'environ 1400 €. Plus de 6 000 € servent donc à régler les principaux lots, ainsi que les dépenses liées au tirage de la tombola (pâtisseries et boissons avec également une participation de la commune). De nombreux lots divers ont été offerts par de nombreuses personnes et la valeur de ces lots rajoutée au plus de 6 000 € font que la tombola de cette quinzaine commerciale de fin 2024 aura rassemblé environ 6 800 € de lots divers, bons d'achat, cartes cadeau, bouteilles de champagne : un véritable succès.

Grand Merci à toutes et à tous (Mairie, ACAP, élus, Artisans et Commerçants locaux, aux secrétaires de Mairie et au Personnel des services Techniques). Grand Merci pour terminer aux personnes extérieures, aux entreprises locales non adhérentes à l'ACAP, aux entreprises extérieures ; vous pouvez lire la

liste de ces généreux donateurs :

la pharmacie DEMOULIN,
Maître Angélique CRÉPIN,
la CS2T à la Chaussée-Tirancourt,
l'entreprise François DELORY,
la marbrerie PELTOT,
le groupe Wagnon-Artifices,
la SL Fibre de M. LECUBIN,
l'Architecte Pascal BRASSART,
la SARL RÉVILLION et NOUGEIN,
la société HYDROMECA,
la Menuiserie du BERGER,
les Kinésithérapeutes de Picquigny,
la société Hynéo-Picardie,
les Pompes Funèbres FOURNET,
Lagrange-Motoculture,
M. et Mme Patrice LEMAIRE,
Société Presthygia,
M. Christian OURDOUILLIE des Champagne PETIT,
M. Claude CRÉPIN du Champagne MALLET,
le Conseiller Départemental J.J. STOTER,
OTS avec Jean-Paul PLEZ,
M et Mme Philippe MALLET, vigneron en champagne,
le garage de Saint-Léger à Dreuil,
la société LEROY 2 ROUX,
la société Bloc-constructions,
la société TBO de Saint-Sauveur,
la cidrerie La Garenne à St-Gratien,
le Centre de Contrôle Technique de Picquigny,
M. Christophe DHERVILLERS,
la Société Pizza Signature,
M. Pascal BENTO de LS. Incendie.



Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS)

SÉANCE DU 11 avril 2024

CHANGEMENT DE SUPPLEANT DE LA REGIE CANTINE

Madame DILLY Marie-Josée qui était suppléante est partie en retraite au 1er mars 2024, et c'est Madame LEPLAY Angélique qui a repris ses fonctions. Le Président propose donc Madame LEPLAY Angélique, comme successeuse de Madame DILLY, pour être la suppléante de cette régie. Les membres présents acceptent à l'unanimité.

SIVOS : COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR : ANNEE 2023

Le Président présente le compte de gestion pour l'année 2023, qui n'appelle aucune observation.

SIVOS : COMPTE ADMINISTRATIF : ANNEE 2023

Le compte administratif 2023 du budget du Syndicat Scolaire lequel peut se résumer comme suit :

• Section fonctionnement :

Dépenses :	179 293,23 €
Recettes :	1185 609,38 €
Excédent au 31-12-2023 :	+ 6 316,15 €

AFFECTATION DE RÉSULTAT 2023 :

Fonctionnement

Résultat 2022 :	18 116,83 €
Résultat de l'exercice 2023 :	+ 6 316,15 €
Résultat au 31-12-2023 :	24 432,98 €

BUDGET PRIMITIF : ANNEE 2024

• Section fonctionnement :

Dépenses :	195 097,98 €
Recettes :	194 996,83 €

M 57 : FONGIBILITE DES CRÉDITS

Le Syndicat scolaire est informé que dans le cadre de la comptabilité M57, à compter de l'exercice 2024, le SIVOS peut être amené à définir une politique de fongibilité des crédits pour la section de fonctionnement.

Ladite instruction M57 donne la possibilité à l'exécutif, sur l'autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

CHANGEMENT DE REGLEMENT POUR LA REGIE CANTINE

Le temps de travail passé pour la préparation des factures de cantine (factures, encaissements, titres) est considérable. De plus, certaines factures sont envoyées par la poste tous les mois, ce qui occasionne des frais supplémentaires, et le montant facturé tous les mois avec la cantine à 0.90 €-1 € ou 3 € ne représente pas de grande somme à payer.

Par conséquent le Président souhaite que les factures de cantine soient données tous les deux mois à partir du mois de septembre 2024, afin d'économiser du temps et de l'argent. Les membres présents acceptent à l'unanimité. Une information sera faite auprès des parents d'élèves.

LE DEVENIR DU SISCO DES NOISSETTES

Le président informe les membres présents, que nous sommes toujours en attente d'une réunion avec la préfecture sur le devenir du SICO DES NOISSETTES, et que le SIVOS est toujours favorable à l'accueil des enfants de Cavillon, Saisseval, et Fourdrinoy.

Questions diverses :

• La classe de neige, qui s'est déroulée en janvier 2024 s'est très bien passée, le logement était au pied des pistes, et la neige au rendez-vous. Le seul petit souci a été au niveau des repas du soir, qui n'étaient pas assez copieux après une journée de ski.

• Un projet d'une construction d'un préau couvert et non fermé d'environ 300 m2 est en étude. Ce préau permettra l'installation de paniers de basket, tennis de table et autres installations sportives ; ce projet d'un montant estimé à 200 000 € pourrait voir le jour dans un an ou deux ans (une demande de subvention à 80 % a été déposée auprès de l'agence nationale du sport).

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2024

Présents :

Titulaires : José HERBET, Jean-Paul PIERRE, DECAMP Claude, Bernard BOULET, SINOQUET Valérie

Suppléants : FLAHAUT Guillaume

Absent avec pouvoir : Béatrice DECAMBON à DECAMP Claude

Absents titulaires : GAVEL Emilie, ABDELATIF Audrey,

Absents suppléants : COURQUIN Sophie, VANLAECKEN Patrick, LECRIVAIN Angélo

COTISATIONS DES COMMUNES – Année 2025

Le Président expose la répartition des enfants pour l'année 2024, et rappelle le montant de la cotisation 2024 qui s'élève à 500 € par enfant. Pour l'année 2025, la cotisation devra être augmentée afin de pallier aux dépenses, celle-ci passera à 520 €, les membres du SIVOS acceptent l'augmentation.

CONTRAT PRÉVOYANCE COLLECTIVE AU 01/01/2025

Le Président donne lecture des différentes offres reçues concernant la participation de l'employeur pour le contrat de prévoyance obligatoire pour les salariés à compter du 01/01/2025.

Le Président expose d'abord le projet du Centre de Gestion de la Somme ainsi que celui de Groupama, et rappelle aux membres du SIVOS, que l'employeur doit obligatoirement prendre en charge une partie de la cotisation de la prévoyance, le montant minimum par agent est fixé à 7 € par mois. De plus plusieurs contrats sont proposés en fonction de la garantie demandée (pack conformité-confort-confort plus et privilège).

Après en avoir délibéré, les membres présents choisissent la société « Groupama », et optent pour le contrat minimum : le pack conformité avec une participation de 7 € par mois et par agent, au 1er janvier 2025.

ACTES DÉMATÉRIALISÉS

Considérant que, dans le cadre du développement de l'administration électronique, les collectivités ont désormais la possibilité d'opter pour la transmission par voie dématérialisée, via l'application « ACTES », de leurs actes soumis au contrôle de légalité au représentant de l'État ; Le SIVOS de PICQUIGNY souhaite s'engager dans la dématérialisation pour la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture, avec la société « Somme Numérique ». Les membres acceptent à l'unanimité.

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur le Président expose aux membres du SIVOS qu'une décision modificative doit être prise soit :

Dépenses :

chapitre 11- 6411 : -	900 €
chapitre 67 -673 : +	900 €

Les membres du SIVOS acceptent à l'unanimité.

Questions diverses :

• Le président rappelle que les enfants de l'école de la vigne participent au concert de Noël à la Collégiale, le dimanche 8 décembre.

• Un rappel également sur le prix de la cantine scolaire solidaire, le contrat arrive à échéance en Aout 2025, le renouvellement sera effectué en Mars/Avril 2025.

• Monsieur FLAHAUT Guillaume, expose la question des mallettes PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), délibéré lors de la réunion du Conseil d'école. L'achat des mallettes est obligatoire pour la fin de l'année 2025. Des devis seront demandés en début d'année 2025.



Boène Enée à tertous



2025